

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 83 (2001)

Artikel: Imitations de sigillée et potiers du Haut-Empire en Suisse occidentale : archéologie et histoire d'un phénomène artisanal antique
Autor: Luginbühl, Thierry
Kapitel: III: Formes et types
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-836121>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

III. Formes et types

Indispensable à la compréhension du phénomène et susceptible de fournir de précieux marqueurs chronologiques, l'étude précise du répertoire et de la typologie des imitations de sigillée présente aussi un certain intérêt historique concernant, entre autres, les habitudes culinaires, la romanisation et les persistances celtiques.

La masse des informations recueillies lors de l'examen du mobilier de plus de 70 sites devant être structurée pour être analysée, le présent chapitre a été divisé en six parties, répondant à des questions spécifiques. La première aborde le problème des formes, de leur répertoire et de leur utilisation dans le monde gallo-romain. La deuxième traite de la typologie de la catégorie et de son évolution diachronique. Les origines et les influences de cette typologie constituent le sujet de la troisième, tandis que la quatrième aborde la répartition spatiale des occurrences typologiques et complète les informations spatio-quantitatives (chapitre II.4.5) et spatio-qualitatives (chapitre II.6) pour cerner la géographie des TSI. Après un état des questions typo-métriques (modules et étalons des récipients, chapitre III.5), la dernière partie de cette étude (chapitre III.6) est un chapitre de conclusions sur ces données typologiques, proposant notamment des planches illustrant l'évolution du répertoire de la catégorie, de la période augustéenne moyenne au milieu de l'époque antonine.

III.1 Le répertoire : formes et fonctions

Le répertoire des imitations de sigillée « helvétiques » se limite à 10 formes (au sens large du terme) : des assiettes, des plats, des écuelles, des jattes, des coupes, des bols, des gobelets, des tonnelets, des bouteilles et des cruches, dont la définition morphologique a été récemment proposée dans différents ouvrages réalisés ou inspirés par l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne¹.

Assiette (*catillus*)

Forme basse, ouverte; h./diam. max. < 1/4; diamètre de l'ouverture généralement inférieur à 23/24 cm; partie supérieure de la paroi droite, convexe, convexe/concave ou carénée; pied généralement annulaire, de section souvent triangulaire.

Plat (*catinus*)

Forme basse, ouverte; mêmes proportions que l'assiette mais diamètre de l'ouverture supérieur à 23/24 cm; pied annulaire, de section généralement rectangulaire.

Ecuelle (*gabata*)

Forme basse, ouverte; h./diam. max. < 1/3; le plus souvent tronconique ou carénée, fond plat ou annulaire.

1. Voir Paunier et al 1994, p. 17-32, Luginbühl 1994¹, p. 67-68 et Lousonna 9, p. 27. Pour les appellations antiques voir Hilgers 1969, Marichal 1986 et Billy 1993 (langue gauloise).

Jatte (*sinum*)

Forme basse, ouverte; h./diam. max. entre 1/3 et 1/2; généralement tronconique (parfois carénée); fond plat ou plus rarement annulaire.

Coupe (*poculum, paropsis*)

Forme basse, généralement ouverte; récipient à parois tronconiques, convexes, concaves, convexes/concaves ou carénées; diamètre de l'ouverture généralement compris entre 5 et 10 cm; fond généralement annulaire.

Bol (*calix, panna*)

Forme basse, généralement ouverte; diam. max./h. entre 1,5 et 2,7; récipient à parois carénées, hémisphériques, cylindriques ou concaves; diamètre de l'ouverture généralement supérieur à 10 cm et inférieur à 18 cm; fond généralement annulaire.

Gobelet (*pocillum*)

Forme haute, ouverte ou fermée; diam. max./h. < 1,5; parois ovoïdes ou épaulées, avec ou sans col; diamètre généralement compris entre 4 et 12 cm; fond plat ou annulaire.

Tonnelet

Forme haute, fermée; diamètre de l'ouverture semblable à celui du fond; fond plat ou annulaire; lèvre en bourrelet.

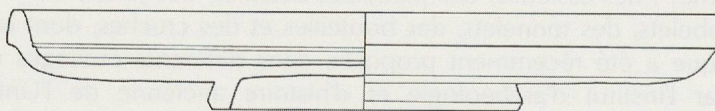
Bouteille (*anax* ?)

Forme haute, fermée; récipient à panse fuselée et col cintré, diamètre de l'ouverture généralement inférieur à 8-9 cm.; h./diam. max. > 1,5; col cintré; fond plat, en couronne, annulaire ou soulevé.

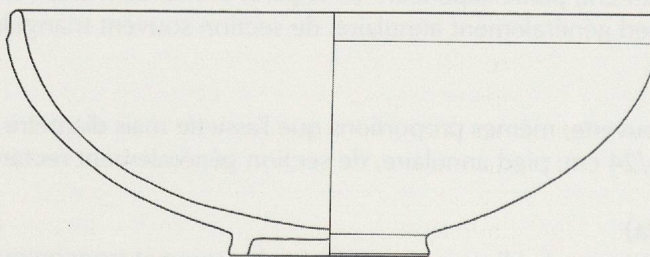
Cruche (*urceus, lagoena*)

Forme haute, fermée; panse ovoïde ou globulaire, pourvue d'une anse et d'un col allongé; diamètre de l'ouverture entre 4 et 8 cm; fond annulaire, nombreux types de lèvres.

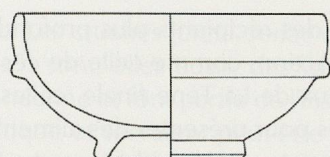
Fig. III.1 Exemples-types des formes produites en imitations de sigillée.



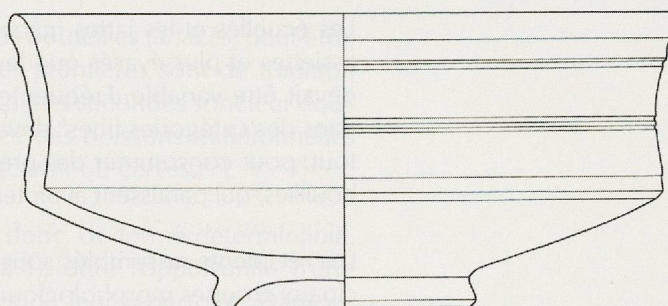
Assiette/plat



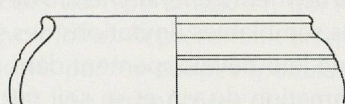
Ecuille/jatte



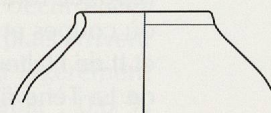
Coupe



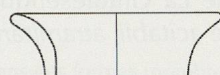
Bol



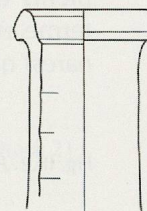
Gobelet



Tonnelet



Bouteille



Cruche

Dessins tirés de la typologie (chapitre III.2.1). Ech. 1/3.

Si l'attribution des récipients en TSI à une forme (comme précédemment définie) ne pose généralement pas de difficulté², la détermination de leur fonction précise reste moins aisée, malgré le recours aux données littéraires et aux représentations figurées (peintures murales, mosaïques, stèles funéraires, etc.)³. Ces sources, en effet, illustrent surtout la consommation du vin et les grands banquets des classes privilégiées, forcément très différents des repas quotidiens des petites gens de province. Nous ne dépasserons pas ici le stade des suppositions, mais plusieurs indices permettent de penser que les populations gallo-romaines n'employaient pas toujours leur vaisselle selon les usages « romains ».

Les assiettes et les plats, *catilli* et *catini* en latin⁴, sont des formes de tradition méditerranéenne servant à la présentation des aliments solides (préparations à base de viande, de céréales ou de légumes). Les données iconographiques attestent leur utilisation dans les banquets couchés (*cenae*) pour présenter de la nourriture que les convives « piquaient » avec des couteaux ou avec leurs doigts. Cette utilisation « classique » n'avait cependant peut-être pas cours hors des familles les plus romanisées et de leurs *triclinia*. Différents indices laissent, en effet, supposer que les assiettes étaient parfois employées directement pour manger comme celles d'aujourd'hui. La fréquence des graffiti de propriété qui y ont été relevés⁵, par exemple, implique un caractère personnel qui convient mal au modèle du banquet « à la romaine » ou « à la grecque ». La profondeur de certains types, comme les Drack 4, permet en outre de penser qu'elles pouvaient être utilisées comme des écuelles de tradition celtique (voir ci-dessous).

2. Sauf en de rares exceptions comme le type 50 de la typologie proposée au chapitre suivant (forme intermédiaire entre bol et tonnelet).

3. Pour les sources littéraires voir Hilgers 1969. Pour les témoignages iconographiques, voir par exemple André, J., *L'alimentation et la cuisine à Rome*, Paris, 1961, Blanc, N. et Nercessian, A., *La cuisine romaine antique*, Paris, 1992, ou *Cuisine antique*, Dossiers d'Archéologie, Hors-série n° 3, 1997.

4. Voir, notamment, Drack 1945, p. 61, Marichal 1986, p. 18, Hofmann 1986, p. 55 et chapitre III.5.

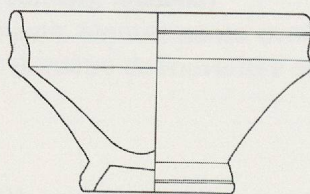
5. 30% des occurrences de ce groupe de marques. Voir Luginbühl 1994², p. 98, fig. 2.

Les écuelles et les jattes (*gabatae* et *sina*) sont des récipients plus profonds que les assiettes et plus évasés que les bols dont la fonction, comme celle de ces derniers, devait être variable. Fréquentes dans les niveaux de La Tène finale, celles réalisées dans des catégories fines⁶ devaient être utilisées pour présenter des aliments ou, surtout, pour consommer des préparations liquides ou semi-liquides comme soupes et bouillies, qui paraissent avoir tenu une place importante dans l'alimentation gauloise⁷.

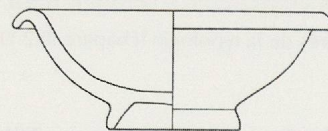
Les récipients rassemblés sous l'appellation de coupes se répartissent en deux principaux groupes morphologiques. Aux coupes profondes comme les types imit. Ha. 7 ou imit. Ha. 8/Hof. 5, probablement utilisées comme vases à boire, s'opposent en effet d'autres plus basses, que les représentations figurées montrent associées aux assiettes sur les tables des *triclinia*. Les premières, vraisemblablement désignées à l'époque romaine sous le nom de *pocula*, appartiennent généralement à des services où coupes et assiettes ont des formes de lèvres semblables (imitations des services I et II de Haltern, notamment). Il est probable que leur développement dans les faciès de La Tène finale soit lié à celui de la consommation du vin et se soit fait au détriment des gobelets de tradition gauloise (voir *infra*).

Les coupes basses, elles, ne conviennent guère aux liquides et devaient être utilisées pour présenter des sauces ou de la nourriture. Le nom latin pour ce genre de récipients est *paropsis*, mais les comptes de potiers de La Graufesenque ignorent ce terme et présentent différentes appellations (comme *acitabli*, *atramitari*, *licias* ou *tisanares*) qui laissent supposer des fonctions précises⁸.

Fig. III.2 *Poculum* et *paropsis*.



Poculum



Paropsis

Dessins tirés de la typologie (chapitre III.2.1). Ech. 1/3.

6. Céramique grise fine (lissée) et céramique peinte, surtout, durant La Tène D.

7. Voir notamment Schucany 1993, p. 257 ou Lousonna 9, p. 146. Pour l'alimentation « celtique » en général, voir Kaenel, G., « Boire et manger à la fin de La Tène en Suisse occidentale », dans *AS*, 8, 1985.3, p. 150-159.

8. Voir, par exemple, Marichal 1986, p. 18 ou Hofmann 1986, p. 55-56. Les *acitabli* étaient peut-être destinés à présenter du vinaigre, ou des préparations à base de vinaigre, et les *tisanares* des infusions.

9. Voir Marichal 1986, p. 18 ou Hofmann 1986, p. 55.

10. Voir chapitre II.2.4 et *infra*.

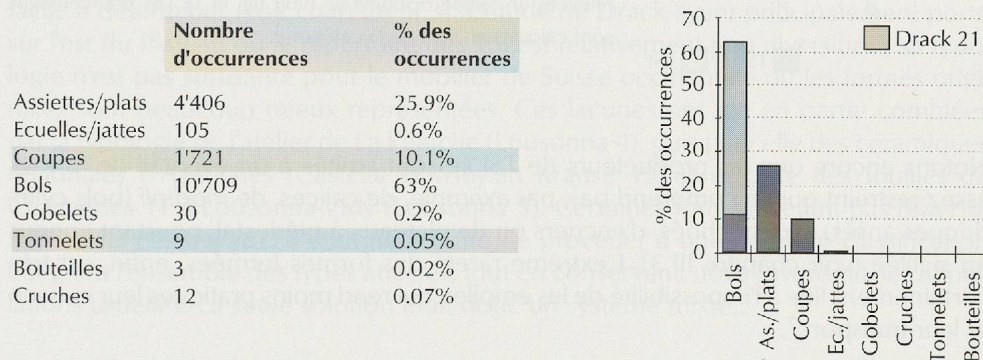
Présentant des proportions typo-métriques semblables à celles des *paropsides*, mais des dimensions plus grandes, les bols étaient très certainement désignés sous l'appellation de *pannae* dans le monde gallo-romain⁹. Communes aux répertoires méditerranéen et celtique, ces formes carénées, hémisphériques ou, plus rarement, cylindriques, devaient être utilisées pour présenter des aliments et, peut-être, des liquides, si l'on en croit les inscriptions à connotation bachique moulées sur certains exemplaires en sigillée ornée ou la présence de résine à l'intérieur de Drack 21¹⁰. Il est possible qu'ils aient alors joué le rôle de calice (équivalent du cratère grec) pour le mélange de l'eau et du vin.

Les formes hautes et fermées sont relativement peu courantes parmi les productions considérées comme des imitations de sigillée, mais des gobelets, des tonnelets, quelques cruches et de rarissimes bouteilles ont été produits dans cette catégorie, notamment à Lousonna et à Eburodunum. Les gobelets, probablement désignés sous le nom de *pocilla*, ainsi que les tonnelets, sont des récipients à boire de tradition

laténienne. Les cruches (*urcei*, *seriae* ou *lagoenae*) et les bouteilles (*anaces*, peut-être, en gaulois¹¹) sont, elles aussi, des vases à liquides. Les premières sont de tradition méditerranéenne et font partie de l'*instrumentum* du vin. Les secondes sont leur équivalent celtique et servaient peut-être surtout au service des boissons traditionnelles comme l'hydromel (*medu* en gaulois¹²) et la cervoise (*curmi* ou *cervesa*¹³).

L'examen de près de 17'000 individus TSI de type et, donc, de forme déterminable, issus de sites de Suisse occidentale (voir chapitre III.4), offre l'opportunité d'une étude précise de la proportion des différentes formes de leur répertoire. Dans ce *corpus* aussi représentatif que possible, mais certainement « orienté » par des facteurs aléatoires (chronologie des gisements fouillés, ensembles de ratés d'atelier, etc.), les bols constituent plus du 60% de la catégorie, proportion qui s'explique principalement par le succès du type Drack 21, qui représente plus de la moitié des occurrences relevées (voir *infra*). Représentant un quart du *corpus*, les assiettes et les plats arrivent ensuite, suivis par les coupes (*pocula* et *paropsides*) qui en constituent légèrement plus de 10%. La proportion des autres formes est presque négligeable : 0,6 % d'écuelles et de jattes, 0,2 % de gobelets et moins encore de cruches, de tonnelets et de bouteilles. Les imitations de sigillée étaient donc surtout composées de bols, d'assiettes et de coupes. L'étude précise de leur typologie permet, heureusement, d'aller bien au-delà...

Fig. III.3 Proportions des formes (nombre d'occurrences en Suisse occidentale).



Il est intéressant de relever, pour conclure, que les imitations de sigillée ne sont représentées que par de la vaisselle de table, au contraire de leurs descendantes directes, les céramiques à revêtement argileux, dont le répertoire comprend aussi des récipients appartenant à la batterie de cuisine, comme mortiers, pots ou bols à marli¹⁴. Vaisselle « à la romaine », surtout destinée aux classes modestes ou à des fonctions rituelles (voir chapitre VI.2.3), son répertoire est très proche de celui des sigillées importées quant à son éventail et complémentaire quant aux proportions de ses différentes formes. Fondé sur les occurrences typologiques TSI relevées en Suisse occidentale et, pour les sigillées importées, sur le mobilier des horizons de la parcelle A des fouilles de Lousonna-Chavannes 11, l'histogramme ci-dessous présente, en effet, une nette différence entre la proportion des trois principales formes (assiettes, coupes et bols) dans ces deux catégories. Bien que la comparaison entre un *corpus* de 580 individus, dont la représentativité n'est pas certaine, et un autre de près de 17'000 ne soit pas idéale, les sigillées italiques et gauloises importées sur le Plateau suisse semblent avoir été surtout composées d'assiettes (et de plats), qui atteignent près de la moitié des occurrences de la catégorie dans la stratigraphie de référence lausannoise (276 individus). Les coupes importées (199 individus) semblent, elles aussi, nettement mieux représentées que celles en TSI, au contraire des bols, relativement rares en TS (105 individus), alors qu'ils constituent plus de 60% des imitations « helvé-

11. Voir Billy 1993, p. 10 (« cruche »).

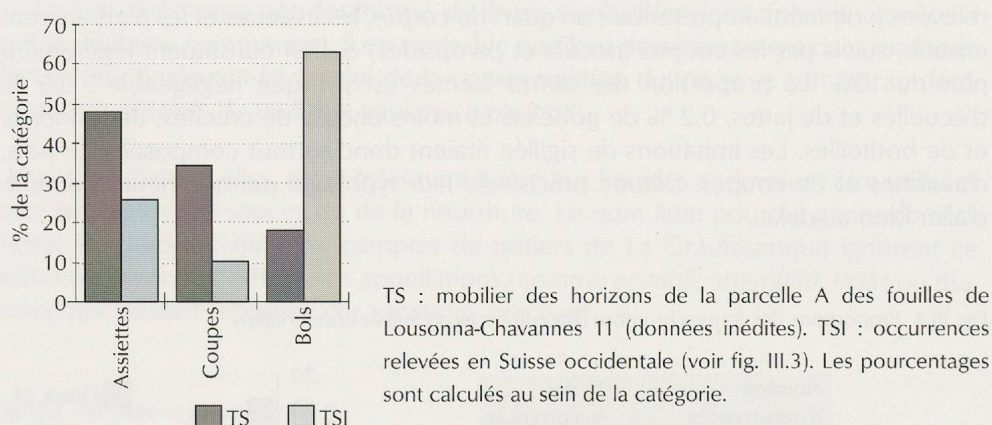
12. Voir Billy 1993, p. 106.

13. Voir Billy 1993, p. 51 et 60.

14. Voir chapitre II.7, Paunier 1981, p. 36-37 et 351 ou Lousonna 9, p. 77.

tiques ». Ces disparités — plus d'assiettes et de coupes en TS, plus de bols en TSI — semblent pouvoir être expliquées ou, au moins, faire l'objet d'hypothèses relativement crédibles¹⁵. Récipients de « prestige », fréquemment signés et individualisés par des graffiti¹⁶, les assiettes et les coupes en « vraie » sigillée devaient être préférées à leurs imitations régionales par les consommateurs qui en avaient les moyens. La rareté relative des bols importés, quant à elle, s'explique probablement par le coût de productions généralement ornées au moule (Drag. 29 et 37, surtout) et au succès particulier du bol de tradition indigène Drack 21, dont les fonctions devaient être les mêmes.

Fig. III.4 Proportions des trois principales formes TS et TSI.



Notons encore que les producteurs de TSI se sont limités à un éventail de formes assez restreint qui ne comprend pas, par exemple, de calices, de *modioli* (bols cylindriques ansés), d'oenochés, d'encriers ou de plateaux à piédestal, pourtant connus en sigillée (voir chapitre III.3). L'extrême rareté des formes fermées, enfin, est très certainement liée à l'impossibilité de les empiler, qui rend moins pratiques leur cuisson et leur transport¹⁷.

15. Les données lausannoises sont corroborées par celles d'autres sites, comme celui de l'*insula* 20, à Avenches, où l'ordre de proportion de ces formes au sein des TS est identique. Les 141 individus (italiques et gaulois) retrouvés dans ce quartier (horizons 1 à 5) se composent, en effet, de 40% d'assiettes et plats, de 35% de coupes et de 25% de bols, pour la plupart ornés. Voir Meylan Krause et al. 1997, p. 88-94.

16. Marques de propriété. Voir Luginbühl 1994, p. 98-99.

17. Elles sont rares pour les mêmes raisons dans le répertoire des sigillées.

III.2 Typologie et typo-chronologie

Nécessaire à l'étude précise des formes d'une catégorie de céramiques, l'élaboration d'une typologie est un acte déterminant qui doit être appréhendé avec « humilité » et qui gagne grandement à s'inscrire dans un courant épistémologique. Comme nous l'avons vu avec la notion même d'imitations de sigillée, il serait vain de prétendre changer des conventions terminologiques employées depuis plusieurs décennies. Nous ne chercherons donc pas à remplacer, mais à compléter et à unifier les dénominations en un système privilégiant la simplicité et les appellations « traditionnelles ».

Sans remonter aux premières classifications des sigillées par H. Dragendorff¹⁸, à la fin du siècle passé, il est nécessaire de rappeler que W. Drack est le premier à avoir proposé une typologie des imitations de sigillée « helvétiques » dans sa thèse de 1945¹⁹. Inspiré par les travaux de Loeschcke, d'Oxé et de Ritterling sur les camps du *limes* germanique, ce classement reprend approximativement la numérotation attribuée aux formes des sigillées italiques du camp de Haltern jusqu'au numéro 4, puis s'en écarte pour adopter une numérotation propre, comprenant 22 types. Encore généralement utilisée dans les ouvrages suisses alémaniques²⁰, la numérotation de Drack tend à disparaître en Romandie pour les formes imitées de la sigillée importée au profit du « nom » de cette dernière précédé de « imit. » (imit. Drag. 24/25 au lieu de Drack 11/12, par exemple)²¹. Les types de Drack, en revanche, y sont toujours employés pour trois formes originales (sans modèles en sigillées) — les « célèbres » bols Drack 20, 21 et 22 — et pour les assiettes Drack 4 et 5 dont le modèle n'est pas facile à déterminer (voir chapitre III.3). L'étude de Drack ayant principalement porté sur l'est du Plateau où le répertoire des TSI est relativement peu diversifié²², sa typologie n'est pas suffisante pour le mobilier de Suisse occidentale où les formes originales sont beaucoup mieux représentées. Ces lacunes ont été en partie comblées par la typologie de l'atelier de La Péniche (Lousonna 4), puis par celle des céramiques régionales d'Avenches (Castella et Meylan Krause 1994) et celle des fouilles de Chavannes 11 à Lousonna-Vidy (Lousonna 9). Certaines formes n'étant pas répertoriées dans ces travaux, il était nécessaire de procéder à une nouvelle classification intégrant l'ensemble des types attestés, tout en conservant, nous l'avons dit, les appellations usuelles. La seule solution était donc un système mixte...

Une méthode de classification à numérotation hiérarchique, comme celle mise au point par Morel pour les campaniennes²³ ou celles élaborées dans le cadre des travaux de l'IAHA pour les sites de Lousonna²⁴ et de Bibracte²⁵, est idéale pour le classement de céramiques peu étudiées précédemment et pour des typologies de sites devant rester ouvertes à des ajouts ultérieurs. Elle ne convient guère, cependant, à une catégorie de mobilier aux influences diverses et au « lourd passé épistémologique » comme les imitations de sigillée et ne s'impose pas dans le cas d'une typologie fermée, comme celle d'une thèse.

Partant du principe qu'une bonne typologie est, avant tout, facile à utiliser et à retenir, la simplicité du classement et surtout de la numérotation a été le principal critère retenu. Les types y ont premièrement été classés par formes, des plus basses, ouvertes, aux plus hautes, fermées (voir ci-dessous), puis par types et sous-types. L'ordre des types, au sein des formes, a été déterminé en tenant compte de l'origine et de l'ancienneté du modèle, pour les types imités, et par groupes morphologiques²⁶, selon la simplicité du profil, pour les types originaux. Ce système interprétatif et descriptif « souple », proche de celui employé par Goudineau²⁷ pour classer les sigillées italiques ou de celui de la typologie de Lezoux²⁸, a été préféré à une approche uniquement morphologique (et donc plus rigide), qui aurait séparé des types de même « famille » et regroupé des formes, certes proches, mais d'origines différentes²⁹. Le faible degré de standardisation des TSI nous a, quant à lui, poussés à ne pas multiplier les sous-types (qui pourraient être déclinés à l'infini) et à ne retenir que quelques critères considérés comme déterminants (chronologiquement ou géographiquement)³⁰.

18. Dragendorff 1895.

19. Drack 1945, p. 61-100 et 128-150.

20. Voir Furger et Deschler-Erb 1992, Schucany 1996 ou Koller et Doswald 1996.

21. Le tableau de corrélation typologique proposé par A. Laufer dans son ouvrage sur l'atelier de La Péniche (Lousonna 4, p. 5, fig. 7), repris dans Paunier 1986, démontre de manière assez amusante à quel point la typologie de Drack est mal connue en Romandie (ou, au moins, mal mémorisée). En effet, personne ne semble avoir remarqué que ses types 11, 13 et 16 y ont été décalés (ils correspondent respectivement aux formes Drag. 24/25, 27 et 35/36 et non aux Drag. 22/23, 24/25 et 27).

22. Rappelons que le mobilier des sites de Vindonissa, Augst et Baden, représentent 93% de ses données.

23. Morel 1981, p. 21-36.

24. Voir Luginbühl 1994¹, p. 69-72 et Lousonna 9, p. 27-29.

25. Barral et Luginbühl 1995 et Luginbühl 1996.

26. Formes à parois rectilignes, convexes ou carénées, par exemple.

27. Goudineau 1968.

28. Bet 1989.

29. Ce classement est, donc, une typologie induite et non une sériation taxinomique « pure » (sans charge cognitive). Voir Gardin 1979, p. 115-153 et Djindjian 1991, p. 69-77.

30. Des sous-types distingués lors de la publication du mobilier des fouilles de Chavannes 11 (Lousonna 9) n'ont, par exemple, pas été retenus dans cette étude, faute d'un véritable intérêt chronologique ou d'une représentativité morphologique à l'échelle du Plateau suisse (variantes exclusivement « lausannoises »).

Le but de cette typologie étant, rappelons-le, de compléter et d'unifier les appellations usuelles et non de les remplacer, il a semblé préférable d'attribuer une numérotation très simple aux types relevés, soit de 1 à n (60 en l'occurrence), les sous-types étant désignés par un code alpha-numérique. Ces numéros ne seront utilisés dans ce travail que pour les formes originales, à l'exception des types 4, 5, 20, 21 et 22 de Drack et des formes propres à l'atelier de La Péniche. Pour ces derniers types, comme pour les formes imitées, les appellations traditionnelles, beaucoup plus significatives, seront conservées. La nouvelle numérotation sera néanmoins employée pour la précision des sous-types (par exemple Drack 21/40a) et déterminera l'ordre de présentation du répertoire typologique proposé ci-dessous, ainsi que des tableaux typo-chronologiques (chapitre III.2.2) et spatio-typologiques (chapitre III.4).

MÉMENTO MÉTHODOLOGIQUE

Premier classement par formes, des plus basses, ouvertes aux plus hautes, fermées : assiettes et plats (nos 1 à 15), écuelles et jattes (16 à 21), coupes (22 à 38), bols (39 à 52), gobelets (53 à 55), tonnelets (56), bouteilles (57), cruches (58-60).

Second classement par types, tenant compte du modèle (pour les types imités), du groupe morphologique et de la simplicité du profil.

Numérotation des types de 1 à 60, sous-types désignés par un code alpha-numérique. Les appellations usuelles sont conservées pour les imitations de formes importées (imit. Ha. 1b, par exemple), pour les types 4, 5, 20, 21 et 22 de Drack et pour les types originaux de La Péniche (1 à 3). Seules les autres formes y sont désignées par les numéros de cette nouvelle typologie.

III.2.1 Répertoire typologique

L'examen quasi exhaustif du mobilier conservé dans les différents organismes archéologiques de Suisse occidentale (voir chapitre III.4) a permis le recensement de 60 types produits en imitations de sigillée, présentés ici sous la forme d'un catalogue, suivi d'un commentaire quantitatif. Les formes attestées par une seule occurrence et celles connues seulement en Suisse orientale n'ont pas été retenues dans cette étude. Les premières ont été présentées dans l'annexe 1, à la fin des planches par sites (*unica*). Les secondes, rarissimes semble-t-il, font l'objet d'un commentaire illustré au chapitre III.6.

Catalogue

Ordonné selon la méthode précédemment définie, le présent catalogue se compose de planches et d'un commentaire morphologique et « épistémologique ».

Les planches ont été réalisées à partir de dessins d'exemplaires aussi complets que possible, publiés ou encore inédits. Ces pièces ne sont présentées ici que pour leur représentativité typologique (morphologique), sans leurs décors, leurs estampilles, ou leurs graffiti. Il s'agit donc d'exemples-types et non d'individus réels, raison pour laquelle ils ont été présentés délibérément de manière « anonyme », sans mention de leur numéro d'inventaire et de leur origine. Des exemplaires inventoriés sont par contre mentionnés dans la fiche descriptive de chaque type (voir ci-dessous) et sont présentés dans le catalogue des ateliers (chapitre VI.1.1) et dans l'annexe I (ensembles inédits).

Le commentaire de chaque type et sous-type est constitué de son numéro typologique, de son appellation traditionnelle (« imit. », « Drack » ou « Péniche »), d'un renvoi aux précédents classements typologiques (Drack 1945, Castella et Meylan Krause 1994 et Lousonna 9), d'une description morphologique et d'une liste de parallèles par sites (d'ouest en est), dont la datation du contexte a été mentionnée quand elle présente un intérêt. La chronologie et la répartition spatiale de ces types font l'objet d'un commentaire détaillé et de tableaux synthétiques aux chapitres III.2.2 et III.4.

Abréviations et conventions

AV : Castella et Meylan Krause 1994; Drack : Drack 1945; LS : Lousonna 9; Péniche: Lousonna 4. La formule cf. indique qu'un parallèle est proche, mais pas absolument identique.

Les appellations utilisées dans cette étude (dénominations traditionnelles ou nouvelle numérotation) sont en gras dans le commentaire de chaque type. Tous les dessins sont à l'échelle 1/3.

Assiettes et plats (planches I à III)

1 **imit. Ha. 1**

Drack 1, AV 253, LS 1.2.3/1.2.4. Assiette ou plat à paroi convexe, lèvre « triangulaire », parfois légèrement pendante.

1a : **imit. Ha. 1b**, Drack 1a-b, LS 1.2.3, paroi interne convexe au niveau de la lèvre, parfois marquée par une légère cannelure.

Genève : Paunier 1981, n° 269; Haldimann et Rossi 1994, n° 13 (augustéen moyen); Nyon : Morel et Amstad 1990, n° 213 (abandon : 3^e siècle); Lousonna : Lousonna 2, n° 97 (couche 5a: charnière 1^{er} siècle av. à 1^{er} siècle apr. J.-C.); May Castella et Berti 1991¹, n° 1 (10 à 40); Wüthrich 1993, n° 34 (période 3 : 40 à 60); LS 1.2.3 a-b; Yverdon : Curdy *et al.* 1995, n° 149 (HG1 : Tibère); Massongex : CRS, pl. 28, n° 11; Martigny : Amstad 1984, pl. 3, n° 49; Berne-Enge : Bacher 1989, pl. 22, n° 29; Vindonissa : Drack 1945, pl. I, n°s 2-3; CRS, pl. 83, n° 10; Augst : Drack 1945, pl. I, n° 1.

1b : **imit. Ha. 1c**, Drack 1c, LS 1.2.4, paroi interne concave au niveau de la lèvre.

Genève : Paunier 1981, n° 269 (fin Auguste-début Tibère); Lousonna : Lousonna 1, pl. 50, n° 1; Lousonna 2, n° 135 (complexe IV : charnière 1^{er} siècle avant - 1^{er} siècle après J.-C.); Vidy 1985, pl. III, n° 20 (±1 à 20); May Castella et Berti 1991¹, n° 2 (10 à 40); Avenches : Blanc et Meylan Krause 1997, n° 11 (H1 : -15/-10 à 10/20); Berne-Enge : Bacher 1989, pl. 22, n° 23, pl. 38, n° 3. Soleure : CRS, pl. 51, n°s 3-4; Vindonissa : CRS, pl. 83, n°s 12-13; Augst : Ettlinger 1949, pl. 6, nos 13-14; Neuallschwil (BL) : Drack 1945, pl. I, n° 4. Cf. : Lousonna : Wüthrich 1993, n° 6 (période 2 : 10/20 à 40); Oberwinterthur : Rychener 1988, pl. 1, n° 9.

2 **imit. Ha. 2/Drac. 17**

Drack 2, AV 256, LS 1.4.1. Assiette ou plat à paroi légèrement convexe (au niveau du bord) puis concave, sans lèvre détachée.

Genève : Paunier 1981, n°s 270-272 (Tibère-Claude); Nyon : Morel et Amstad 1990, n° 153 (état 2 : 1^{ère} moitié 1^{er} siècle); Rossi *et al.* 1995, fig. 37, n° 7 (Claude-Néron); Lousonna : Lousonna 2, n° 192 (complexe III : env. 10 à 30/40); Lousonna 3, n°s 41 (couche 5 : env. -15/-10 à 30/40), 86 et 92 (couche 4 : vers 60/70); Vidy 1985, pl. IV, n° 23 (Tibère-Néron); May Castella et Berti 1991², n° 2 (Auguste); May Castella 1992, n° 13 (Claude-Néron); Yverdon : Curdy *et al.* 1995, n° 149 (HG1 : Tibère), n° 162 (HG3 : fin Claude-Néron) et n° 182 (HJ : 90-110); Luginbühl 1995¹, p. 13, n° 1 (Tibère-Claude); Avenches : Meylan Krause 1995, n° 3 (H1 : 1 à 40); CRS, pl. 36, n° 6; Massongex : CRS, pl. 30, n°s 6-7; Martigny : Amstad 1984, pl. 3, n°s 45-47; Berne-Enge : Bacher 1989, pl. 33,

- n° 24; Soleure : Roth-Rubi 1975, pl. 1, n° 1; CRS, pl. 51, n° 8; Augst : Drack 1945, pl. I, n° 1, 7, 9, 10 et 12-14, pl. II, n° 1-2; Ettlinger 1949, pl. 4, n° 1-3; Furger et Deschler-Erb 1992, Abb. 52 (notam. n° 2/24, env. 10 à 40/50, ou 3/44, env. 40/50 à 60); Zurich : Vogt 1948, fig. 31, n° 5; Oberwinterthur : Rychener et Albertin 1986, n° 67-68 (A : ± 1 à 20), 70, 74 (A : ± 1 à 20) et 363 (B : env. 20 à 45/55); Vindonissa : Meyer-Freuler 1989, pl. 3, n° 32 (Auguste-Tibère); CRS, pl. 83, n° 11 et 14; Baden : Schucany 1996, Abb. 81; Koller et Doswald 1996, Taf. 2, n° 62-63, Taf. 6, n° 117; CRS, pl. 93, n° 4-5 et pl. 94, n° 7; Werd Insel : Drack 1945, pl. I, n° 11; Coire : Hochuli-Gysel et al. 1986, pl. 18, n° 1-2.
- 3 imit. Ha. 4b**
- Drack 5 (sic), AV 260, TSI 1.1.2. Assiette à paroi convexe, presque verticale, et bord pincé.
Avenches : Blanc et Meylan Krause 1997, n° 12 (H1 : -15/-10 à 10/20); Vindonissa : Drack 1945, pl. VI, n° 2; Meyer-Freuler 1989, pl. 3, n° 33 (Auguste-Tibère); Baden : Schucany 1996, Abb. 85, n° 202 et 1541; Koller et Doswald 1996, Taf. 8, n° 164.
- 4 Drack 4**
- AV 259; LS 1.2.1. Assiette ou plat à paroi convexe, sans lèvre détachée.
4a : profil simple.
Lousonna : Lousonna 1, pl. 50, n° 9; Lousonna 3, n° 87; Vidy 1984, n° 54; Vidy 1985, pl. IV, n° 26 (25 à 50); May Castella 1992, n° 12 (Claude-Néron); Yverdon : Curdy et al. 1995, n° 163 (HG3 : fin Claude-Néron); Avenches : Castella 1995, n° 9 (Claude-Néron); Martigny : Tissot 1979, fig. 1, n° 2; Amstad 1984, pl. 3, n° 48 et 55; Berne-Enge : Bacher 1989, pl. 44, n° 54; Soleure : CRS, pl. 51, n° 11; Oberwinterthur : Rychener et Albertin 1986, n° 815-816; Vindonissa : Meyer-Freuler 1989, pl. 27, n° 404 (Claude); Lenzburg : Drack 1945, pl. V, n° 15; Bâle-Münsterhügel : Drack 1945, pl. V, n° 6; Baden : Schucany 1996, Abb. 82 (notam. n° 358) et 89 (notam. n° 799 et 1071-1072; Koller et Doswald 1996, Taf. 3, n° 64, Taf. 8, n° 166; CRS, pl. 103, n° 19 (110-130); Coire : Hochuli-Gysel et al. 1986, pl. 18, n° 4.
4b : profil interne marqué par un ressaut.
Genève : Paunier 1981, n° 276; Vindonissa : Drack 1945, pl. V, n° 1-2; Yverdon : Luginbühl 1995¹, p. 13, n° 2 (Tibère-Claude); Avenches : Castella 1995, n° 2-8 (Claude-Néron); Meylan Krause 1995, n° 80 (H3b : 100 à 200); Massongex : CRS, pl. 30, n° 8; Martigny : Amstad 1984, pl. 3, n° 43 et 56; Oberwinterthur : Rychener et Albertin 1986, n° 79 (A : ± 1 à 20); Baden : Schucany 1996, Abb. 82 (notam. n° 42 et 293) et 89 (notam. 728 et 1038); Koller et Doswald 1996, Taf. 6, n° 128.
- 5 Drack 5**
- AV 255, LS 1.1.1.a. Assiette à paroi rectiligne, oblique, sans lèvre détachée.
Lousonna 3, n° 42 (couche 5 : env. -15/-10 à 30/40); Massongex : Haldimann et al. 1991, n° 134 (horizon G : -10 à 10); Vindonissa : CRS, pl. 88, n° 5; Augst : Drack 1945, pl. VI, n° 1. Cf. : Lousonna : May Castella et Berti 1991², n° 11 (Auguste-Tibère); Augst : Ettlinger 1949, pl. 4, n° 9.
- 6 imit. Drag. 18**
- Drack 4 (sic), AV 258/3. Assiette ou plat à paroi convexe et lèvre en bourrelet externe.
Lousonna : Lousonna 4, p. 16-17 (Claude-Flaviens); Yverdon : Luginbühl 1995¹, p. 13, n° 3 (Tibère-Claude); Orbe-Boscéaz : Luginbühl et al. 1994, pl. 1, n° 1 (Flaviens-II^{ème} siècle); Avenches : Castella 1994, n° 23 (50-80); Berne-Enge : Bacher 1989, pl. 44, n° 54; Boécourt : Paccolat 1991, n° 23; Alle : Demarez et Othenin-Girard et al. 1999, n° 275; Augst : Furger et Deschler-Erb 1992, n° 16/77; Vindonissa : Drack 1945, pl. V, n° 17; Baden : Schucany 1996, Abb. 89, n° 151 et 1657; Coire : Hochuli-Gysel et al. 1986, pl. 18, n° 5.
- 7 imit. Drag. 15/17**
- Drack 3, AV 257, LS 1.1.3. Assiette ou plat à paroi oblique ou verticale, jonction entre les parties supérieure et inférieure de la panse marquée par un ressaut interne (quart de rond).

07a : profil externe simple.

Genève : Paunier 1981, n^{os} 273-274; Lousonna : Lousonna 1, pl. 50, n^o 6; Lousonna 4, p. 16-17 (Claude-Flaviens); Vidy 1985, pl. IV, n^o 25 (40 à 60); LS 1.1.3a; Avenches : Castella 1995, n^{os} 1-2 (Claude-Néron); Meylan Krause 1995, n^o 79 (H3b : 100 à 200); Martigny : Tissot 1979, fig. 1, n^o 1; Amstad 1984, pl. 3, n^o 57; Olten : Drack 1945, pl. III, n^o 4; Lenzburg : Drack 1945, pl. III, n^o 12; Vindonissa : Drack 1945, pl. II, n^{os} 7, 9 et 11-15, pl. III, n^{os} 1-3, 8 et 10-11, pl. IV, n^{os} 2-3, 5, 7-10, 12, 14-17 et 21; Baden : Drack 1945, pl. III, n^{os} 6-7 et 9, pl. IV, n^{os} 1, 4, 13 et 18-20; Augst : Drack 1945, pl. III, n^o 5, pl. IV, n^o 6; Furger et Deschler-Erb 1992, n^{os} 3/45 (env. 40/50 à 60) et 4/25-26 (env. 60); Oberwinterthur : Rychener et Albertin 1986, n^{os} 572 (C2 : 70/75 à apr. 100) et 810-814; Rychener 1988, pl. 7, n^o 9 (Hohlgasse A : env. 20 à 30/40); Baden : Schucany 1996, Abb. 84 (notam. n^{os} 739, 773-774); Koller et Doswald 1996, Taf. 10, n^o 222; CRS, pl. 95, n^o 12.

7b : profil externe complexe, marqué par une dépression et/ou un cordon proéminent.

Genève : Paunier 1981, n^o 275 (Claude); Lousonna : Lousonna 1, pl. 50, n^o 2; Vidy 1983, n^{os} 42-43 (Claude-Flaviens); Vidy 1984, n^o 52 (2^{ème} moitié 1^{er} siècle); LS 1.1.3b; Yverdon : Curdy *et al.* 1995, n^o 183 (HJ : 90-110); Avenches : Drack 1945, pl. IV, n^o 11; Castella 1994, n^o 21-22 (50-80); Blanc et Meylan Krause 1997, p. 72 n^o 14 (20-40); CRS, pl. 40, n^o 4 (57-80); Berne-Enge : Drack 1945, pl. II, n^o 10; Soleure : Roth-Rubi 1975, pl. 1, n^o 2; Oberwinterthur : Ebnöther et Eschenlohr 1985, Abb. 9, n^o 3; Augst : Drack 1945, pl. II, n^{os} 6, 8 et 16; Ettlinger 1949, pl. 4, n^o 7; Beggingen (SH) : Drack 1945, pl. IV, n^o 22; Baden : Schucany 1996, Abb. 84 (notam. n^{os} 453 ou 1540); Koller et Doswald 1996, Taf. 6, n^o 118, Taf. 10, n^o 223; CRS, pl. 81, n^{os} 13-14.

- 8** AV 254, LS 1.2.2. Assiette à paroi convexe, à lèvre pincée, soulignée par un ressaut interne.
Nyon : Rossi *et al.* 1995, fig. 72, n^o 10 (Claude-Néron); Lousonna : Lousonna 2, n^o 406 (fosse 3/puits : -20 à env. 70); Lousonna 3, n^o 43 (couche 5 : env. -15/-10 à 30/40); Augst : Furger et Deschler-Erb 1992, Abb. 52, n^o 11/44 (env. 80/90 à 120/140).
- 9 imit. Drag. 22** Assiette (ou pyxide) à paroi cylindrique, pied annulaire externe et lèvre en bourrelet.
Lousonna : Lousonna 4, p. 18 (Claude-Flaviens); Avenches : Meylan Krause 1995, n^o 43 (H2 : 40/50 à 80/90); Augst : Furger et Deschler-Erb 1992, n^o 10/38 (80 à 100/110).
- 10 Péniche 1** Assiette (ou pyxide) à paroi convexe et pied annulaire externe, sans lèvre détachée.
Lousonna : Lousonna 4, p. 26 (Claude-Flaviens).
- 11 imit. Drag. 36** Imit. a. serv. A, Drack 14 A, AV 261. Assiette à paroi convexe et lèvre en marli incurvé.
Lousonna : Lousonna 4, p. 21 (Claude-Flaviens); Avenches : Castella 1987, n^o 116-121; Castella *et al.* 1999, vol. 2, vol. 2, p. 26-27 et 90-92; Faoug : Castella *et al.* 1991, n^o 188 (etc.); Baden : Drack 1945, pl. IX, n^o 21; Vindonissa : Drack 1945, pl. IX, n^{os} 20 et 22. Augst : Ettlinger 1949, Taf. 7, n^o 8; Furger et Deschler-Erb 1992, Abb. 52 (notam. n^{os} 11/46, env. 80/90 à 120/140).
- 12 Péniche 3** AV 269 (imit. Consp. 42). Assiette ou plat à paroi convexe, pied annulaire large et lèvre en marli, légèrement incurvé.
Lousonna : Lousonna 4, p. 28 (Claude-Flaviens).
- 13 imit. a. serv. B** Drack 14 B (et 17), AV 263. Assiette ou plat à paroi convexe ou carénée et lèvre en marli horizontal.
Vindonissa : Drack 1945, pl. IX, n^{os} 24 et 26; Lenzbourg : Drack 1945, pl. X, n^o 14 (II^{ème} siècle).

14 **imit. a. serv. D**

AV 262. Assiette ou plat à paroi convexe et lèvre en marli incurvé, marqué par une gorge sommitale.
Genève : Paunier 1981, n° 283; Lousonna : Lousonna 4, p. 26 (Claude-Flaviens); Avenches : Castella et al. 1999, vol. 2, vol. 2, p. 27-28 et 92.

15 **imit. Curle 15**

Imit. a. serv. C (et dérivés), cf. AV 268, LS 1.3.1. Plat ou assiette à paroi concave et lèvre en marli, à extrémité saillante (vers le haut et/ou le bas).
Lousonna : Luginbühl 1994¹, type 1.3.1 (post 100/110); Castella 1987, n° 122.

Ecuelles et jattes (planche IV)

16

LS 2.2.1. Ecuelle à paroi convexe sans lèvre détachée. Berne-Enge : Bacher 1989, pl. 14, n° 27.

17

LS 2.1.3/2.2.2/2.2.3. Jatte à paroi convexe et lèvre faiblement marquée.
17a : lèvre marquée par une gorge externe.
Lousonna : LS 2.1.3 (AH5 : 10/20 à 40/50). Cf. Baden : Koller et Doswald 1996, Taf. 20, n° 505;
17b : lèvre pincée de section triangulaire.
Lousonna : LS 2.2.2 (AH 5 : 10/20 à 40/50); Orbe-Boscéaz : cf. Luginbühl et al. 1994, pl. 1, n° 2 (Flaviens); Avenches : cf. Meylan Krause 1995, n° 9 (H1 : 1 à 40).
17c : lèvre en bandeau de section triangulaire.
Lousonna : LS 2.2.3 (AH6 : 40/50 à 50/60 ?); Berne-Enge : Bacher 1989, pl. 29, n° 44.

18

AV 227/2. Jatte à paroi oblique et bord rentrant.
Avenches : AV 227/2 (nécropole d'En Chaplix, vers 40); Augst : Furger et Deschler-Erb 1992, Abb. 55, notam. n°s 1/12, 2/41, 5/72 et 8/37 (augustéen final à 90).

19

LS 1.1.1b. Jatte à paroi oblique légèrement concave, bord légèrement épaissi, sans lèvre détachée.
Avenches : cf. AV 258/2.

20

LS 2.1.1/2.1.2. Jatte à paroi tronconique.
20a : sans lèvre détachée.
Lousonna : LS 2.1.1 (AH4 : -10/1 à 10/20); Avenches : Meylan Krause 1995, n° 4 (H1 : 1 à 40).
20b : lèvre épaissie à extrémité pincée.
LS 2.1.2 (AH5 : 10/20 à 40/50).

21

Jatte à carène saillante et bord droit.
Lousonna : Luginbühl 1994¹, type 2.5.1 (H6 : env. 35/40 à 45/50).

Coupes (planches V et VI)

22 **imit. Ha. 7**

Drack 7, AV 149, LS 4.1.2. Coupe tronconique à lèvre de section « triangulaire », parfois légèrement pendante.
22a : imit. Ha. 7b, paroi interne convexe au niveau de la lèvre.
Lousonna : May Castella et Berti 1991², n° 8 (Auguste-Tibère); Wüthrich 1993, n° 35 (période 3 : 40 à 60); Augst : Drack 1945, pl. VI, n°s 12-13; Ettlinger 1949, pl. 4, n°s 10-11; CRS, pl. 81, n° 5 (-15 à 1).
22b : imit. Ha. 7c, paroi interne concave au niveau de la lèvre.
Genève : Haldimann et Rossi 1994, n° 10 (augustéen moyen); Lousonna : Lousonna : Lousonna 3, n° 40 (couche 5 : env. -15/-10 à 30/40); Avenches : Blanc et Meylan Krause 1997, n° 16 (H1 : -15/-10 à 10/20); Massongex : Haldimann et al. 1991, n° 113 (horizon F : -20 à ±1).

- 23 **imit. Ha. 8/Hof. 5** Drack 9-10, AV151, LS 73. Coupe tronconique à bord convexe, puis concave.
Genève : Paunier 1981, n° 277 (Tibère-Claude); Nyon : Morel et Amstad 1990, n° 155 (état 2 : 1^{ère} moitié 1^{er} siècle); Lousonna : Lousonna 3, n° 96 (couche 4 : vers 60/70); Lousonna 4, fig. 17 (Claude-Flaviens); Yverdon : Luginbühl 1995¹, p. 13, n° 4 (Tibère-Claude); Avenches : Meylan Krause 1995, n° 2 (H1 : 1 à 40); CRS, pl. 36, n° 8; Massongex : CRS, pl. 30, n° 9; Martigny : Amstad 1984, pl. 3, n° 44; Berne-Enge : Bacher 1989, pl. 20, n° 7, pl. 22, n° 31; Soleure : CRS, pl. 51, n° 6; Vindonissa : Drack 1945, pl. VII, n°s 1-3, 7-12, 14 et 16-26; Meyer-Freuler 1989, pl. 3, n° 40 (Auguste-Tibère); CRS, pl. 88, n° 6; Augst : Drack 1945, pl. VII, n°s 4-5; Ettlinger 1949, pl. 4, n°s 12-14; Furger et Deschler-Erb 1992, n°s 3/41 (env. 40/50 à 60) et 4/22 (env. 60); Oberwinterthur : Rychener et Albertin 1986, n°s 80-87 (A : ±1 à 20), 236, 274 (B : env. 20 à 45/55) et 822; Baden : Drack 1945, pl. VII, n°s 6 et 13; Schucany 1996, Abb. 80; Koller et Doswald 1996, Taf. 15, n°s 367 et 373; CRS, pl. 93, n°s 6-7; Werd Insel : Drack 1945, pl. VII, n° 15.
- 24 Drack 8, AV 150, LS 4.1.3. Coupe tronconique à bord en bandeau sub-vertical.
Nyon : Morel et Amstad 1990, n° 154 (état 2 : 1^{ère} moitié du 1^{er} siècle); Avenches : CRS, pl. 36, n° 7 (1 à 40/50); Castella à paraître (Conches-Dessous), pl. 3, n° 39 (période 1 : env. 10 à 40/50); Augst : Ettlinger 1949, pl. 4, n° 20; Vindonissa : Drack 1945, pl. VI, n°s 15-16; Baden : Koller et Doswald 1996, Taf. 6, n° 127.
- 25 **imit. Drag. 33** AV 147, LS 4.1.1. Coupe tronconique sans lèvre détachée.
Lousonna : Lousonna 2, n° 417 (fosse 3/puits : -20 à env. 70); Avenches : Castella 1987, n° 137; Castella et al. 1999, vol. 2, p. 29 et 95; Schleithem : Bürgi et Hoppe 1985, fig. 57, n° 55; Zurich : Vogt 1948, fig. 38, n° 27; Oberwinterthur : Rychener et Albertin 1986, n° 818.
- 26 **imit. Hof. 9** Coupe carénée à paroi supérieure cylindrique, faiblement évasée, et petite lèvre en bourrelet.
Lousonna : Lousonna 4, p. 24 (Claude-Flaviens).
- 27 **imit. Hof. 8** Drack 18, AV 184/185. Coupe hémisphérique, sans lèvre détachée.
27a : lèvre légèrement pincée.
Lousonna : Luginbühl 1994¹, type 4.2.1 (H5 : env. 15/20 à 35/40); Lousonna 4, p. 23 (Claude-Flaviens); Martigny : Tissot 1979, fig. 1, n° 6; Amstad 1984, pl. 3, n° 39; Oberwinterthur : Rychener et al. 1986, n° 489; Vindonissa : Drack 1945, pl. X, n°s 15-17; Baden : Schucany 1996, Abb. 83, n° 240.
27b : lèvre légèrement épaissie.
Avenches : AV 185/1; Baden : Koller et Doswald 1996, Taf. 11, n° 36, n° 789; cf. Schucany 1996, Abb. 83, n° 708.
- 28 AV 186. Coupe hémisphérique, à lèvre en bourrelet.
Lousonna : Luginbühl 1994¹, 5.2.7 (H8 : 75/80 à 100/110); Avenches : AV 186/1 (Insula 4, période 40-100).
- 29 **imit. Drag. 24/25** Drack 11/12, AV 154, LS 4.2.2. Coupe à paroi convexe marquée par un cordon médian.
29a : cordon arrondi, peu saillant.
Genève : Paunier 1981, n° 278 (Claude-Néron); Lousonna : Lousonna 2, n°s 205 (complexe II : dès Flaviens) et 490; Lousonna 4, p. 19, fig. 11, n° 3 (Claude-Flaviens); Vidy 1983, n° 38 (Claude-Néron); LS 4.2.2a (AH5 : 10/20 à 40/50) et 4.2.2b (AH7 : 50/60 ? à 70/80); Orbe-Boscéaz : Luginbühl et al. 1994, pl. 1, n° 4 (Flaviens-II^{ème} siècle); Yverdon : Curdy et al. 1995, n° 186 (HJ : 90-110); Avenches : Castella 1994, n° 24 (50-80); CRS, pl. 40, n° 5 (57-80); Castella et al. 1999, vol. 2, p. 28-29 et 93; Massongex : CRS, pl. 30, n° 10; Martigny : Tissot 1979, fig. 1, n° 4; Amstad 1984, pl. 2, n°s 33 et 36 et pl. 3, n°s 37-38; Fully : Drack 1945, pl. VIII, n° 2; Oberwinterthur : Ebnöther et Eschenlohr 1985, Abb. 9, n° 1; Vindonissa : Drack 1945, pl. VIII, n° 1-2 et 5; Augst : Furger et Deschler-Erb 1992, Abb. 53,

- n° 8/33 (80 à 90); Baden : Schucany 1996, Abb. 83 (notam. n° 821); Koller et Doswald 1996, Taf. 58, n° 1234.
- 29b** : cordon saillant.
- Genève : CRS, p. 27, fig. 7, n° 11; Lousonna : Drack 1945, pl. VIII, n° 3 et 6; Lousonna 2, n° 495 (cases o/n : -20 à 10/20); Lousonna 4, p. 19, fig. 11, n° 1-2 (Claude-Flaviens); May Castella et Berti 1991², n° 16 (milieu I^{er} siècle); LS 4.2.2c; Orbe-Boscéaz : Luginbühl et al. 1994, pl. 1, n° 3 (Flaviens-II^{ème} siècle); Avenches : Castella 1994, n° 25 (50-80); Castella 1995, n° 10-11 (Claude-Néron); Martigny : Amstad 1984, pl. 2, n° 34-35; Berne-Enge : Bacher 1989, pl. 42, n° 43; Vindonissa : Drack 1945, pl. VIII, n° 10 et 12; Meyer-Freuler 1989, pl. 28, n° 423 (2^{ème} moitié I^{er} siècle); Augst : Drack 1945, pl. VIII, n° 8; Furger et Deschler-Erb 1992, n° 3/42 (40/50 à 60) et 5/57 (env. 60 à 80); Schleithem : Bürgi et Hoppe 1985, fig. 57, n° 51 (Néron-Domitien) et 52. Baden : Drack 1945, pl. VIII, n° 11; Schucany 1996, Abb. 83 (notam. n° 1538); Koller et Doswald 1996, Taf. 29, n° 629, Taf. 31, n° 676, Taf. 58, n° 1234; CRS, pl. 95, n° 15.
- 30 imit. Drag. 27**
- Drack 13, AV 202, LS 4.2.6. Coupe à panse biconvexe, à bord généralement souligné par une cannelure externe.
- Genève : CRS, p. 27, fig. 7, n° 12; Lousonna : Lousonna 4, p. 20 (Claude-Flaviens); Vidy 1984, n° 55 (Tibère-Flaviens); Orbe-Boscéaz : Luginbühl et al. 1994, pl. 1, n° 2 (Flaviens-II^{ème} siècle); Yverdon : Luginbühl 1995¹, p. 13, n° 5 (Tibère-Claude); Avenches : Drack 1945, pl. IX, n° 18; Martigny : Amstad 1984, pl. 3, n° 40-42; Berne-Enge : Drack 1945, pl. IX, n° 19; Soleure : Roth-Rubi 1975, pl. 1, n° 10; Augst : Furger et Deschler-Erb 1992, n° 9/49 (env. 80 à 100); Schleithem : Bürgi et Hoppe 1985, fig. 57, n° 53; Oberwinterthur : Rychener et Albertin 1986, n° 825; Baden : Schucany 1996, Abb. 88; Koller et Doswald 1996, Taf. 14, n° 344; CRS, pl. 95, n° 16.
- 31**
- AV 169. Coupe basse à paroi convexe, légèrement rentrante, et lèvre en bourrelet. Cannelures au milieu de la panse.
- Avenches : Meylan Krause 1995, n° 6 (H1 : 1 à 40); CRS, pl. 43, n° 5; (nécropole d'en Chaplix, vers 120); Castella et al. 1999, vol. 2, p. 30 et 96; Augst : Ettlinger 1949, pl. 4, n° 17-18; Baden : Schucany 1996, Abb. 130, n° 779 et 1473.
- 32**
- LS 4.2.1. Coupe profonde à paroi convexe, légèrement rentrante, et lèvre en bourrelet. Cannelures sur l'épaule.
- Lousonna : Lousonna 9 (AH7, 50/60 ? à 70/80); Berne-Enge : Bacher 1989, pl. 22, n° 27.
- 33 imit. Drag. 35**
- Imit. c. serv. A, Drack 15A, AV 200, LS 4.2.3. Coupe à panse convexe et lèvre en marli incurvé.
- Genève : Paunier 1981, n° 280 (Flaviens); Lousonna : Lousonna 4, p. 21 (Claude-Flaviens); Avenches : Drack 1945, pl. X, n° 3; Castella 1987, n° 123-135; Castella et al. 1999, vol. 2, p. 28-29 et 93-95; Faoug : Castella et al. 1991, n° 4-16 (tombe 1 : Trajan-Hadrien), 101-105 (tombe 3 : Flaviens), 120-123 (tombe 4 : Antonin), 164-171 (tombe 7 : Antonin), 192-195 (tombe 8 : Hadrien-Antonin ?), 198-199 et 209-212 (tombe 11 : Antonin); Alle : Demarez et Othenin-Girard et al. 1999, n° 276-277; Berne-Enge : Drack 1945, pl. X, n° 5 et 7; Courroux : Martin-Kilcher 1976, pl. 39c, n° 2 (tombe 77 : flavien à début II^{ème} siècle); Soleure : Roth-Rubi 1975, pl. 1, n° 13; Vindonissa : Drack 1945, pl. X, n° 10-12; Augst : Drack 1945, pl. VIII, n° 23, pl. X, n° 1; Ettlinger 1949, pl. 4, n° 16, pl. 7, n° 11; Furger et Deschler-Erb 1992, n° 10/36 (env. 80 à 100/110); Oberwinterthur : Rychener 1988, pl. 21, n° 163; Seeb : Drack et al. 1990, pl. 10, n° 13; Baden : Koller et Doswald 1996, Taf. 53, n° 1084.
- 34 imit. c. serv. B**
- Drack 15B, LS 4.2.4. Coupe à panse convexe et lèvre en marli horizontal.
- Lousonna : Lousonna 4, p. 31 (Claude-Flaviens); Lousonna 9 (AH8 : 70/80 à 100/110); Vindonissa : Drack 1945, pl. X, n° 6.

- 35 **imit. c. serv. D** Péniche 4, AV 201, LS 4.2.5. Coupe à panse convexe et lèvre en marli incurvé, maqué par une gorge sommitale.
Genève : Paunier 1981, n^{os} 283-284 (Néron-Flaviens); Lousonna : Lousonna 4, p. 30 (Claude Flaviens); Vidy 1983, n^o 41 (Néron-Domitien); Lousonna 9 (AH8 : 70/80 à 100/110); Avenches : Castella 1987, n^o 136; Castella *et al.* 1999, vol. 2, vol. 2, p. 29 et 95; Vindonissa : Drack 1945, pl. X, n^o 8; Schleithem : Bürgi et Hoppe 1985, fig. 57, n^o 54.
- 36 **imit. Drag. 23** Coupe (ou pyxide) à paroi cylindrique, pied annulaire externe et lèvre en bourrelet.
Lousonna : Lousonna 4, p. 18 (Claude-Flaviens).
- 37 **Péniche 2** Coupe (ou pyxide) à paroi cylindrique, bord en bandeau convexe.
Lousonna : Lousonna 4, p. 27 (Claude-Flaviens).
- 38 **imit. Hermet 9** AV 285. Coupe (ou pyxide) à paroi concave, sans lèvre détachée. Lousonna : Lousonna 4, p. 22-23 (Claude-Flaviens); Faoug : Castella *et al.* 1991, n^o 18 (100-130); Berne-Enge : Bacher 1989, Taf. 30, n^o 20.

Bols (planches VI à IX)

- 39 **Drack 20** AV 127/134, LS 5.5.1. Bol caréné, sans lèvre détachée, à fond généralement ombiliqué.
Genève : Paunier 1981, n^{os} 295, 297 (I^{er} siècle) et 296 (milieu I^{er} siècle); Lousonna : Lousonna 1, pl. 50, n^o 16; Lousonna 4, p. 33 (Claude-Flaviens); Vidy 1983, n^{os} 56-58 (Claude-Néron); Vidy 1985, pl. V, n^o 31 (I^{er} siècle); May Castella et Berti 1991¹, n^o 13 (40 à 70); Orbe-Boscéaz : Luginbühl *et al.* 1994, pl. 2, n^o 13 (Flaviens-II^{ème} siècle); Avenches : AV 127/1 (50-80), 127/2 (20-70); Faoug : Castella *et al.* 1991, n^o 158 (tombe 7 : Antonin); Courroux : Martin-Kilcher 1976, pl. 39c, n^o 1 (tombe 77 : flavien à début II^{ème} siècle); Soleure : Roth-Rubi 1975, pl. 1, n^o 18; Vindonissa : Drack 1945, pl. XI, n^{os} 10-11; CRS, pl. 91, n^o 2 (100-125); Augst : Ettlinger 1949, pl. 7, n^{os} 15-16; Furger et Deschler-Erb 1992, n^{os} 1/11 (2/4 à env. 10), 2/28-30 (env. 10 à 40/50), 11/48 (env. 80/90 à 120/140), 12/38 (env. 90/100 à 130/160) et 13/51 (env. 80 à 120); Bâle : Furger-Gunti 1979, pl. 37, n^o 663 (couche 4 : -10 à 10); Schleithem : Drack 1945, pl. XI, n^o 12; Urner-Astholz 1946, pl. 51, n^{os} 5 et 9; Bürgi et Hoppe 1985, fig. 56, n^{os} 23 (flavien tardif), 24 (fin I^{er} siècle au début II^{ème} siècle), 25, 26 (Flaviens) et 27-29; Baden : Schucany 1996, Abb. 127-128; Koller et Doswald 1996, Taf. 1, n^o 3, Taf. 4, n^o 69, Taf. 36, n^{os} 777-779; CRS, pl. 93, n^{os} 9-10, pl. 95, n^{os} 19-20 et pl. 96, n^o 21; Zurich : Vogt 1948, fig. 38, n^o 25; Oberwinterthur : Rychener et Albertin 1986, n^{os} 88-89 (A : ±1 à 20), 401, 521, 574-576 (C2 : 70/75 à apr. 100), 642, 660-661 (D : début II^{ème} siècle) et 829-831; Rychener 1988, pl. 1, n^o 11, pl. 7, n^o 13 (Hohlgasse A : env. 20 à 30/40), pl. 17, n^o 113 (Hohlgasse C : 40/50 à 110/120), pl. 27, n^{os} 46-47 (Römerstrasse Y : env. 10 à 20), pl. 38, n^o 8, pl. 39, n^o 15 (Püntenstr. B1 : env. 50/60 à 65/75), pl. 42, n^{os} 49-50 (Püntenstr. B2 : vers 65/75), pl. 50, n^{os} 149-153 (Püntenstr. P : 110/120 à 160/170); Eschenz : CRS, p. 211, fig. 52, n^o 1; Kempraten : Matter 1999, Taf. 1, n^{os} 9-11; Coire : Hochuli-Gysel *et al.* 1986, pl. 18, n^{os} 19-20.
- 40 **Drack 21** AV 128, LS 5.5.2. Bol caréné à lèvre moulurée.
40a : lèvre soulignée par deux cannelures.
Genève : Paunier 1981, n^o 287 (Tibère-Claude); CRS, p. 27, fig. 7, n^o 13; Nyon : Rossi *et al.* 1995, fig. 72, n^o 11 (Claude-Néron); Lousonna : Lousonna 2, n^{os} 56 (couche 3c : 30 à 50), 311 (fosse 2 : fin I^{er} siècle av. J.-C.) et 411; Lousonna 3, n^o 103 (couche 4 : vers 60/70); May Castella 1992, n^o 18 (atelier de potier ? Claude-Néron); LS 5.5.2a (AH5 : 10/20 à 40/50); Avenches : AV 128/2 (vers 40); Martigny : Amstad 1984, pl. 1, n^o 18; Berne-Enge : Bacher 1989, pl. 27, n^o 30; Boécourt : Paccolat 1991,

n^{os} 27-28 (n^o 27 : 2^{ème} moitié I^{er} siècle); Vindonissa : Meyer-Freuler 1989, pl. 16, n^o 248 (fin Tibère-début Claude); Augst : Furger et Deschler-Erb 1992, n^o 2/32 (env. 10 à 40/50); Oberwinterthur : Rychener et Albertin 1986, n^{os} 102-104 (A : ±1 à 20); Rychener 1988, pl. 8, n^o 19 (Hohlgasse A : env. 20 à 30/40); Baden : Koller et Doswald 1996, Taf. 1, n^o 2.

40b : lèvre légèrement épaissie, soulignée par deux cordons. Genève : Paunier 1981, n^o 288 (Tibère-Claude); Nyon : Morel et Amstad 1990, n^o 157 (état 2 : 1^{ère} moitié I^{er} siècle); Lousonna : Lousonna 1, pl. 52, n^{os} 2-3; Lousonna 2, n^o 6 (couche 4b : -10 à 20/30); Lousonna 3, n^o 105 (couche 4 : vers 60/70); Vidy 1983, n^{os} 45-46 (Tibère-Claude); Wüthrich 1993, n^o 36 (période 3 : 40 à 60); LS 5.5.2b (CH4 : -10/1 à 10/20); Yverdon : Curdy et al. 1995, n^o 164 (HG3 : fin Claude-Néron); Luginbühl 1995¹, p. 13, n^o 6 (Tibère-Claude); Luginbühl 1995², p. 22, n^o 18 (Auguste); Avenches : AV 128/1 (1 à 25); Meylan Krause 1995, n^o 36 (H2 : 40/50 à 80/90); Blanc et Meylan Krause 1997, n^{os} 21-23 (H1 : -15/-10 à 10/20); St-Triphon : Kaenel et al. 1984, pl. 6, n^o 11 (augustéen); Massongex : CRS, pl. 28, n^o 13; Martigny : Amstad 1984, pl. 2, n^o 20; Berne-Enge : Bacher 1989, pl. 14, n^{os} 18-19; Boécourt : Paccolat 1991, n^{os} 25-28 (n^o 25 : 1^{ère} moitié I^{er} siècle); Soleure : CRS, pl. 51, n^o 5 et pl. 52, n^o 12; Vindonissa : Meyer-Freuler 1989, pl. 10, n^o 152 (Tibère), pl. 16, n^o 247 (fin Tibère-début Claude); Augst : Ettlinger 1949, pl. 6, n^o 1; Furger et Deschler-Erb 1992, Abb. 55, n^{os} 2/33 (10 à 40/50) et 3/50 (40/50 à 60); Bâle : Furger-Gunti 1979, pl. 37, n^o 661 (couche 4 : -10 à 10); Rychener et Albertin 1986, n^{os} 12-13 (A : ±1 à 20), 90-95 (A : ±1 à 20) et 577 (C2 : 70/75 à apr. 100); Rychener 1988, pl. 1, n^o 12; Baden : Schucany 1996, Abb. 112 (notam. 428, 519, 521); Koller et Doswald 1996, Taf. 3, n^{os} 66-68; Eschenz : CRS, pl. 129, n^o 2.

40c : lèvre épaissie en amande, plus ou moins déversée, généralement marquée par des cannelures externes.

Genève : Paunier 1981, n^{os} 289-293 (Flaviens); Lousonna : Lousonna 1, pl. 51, n^{os} 1-3; Lousonna 2, n^o 207 (complexe II : dès Flaviens); Lousonna 4, p. 34, fig. 25, n^{os} 1, 4-5 (Claude-Flaviens); Vidy 1983, n^{os} 47 (50 à 100) et 48 (20 à 70); Vidy 1984, n^{os} 56-60 (2^{ème} moitié I^{er} siècle); May Castella et Berti 1991¹, n^{os} 3 (10 à 40) et 23 (70 à 100); Wüthrich 1993, n^o 59 (période 4 : 60/70 à 90); LS 5.5.2c (AH8 : 70/80 à 100/110), 5.5.2d (AH8 : 70/80 à 100/110) et 5.5.2e (DH5 : 20/30 à 50/60); Orbe-Boscéaz : Luginbühl et al. 1994, pl. 2, n^{os} 15-17 (Flaviens-II^{ème} siècle); Yverdon : Curdy et al. 1995, n^o 151 (HG1 : Tibère); Avenches : AV 128/4 (vers 150), 128/5 (50-80); Castella 1987, n^{os} 138-153; Castella 1994, n^{os} 29-37 (50-80); Castella 1995, n^{os} 17-21 (Claude-Néron); Meylan Krause 1995, n^o 7 (H1 : 1 à 40); CRS, pl. 40, n^o 7 et pl. 43, n^o 4; Castella et al. 1999, vol. 2, vol. 2, p. 30 et 95-96; Faoug : Castella et al. 1991, n^{os} 3 (tombe 1 : Trajan-Hadrien), 58 (tombe 2 : Antonin) et 157 (tombe 7 : Antonin); St-Saphorin : Eggenberger et Auberson 1992, fig. 53, n^o 2; Martigny : Amstad 1984, pl. 1, n^o 19, pl. 2, n^{os} 22-23, 26, 29-32, et pl. 3, n^{os} 50-54; Berne-Enge : Bacher 1989, pl. 27, n^o 36, pl. 33, n^o 23; Berne-Köniz : Bertschinger et al. 1990, pl. 5, n^{os} 3-6 (période I : dernier tiers I^{er} siècle); Soleure : CRS, pl. 53, n^{os} 9-11 et pl. 54, n^{os} 7-8; Vindonissa : Drack 1945, pl. XII, n^{os} 1 et 6; Augst : Furger et Deschler-Erb 1992, n^{os} 3/49 (env. 40/50 à 60); Baden : Schucany 1996, Abb. 129, n^o 757; Koller et Doswald 1996, Taf. 1, n^o 1, Taf. 11, n^{os} 244-245; CRS, pl. 96, n^{os} 24-27; Zurich : Vogt 1948, fig. 38, n^o 2; Oberwinterthur : Rychener et Albertin 1986, n^{os} 446 (C1 45/55 à 70/75) et 523 (C2 70/75 à apr. 100); Rychener 1988, pl. 9, n^o 20 (Hohlgasse A : env. 20 à 30/40), pl. 17, n^o 115 (Hohlgasse C : 40/50 à 110/120); Ebnöther et Eschenlohr 1985, Abb. 9, n^o 7; Seeb : Drack et al. 1990, pl. 10, n^o 14; Kempraten : Matter 1999, Taf. 1, n^o 12; Coire : Hochuli-Gysel et al. 1986, pl. 18, n^{os} 12-14.

40d : lèvre bombée (paroi interne concave), marquée par des cannelures externes.

Nyon : Morel et Amstad 1990, n^o 89; Lousonna : Lousonna 1, pl. 52, n^o 1; Lousonna 4, p. 34, fig. 25, n^o 2 (Claude-Flaviens); Vidy 1983, n^o 44 (Tibère-Claude); Vidy 1985, pl. V, n^o 32 (50 à

- 100); LS 5.5.2f (AH8 : 70/80 à 100/110); Avenches : AV 182/3 (50/80); Meylan Krause 1995, n° 8 (H1 : 1 à 40), n° 35 (40/50 à 80/90); CRS, pl. 36, n° 10; Alle : Demarez et Othenin-Girard et al. 1999, n° 281; Martigny : Amstad 1984, pl. 2, n° 21; Schleithem : Bürgi et Hoppe 1985, fig. 56, n° 33; Oberwinterthur : Rychener et Albertin 1986, n° 663 (D : début II^{ème} siècle); Augst : cf. Furger et Deschler-Erb 1992, Abb. 55, n° 5/68 (60 à 80); Baden : Schucany 1996, Abb. 129, n° 1724; Koller et Doswald 1996, Taf. 30, n° 661; CRS, pl. 96, n° 23 (55-70).
- 41 **imit. Drag. 29** Bol caréné à lèvre moulurée, soulignée par un renflement externe. Lousonna : Lousonna 4, p. 58 (fragment de moule, Claude-Flaviens); Orbe-Boscéaz : Luginbühl et al. 1994, pl. 2, n° 14 (Flaviens); Martigny : voir annexe 1.
- 42 LS 5.5.3. Bol caréné à courte lèvre en bourrelet pincé. Lousonna : Lousonna 9 (10/20 à 40/50); Oberwinterthur : Ebnöther et Eschenlohr 1985, Abb. 9, n° 6.
- 43 **Drack 22** AV 174, LS 5.2.1. Bol hémisphérique à bord souligné par une gorge, sans lèvre détachée. Genève : Paunier 1981, n° 285 (1^{ère} moitié I^{er} siècle); Nyon : Morel et Amstad 1990, n°s 87-88 (état 1B : ±1 à 10/15); Lousonna : Lousonna 2, n° 137 (complexe IV : charnière I^{er} siècle av. à I^{er} siècle apr. J.-C.); Lousonna 3, n° 106 (couche 4 : vers 60/70); May Castella et Berti 1991¹, n° 4 (10 à 40); May Castella et Berti 1991², n° 1 (Auguste); Wüthrich 1993, n° 5; Yverdon : Curdy et al. 1995, n° 188 (HJ : 90-110); Luginbühl 1995², p. 22, n° 19 (Auguste); Avenches : Meylan Krause 1997, n° 6 (augustéen moyen); Blanc et Meylan Krause 1997, n°s 18-20 (H1 : -15/-10 à 10/20); Massongex : Haldimann n° 1991, n°s 159-162 (horizon G : -10 à 10); CRS, pl. 28, n° 14; Soleure : Roth-Rubi 1975, pl. 1, n° 14; CRS, pl. 52, n°s 14; Vindonissa : Meyer-Freuler 1989, pl. 3, n°s 37-39 (Auguste-Tibère), pl. 10, n° 151 (Tibère) et pl. 16, n° 249 (fin Tibère-début Claude); CRS, pl. 83, n° 17 et pl. 84, n°s 1-3; Oberwinterthur : Rychener et Albertin 1986, n° 106-107 (A : ±1 à 20); Rychener 1988, pl. 21, n° 164; Eschenz : Drack 1945, pl. XII, n° 8; Augst : Ettlinger 1949, pl. 5, n°s 3 et 5; Baden : Koller et Doswald 1996, Taf. 4, n° 70.
- 44 AV 168/1 (Paunier 9/11 en céramique peinte). Bol hémisphérique à panse légèrement rentrante et lèvre arrondie, soulignée par une cannelure. Avenches : Castella 1987, n° 154 (90-120).
- 45 **imit. Drag. 37** Drack 14c (sic), AV 197, LS 5.2.2. Bol hémisphérique à lèvre en bourrelet, soulignée par un bandeau lisse. Martigny : Tissot 1979, fig. 1, n° 8; Vindonissa : Drack 1945, pl. X, n° 9. Cf. : Seeb : Drack et al. 1990, pl. 11, n° 18.
- 46 AV 175. Bol hémisphérique à bord droit, arrondi, souligné par une cannelure. Avenches : Meylan Krause 1995, n° 37 (H2 : 40/50 à 80/90); Meylan-Krause, M.-F., étude en cours (Prochimie, post 40). Cf. Drack 1945, pl. XII, n° 10 ("Drack 22A").
- 47 AV 168/2-172/2, LS 5.2.3. Bol hémisphérique évasé, à lèvre en bourrelet soulignée par une cannelure.
47a : profil simple. Orbe-Boscéaz : Luginbühl et al. 1994, pl. 1, n° 6 (Flaviens-II^{ème} siècle); Avenches : AV 168/2; Castella 1987, n° 155; Meylan Krause, M.-F., étude en cours (insula 10); Augst : Furger et Deschler-Erb 1992, n° 4/28 (vers 60) et 6/42 (60 à 80).
47b : lèvre soulignée par une cannelure et un cordon, panse légèrement moulurée. Genève : Paunier 1981, n° 286 (I^{er} siècle); CRS, p. 27, fig. 7, n° 14; Lousonna : Lousonna 9 (contexte résiduel); Orbe-Boscéaz : Luginbühl et al. 1994, pl. 1, n° 7 (Flaviens-II^{ème} siècle); Avenches : AV 172/2 (post 70).

- 48** Bol hémisphérique évasé, à lèvre oblique, pincée.
Lousonna : Luginbühl 1994¹, type 5.2.5 (H7 : 45/50 à 75/80);
Augst : Furger et Deschler-Erb 1992, n° 5/66 (60 à 80).
- 49 imit. Hof. 12** Drack 19, AV 213, LS 5.2.5. Bol hémisphérique à collerette.
Lousonna : Lousonna 3, n° 46 (couche 5 : env. -15/-10 à 40) et 102 (couche 4 : vers 60/70); Lousonna 4, p. 24-25 (Claude-Flaviens); Vidy 1985, pl. IV, n° 28 (40 à 60); May Castella 1992, n° 16 (atelier de potier ? Claude-Néron); Orbe-Boscéaz : Luginbühl et al. 1994, pl. 1, n° 10 (Flaviens-II^{ème} siècle); Yverdon : Curdy et al. 1995, n° 187 (HJ : 90-110); Avenches : Castella 1994, n°s 26-27 (50-80); Castella 1995, n°s 12-15 (Claude-Néron); Meylan Krause 1995, n° 39 (H1 : 40/50 à 80/90); CRS, pl. 36, n° 9 et pl. 40, n° 6; Berne-Enge : Bacher 1989, pl. 44, n° 52; Boécourt : Paccolat 1991, n° 24; Alle : Demarez et Othenin-Girard et al. 1999, n° 280; Oberwinterthur : Rychener et Albertin 1986, n° 365 (B : env. 20 à 45/55); Rychener 1988, pl. 7, n° 12 (Hohlgasse A : env. 20 à 30/40); Ebnöther et Eschenlohr 1985, Abb. 9, n° 8; Vindonissa : Drack 1945, pl. XI, n°s 1 et 9; Meyer-Freuler 1989, pl. 27, n° 405 (Claude-Néron); Augst : Furger et Deschler-Erb 1992, notam. n° 4/30 (env. 60); Baden : Schucany 1996, Abb. 86; Koller et Doswald 1996, Taf. 31, n° 678, Taf. 36, n°s 785-786; CRS, pl. 103, n° 20; Zurich : Vogt 1948, fig. 38, n° 9 (Claude); et n° 24; Coire : Hochuli-Gysel et al. 1986, pl. 18, n°s 7-8.
- 50** AV 170/171, LS 5.2.4. Bol hémisphérique à bord légèrement rentrant et lèvre en bourrelet, soulignée par une ou plusieurs cannelures et cordons.
50a : bord légèrement épaissi et lèvre pincée.
Lousonna : Vidy 1985, n° 34 (40 à 60); May Castella et Berti 1991¹, n° 24 (70 à 100); May Castella et Berti 1991², n° 17 (milieu I^{er} siècle); LS 5.2.4a et 5.2.4b; Yverdon : Curdy et al. 1995, n° 165 (HG3 : fin Claude-Néron); Luginbühl 1995¹, p. 13, n° 9 (Tibère-Claude); Avenches : AV 170/1 (Castella 1994, n° 39, 50-80); CRS, pl. 40, n° 9; Augst : cf. Ettlinger 1949, Taf. 4, n° 18; Baden : Schucany 1996, Abb. 130, n°s 1298-1299.
50b : bord non épaissi, lèvre arrondie. Avenches : AV 171/1 (post 40) et 171/2; Meylan Krause 1995, n° 5 (H1 : 1 à 40) et n° 38 (40/50 à 80/90).
- 51 imit. Drag. 30** AV 123/124, LS 5.1.1. Bol cylindrique à lèvre arrondie, soulignée par un bandeau renflé.
Lousonna : Lousonna 9 (horizon 8 : 70/80 à 100/110); Oberwinterthur : Ebnöther et Eschenlohr 1985, Abb. 9, n° 2; Augst : Ettlinger 1949, pl. 5, n° 1; Seeb : Drack et al. 1990, pl. 10, n° 25; Baden : Schucany 1996, Abb. 87, n°s 1009 et 1075.
- 52** LS 5.4.1/5.4.2. Bol à paroi concave, bord en bandeau.
52a : bord en bandeau convexe, cannelé.
Lousonna : LS 5.4.1 (AH6 : 40/50 à 50/60 ?). Cf. : Augst : Ettlinger 1949, pl. 5, n° 4.
52b : bord en bandeau concave.
Lousonna : LS 5.4.2 (AH7 : 50/60 ? à 70/80).

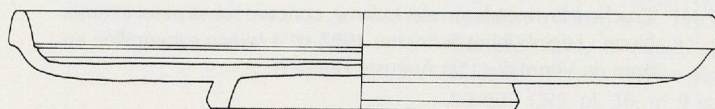
Autres formes (planche XI)

- 53** LS 6.1.1. Gobelet ovoïde à lèvre déversée.
Lousonna : Lousonna 9 (AH8 : 80/90 à 100/110; CH9 : post 100).
- 54** LS 6.1.2/6.1.3. Gobelet ovoïde à courte lèvre déversée.
Lousonna : LS 6.1.2 (AH8 : 70/80 à 100/110) et 6.1.3 (AH6 : 40/50 à 50/60 ?); Faoug : Castella et al. 1991, n° 106 (tombe 3 : Flaviens); Berne-Enge : Bacher 1989, pl. 27, n° 44, pl. 29, n° 43.
- 55** LS 6.1.4. Gobelet ovoïde à lèvre déversée repliée vers le haut, soulignée par un cordon et une cannelure externes.
Lousonna 9 (AH5 : 10/20 à 40/50).

- 56 Tonnelet à embouchure resserrée et lèvre en bourrelet.
 56a : lèvre arrondie.
 Yverdon : Luginbühl 1995¹, p. 13, fig. 4, n° 7 (Tibère-Claude).
 56b : lèvre épaissie, rentrante, de section triangulaire.
 Yverdon : Luginbühl 1995¹, p. 13, fig. 4, n° 8 (Tibère-Claude).
- 57 LS 9.2.1 (Paunier 1 en céramique peinte). Bouteille à col développé et lèvre déversée.
 Lousonna : Lousonna 9 (AH6 : 40/50 à 50/60 ?).
- 58 Cruche à lèvre en bourrelet externe, concave sur sa paroi interne.
 Nyon : Luginbühl et Schneider 1997, n° 4 (pièce estampillée au nom de Vepotalus : fin Auguste-Tibère ?).
- 59 LS 11.2.1. Cruche à lèvre en bandeau cannelé.
 Lousonna : Lousonna 9 (contexte résiduel).
- 60 LS 11.3.1. Cruche à lèvre déversée oblique, de section triangulaire.
 Lousonna : Lousonna 9 (AH6 : 40/45 à 50/60 ?).

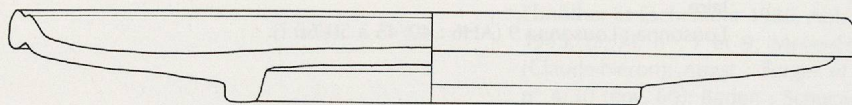
Planche I

1a



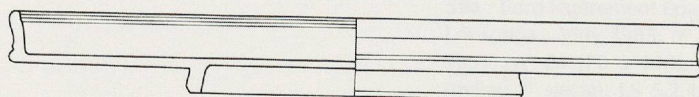
imit. Ha. 1b

1b



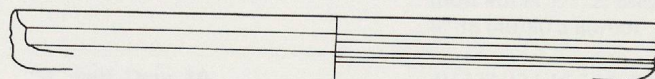
imit. Ha. 1c

2



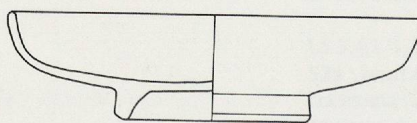
imit. Ha. 2/Drac. 17

3



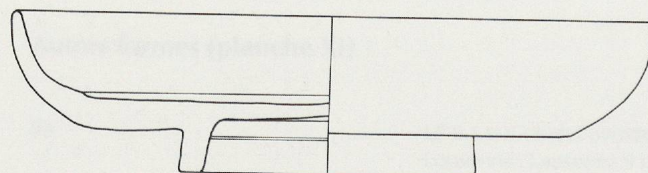
imit. Ha. 4b

4a



Drack 4

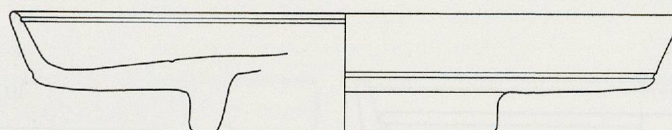
4b



Drack 4

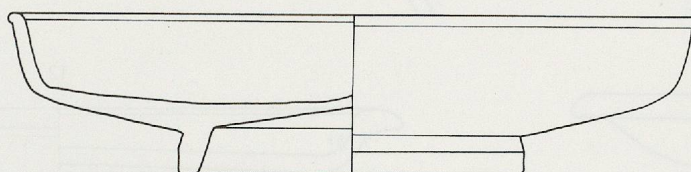
Planche II

5



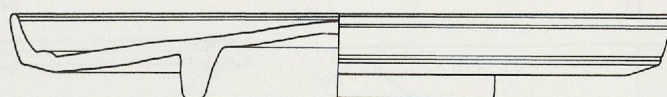
Drack 5

6



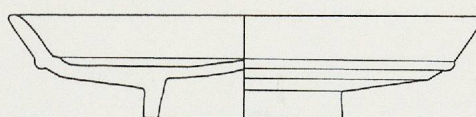
imit. Drag. 18

7a



imit. Drag. 15/17

7b



imit. Drag. 15/17

8

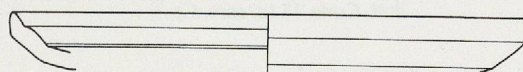
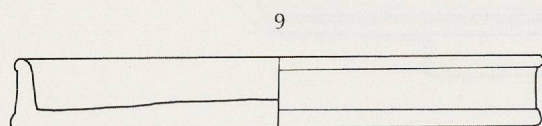
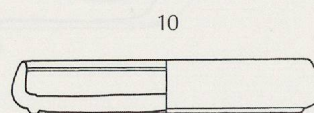


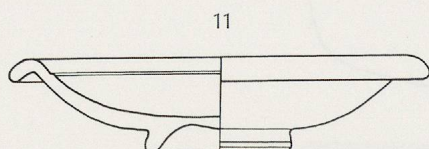
Planche III



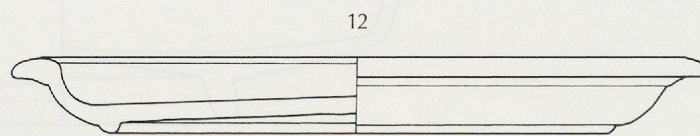
9
imit. Drag. 22



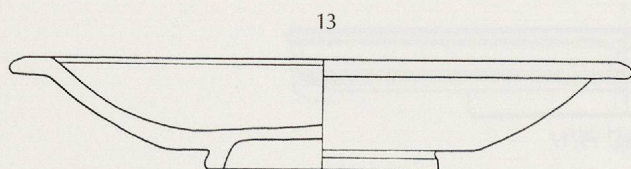
10
Péniche 1



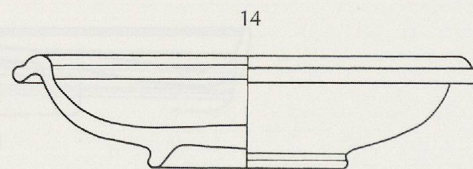
11
imit. Drag. 36 (a. serv. A)



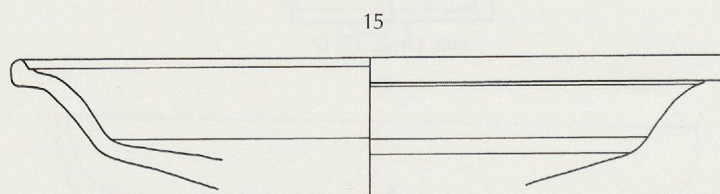
12
Péniche 3



13
imit. a. serv. B



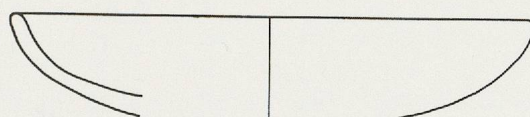
14
imit. a. serv. D



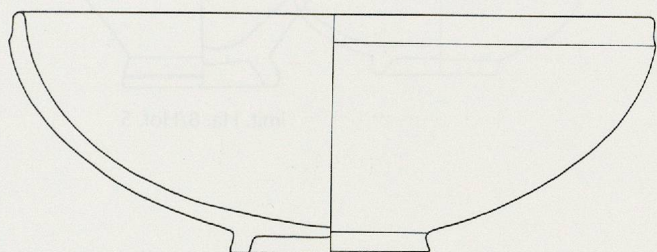
15
imit. Curle 15 (a. serv. C)

Planche IV

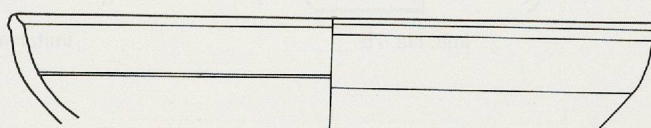
16



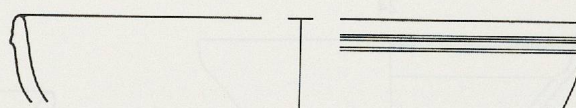
17a



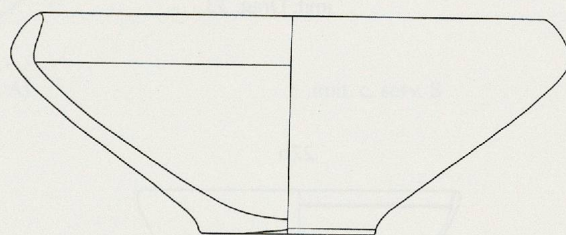
17b



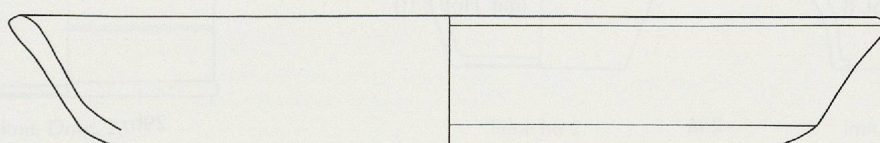
17c



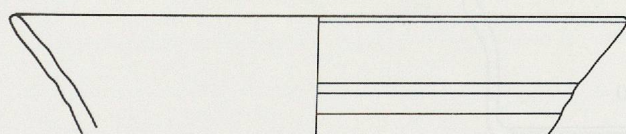
18



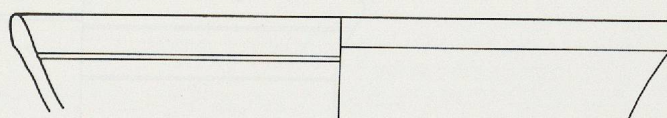
19



20a



20b



21

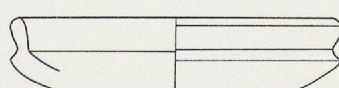
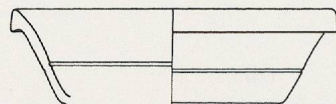


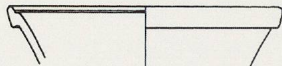
Planche V

22a



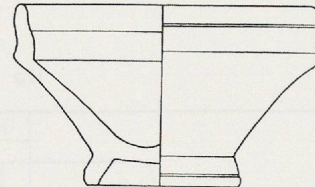
imit. Ha. 7b

22b



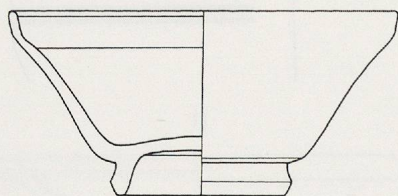
imit. Ha. 7c

23

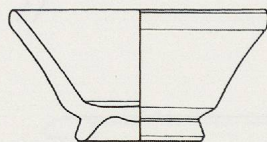


imit. Ha. 8/Hof. 5

24

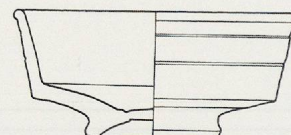


25



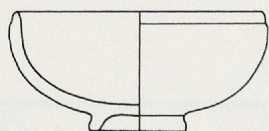
imit. Drag. 33

26



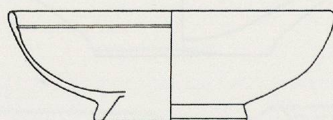
imit. Hof. 9

27a



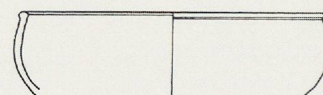
imit. Hof. 8

27b

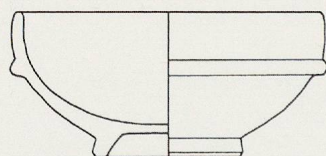


imit. Hof. 8 (?)

28

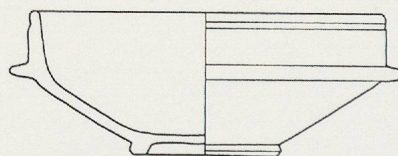


29a



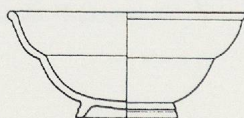
imit. Drag. 24/25

29b



imit. Drag. 24/25

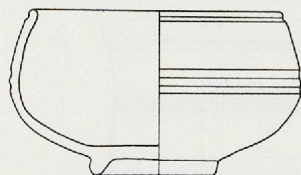
30



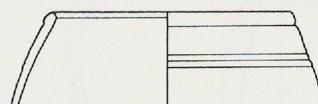
imit. Drag. 27

Planche VI

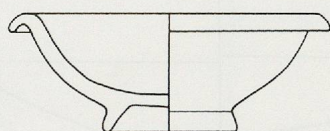
31



32

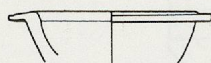


33



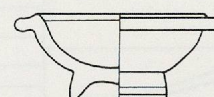
imit. Drag. 35 (c. serv. A)

34



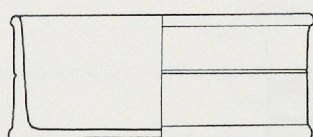
imit. c. serv. B

35



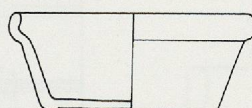
imit. c. serv. D

36



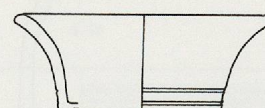
imit. Drag. 23

37



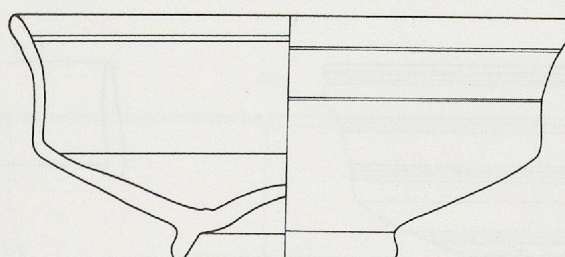
Péniche 2

38



imit. Hermet 9

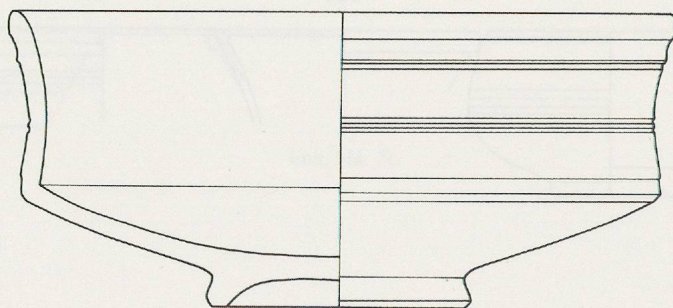
39



Drack 20

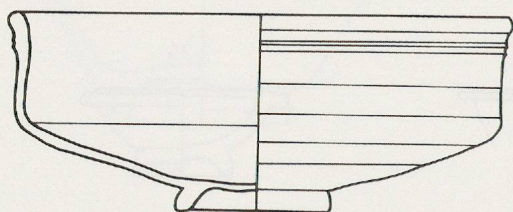
Planche VII

40a



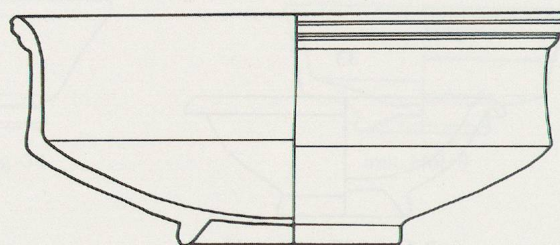
Drack 21

40b



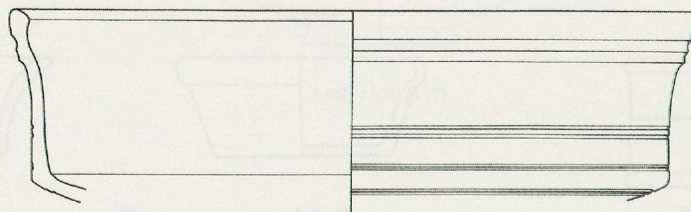
Drack 21

40c



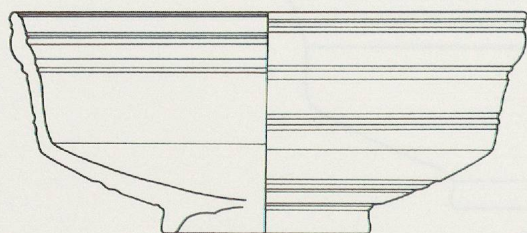
Drack 21

40d



Drack 21

41



imit. Drag. 29

42

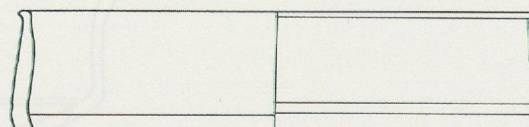
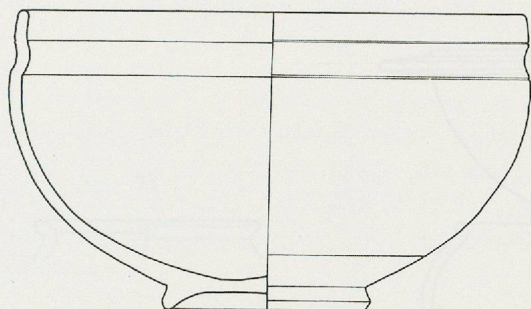


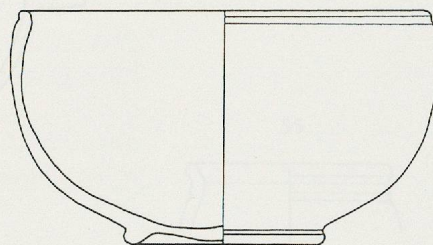
Planche VIII

43

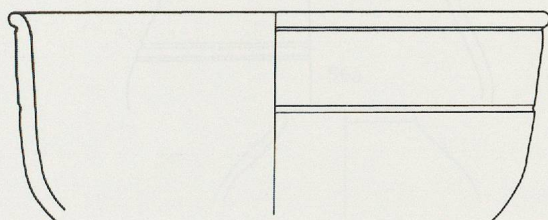


Drack 22

44

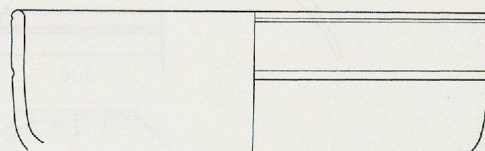


45

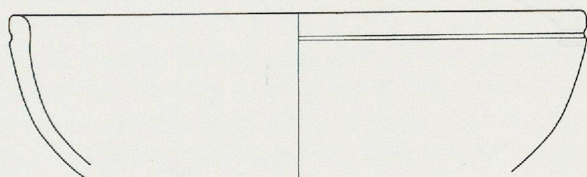


imit. Drag. 37

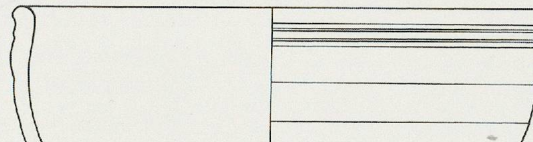
46



47a



47b



48

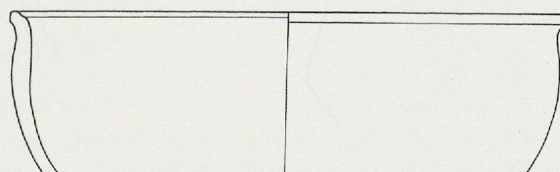
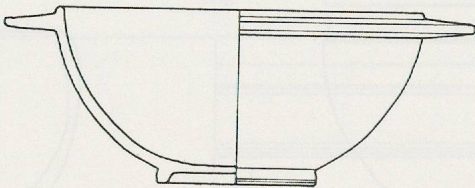


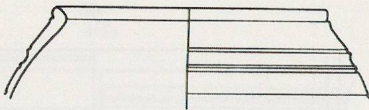
Planche IX

49

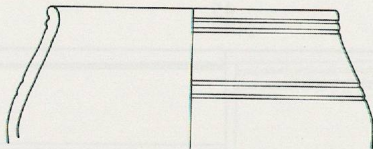


Drack 22

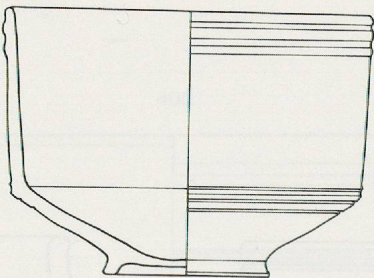
50a



50b

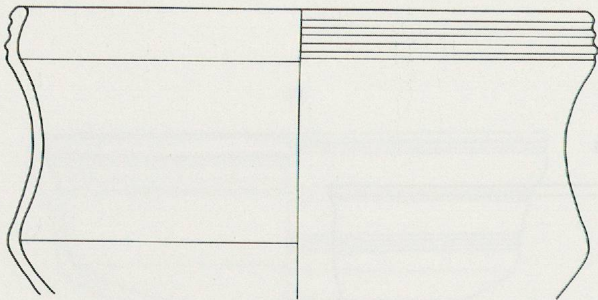


51



Drack 22

52a



52b

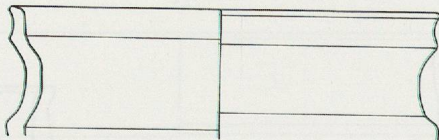
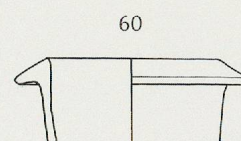
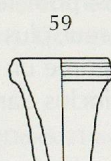
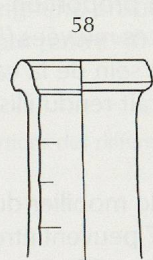
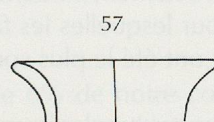
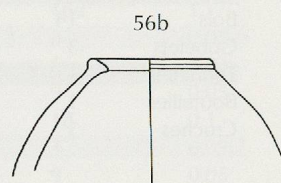
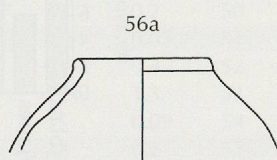
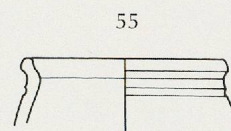
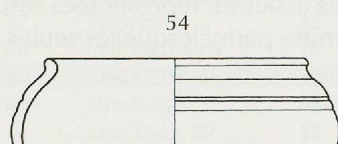
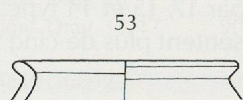


Planche X

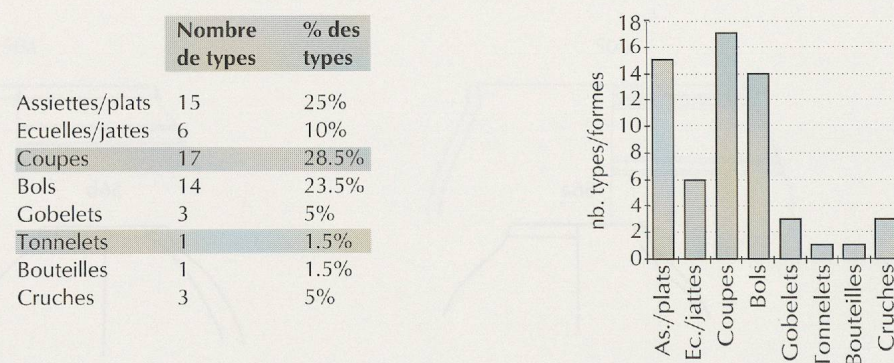


Observations typo-quantitatives

Avant d'aborder la chronologie, l'origine ou la répartition spatiale de ces types, il peut être intéressant de s'arrêter brièvement sur quelques considérations d'ordre quantitatif.

Concernant la répartition des types au sein des formes, tout d'abord, le tableau et l'histogramme ci-dessous montrent une nette disparité entre la diversité des coupes, des bols et des assiettes, représentées respectivement par 17, 15 et 14 types, et celle des autres formes, parmi lesquelles seules les jattes présentent plus de cinq variantes typologiques.

Fig. III.5 Nombres et proportions des types par formes.



Supérieure à celle des bols, pourtant mieux représentés quantitativement (voir chapitre III.I et ci-dessous), la diversité typologique des coupes et des assiettes ne doit pas surprendre. Directement influencées par les modèles d'importation, ces deux formes sont celles pour lesquelles les fabricants de TSI ont le plus cherché à s'adapter aux nouveautés et ont été le plus soumis à la pression de la concurrence.

Les 16'995 occurrences typologiques dénombrées en Suisse occidentale (voir chapitre III.4) constituent une base intéressante pour étudier l'importance quantitative des 60 types distingués dans le répertoire des TSI. Malgré les réserves précédemment émises concernant la représentativité de ce *corpus* (voir chapitre III.1), le tableau et l'histogramme présentés ci-dessous mettent en évidence des représentations très hétérogènes, dominées, pour ne pas dire écrasées, par la proportion du bol Drack 21. Représentant, à lui seul, plus de la moitié des occurrences relevées (52%), ce type peut être considéré comme un phénomène particulier au sein de la catégorie, à tel point qu'il n'a pu être inclus dans la figure III.7, dont il aurait rendu illisibles les données (voir ci-dessous).

Bien que leur nombre soit « artificiellement » majoré par le mobilier du dépotoir de l'atelier Faustus, à Yverdon, les assiettes imit. Ha. 2/Drag. 17 peuvent être considérées sans hésitation comme la deuxième forme la plus produite en TSI. Représentant plus de 10% du mobilier étudié, elles ne sont suivies que de loin par leurs « descendantes » directes, imitant le type Drag. 15/17 (environ 5%), puis par deux formes originales : le bol Drack 22 (4%) et l'assiette Drack 4 (3,6%). Les imitations de coupes Drag. 24/25 (3,4%) et celles de bols à collerette Hof. 12 (2,4%) arrivent ensuite, suivies par les bols Drack 20 (1,8%), puis par des imitations d'assiette Ha. 1 et de coupes Drag. 27 et Drag. 35, toutes trois représentées par 1,5% des occurrences. Cinq autres types, seulement, atteignent ou dépassent le seuil du 1% du mobilier étudié : les coupes imit. Ha. 8/Hof. 5, appartenant au même service que les assiettes Ha. 2/Drag. 17, les imitations d'assiettes Drag. 18, très largement importées sur le Plateau suisse, les bols originaux 47, les imitations de Drag. 36 et les bols 50, de tradition celtique.

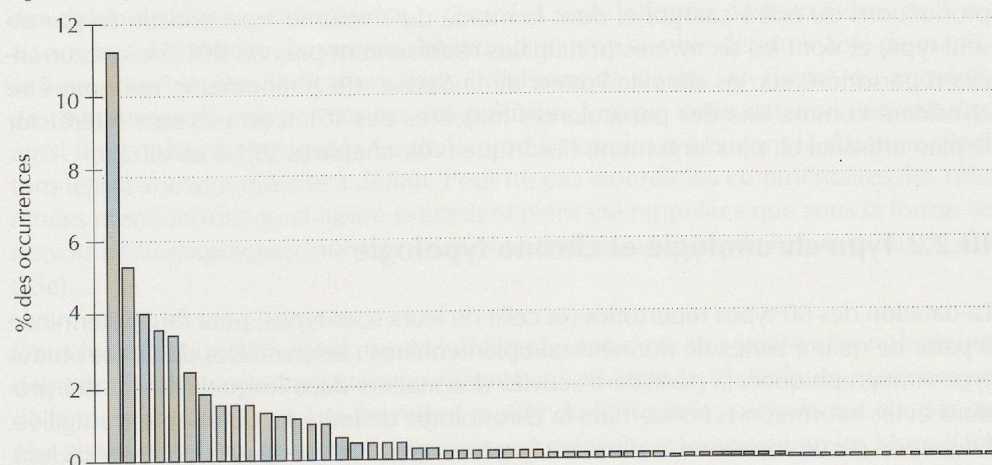
Fig. III.6 Nombres et proportions des occurrences typologiques en Suisse occidentale.

Type	Appellation trad.	nb. oc.	% oc.	Type	Appellation trad.	nb. oc.	% oc.
1	imit. Ha. 1	259	1.5	31		17	0.1
2	imit. Ha. 2/Drag. 17	1903	11.2	32		12	0.07
3	imit. Ha. 4b	25	0.1	33	imit. Drag. 35	252	1.5
4	Drack 4	606	3.6	34	imit. c. serv. B	12	0.07
5	Drack 5	67	0.4	35	imit. c. serv. D	60	0.4
6	imit. Drag. 18	197	1.2	36	imit. Drag. 23	52	0.3
7	imit. Drag. 15/17	904	5.3	37	Péniche 2	32	0.2
8		25	0.1	38	imit. Hermet 9	16	0.09
9	imit. Drag. 22	42	0.2	39	Drack 20	306	1.8
10	Péniche 1	104	0.6	40	Drack 21	8849	52
11	imit. Drag. 36	165	1	41	imit. Drag. 29	12	0.07
12	Péniche 3	47	0.3	42		21	0.1
13	imit. a. serv. B	3	0.02	43	Drack 22	684	4
14	imit. a. serv. D	25	0.1	44		22	0.1
15	imit. Curle 15	34	0.2	45	imit. Drag. 37	16	0.09
16		9	0.05	46		3	0.02
17		23	0.1	47		188	1.1
18		2	0.01	48		4	0.02
19		29	0.2	49	imit. Hof. 12	408	2.4
20		33	0.2	50		182	1
21		9	0.05	51	imit. Drag. 30	8	0.05
22	imit. Ha. 7	61	0.4	52		6	0.03
23	imit. Ha. 8/Hof. 5	221	1.3	53		9	0.05
24		15	0.09	54		18	0.1
25	imit. Drag. 33	38	0.2	55		3	0.02
26	imit. Hof. 9	34	0.2	56		9	0.05
27	imit. Hof. 8	74	0.4	57		3	0.02
28		4	0.02	58		4	0.02
29	imit. Drag. 24/25	570	3.4	59		4	0.02
30	imit. Drag. 27	251	1.5	60		4	0.02

Chiffres tirés des tableaux du chapitre III.4.

Les 44 types restants, qui ne représentent que 6% de notre *corpus*, peuvent être répartis en trois groupes. Le premier, dont les sept types atteignent une proportion variant entre 0,6 et 0,3% de l'ensemble (50 à 100 occurrences, environ), est constitué d'imitations de coupes importées relativement fréquentes en Suisse occidentale (Ha. 7, Hof. 8, Drag. 23, service D) et de types propres à l'atelier de La Péniche, sur-représentés dans notre *corpus* par le mobilier issu de ses dépotoirs. Une quinzaine de types atteignent, ensuite, une proportion comprise entre 0,2 et 0,1% du mobilier pris en compte (entre 40 et 20 occurrences, environ). Composé surtout d'imitations

Fig. III.7 Proportions des différents types en Suisse occidentale (Drack 21 excepté).



de types plus rares (comme la coupe Hof. 9) ou plus tardifs (comme l'assiette Curle 15), ce groupe comprend aussi deux formes de jattes originales (types 19 et 20). Les 22 derniers types constituent un groupe assez hétérogène, composé de six formes attestées par plus de 10 occurrences (imitations ou dérivés de types importés, pour la plupart), et de types très rares, généralement inconnus en sigillée, dont le plus faiblement représenté est la jatte 18, connue seulement par deux occurrences avoisiées.

Illustrées de manière assez saisissante par l'histogramme ci-dessus, ces données permettent quelques conclusions concernant l'importance quantitative des types produits en imitations de sigillée et la proposition d'un modèle que les découvertes futures ne risquent guère de contredire. Avec plus de la moitié des occurrences relevées, le bol Drack 21 s'impose, nous l'avons dit, comme un phénomène tout à fait particulier au sein des TSI et comme la forme emblématique de cette catégorie de mobilier. Seul autre type à dépasser la barre des 10% des collections étudiées, les assiettes imit. Ha. 2/Drac. 17 sont la forme imitée la mieux représentée et peuvent être considérées, Drack 21 exclu, comme le seul type « très fréquent » en imitations de sigillée. Représentant entre, environ, 5% et 3% du mobilier étudié, les imitations de Drac. 15/17 et 24/25, ainsi que les formes Drack 4 et 22, peuvent, quant à elles, être qualifiées de « fréquentes », observation qui prend tout son intérêt quand on étudie leurs origines (deux formes imitées de modèles importés et deux propres au Plateau suisse, voir chapitre III.3). Dans le groupe des types « assez fréquents » peuvent être rangés (assez arbitrairement) tout ceux dont la proportion est supérieure ou égale à 1,5% des occurrences, soit plus de 250 individus sur les près de 17'000 répertoriés. Des cinq types qui s'y rattachent, quatre imitent des modèles largement importés dans l'aire de production des TSI (assiettes imit. Ha. 1, coupes imit. Drac. 27 et 35, bols Hof. 12) et un seul, le bol Drack 20, est de tradition indigène. Les 49 autres types, quant à eux, peuvent être répartis dans trois groupes quantitatifs : celui des formes « assez rares », représentant entre 1,5% et 1% du *corpus* (plus de 100 occurrences), constitué par des formes imitées (imit. Ha. 8/Hof. 5, imit. Drac. 18 et 36) et quelques formes originales (bols 47 et 50), celui des formes "rares", composant entre 1% et 0,3% du mobilier étudié (plus de 50 occurrences), constitué surtout de formes imitant des modèles importés (imit. Ha. 7, Hof. 8, Drac. 23, service D) et, enfin, celui des types « très rares », représentés par moins de 50 individus, dont se détache encore un groupe ne dépassant pas 10 occurrences (moins de 0,1%), constitué presque exclusivement par des formes originales, qui peuvent être considérées comme « rarissimes ». Le mobilier recueilli lors des fouilles du *vicus* de Massongex comprend, en outre, deux *unica* qui n'ont pas été retenus dans notre typologie (conformément à la méthode précédemment définie), mais qui sont présentés dans l'annexe I, à la fin du catalogue des pièces sélectionnées pour illustrer le faciès de ce site.

Cette approche quantitative, ainsi, tempère fortement l'image de diversité donnée par un répertoire de 60 types et met en évidence une grande standardisation des productions de notre catégorie, dont la moitié du « volume » est constituée par un seul type, et dont les six formes principales représentent près de 80% des occurrences répertoriées sur les sites de l'ouest de la Suisse. Ce phénomène, qui peut être considéré comme une des particularités majeures des TSI, n'est pas sans intérêt sur le plan artisanal et, plus largement, historique (voir chapitres VI.1.4 et VII.2)...

III.2.2 Typo-chronologie et chrono-typologie

La datation des 60 types répertoriés (et celle de leurs sous-types) peut être déterminée à partir de quatre sortes de données complémentaires : les parallèles datés, les études typo-stratigraphiques, la période d'activité des ateliers dans lesquels ils ont été produits et les informations concernant la chronologie de leurs modèles en terre sigillée. En grande partie mentionnés dans le répertoire typologique du chapitre précédent,

les parallèles datés sont une source d'informations indispensables pour définir la chronologie de ces types et pour vérifier leur « contemporanéité » sur les différents sites. Issus d'ensembles généralement datés par cross-dating à partir de céramiques importées (des sigillées, dans la plupart des cas) ou, plus rarement, par dendrochronologie, ils présentent néanmoins des inconvénients principalement liés à des problèmes de résidualité et à l'hétérogénéité des informations disponibles. En effet, il n'est pas certain qu'une céramique et la couche dans laquelle elle a été découverte soient contemporaines. S'il ne peut être plus récent, un objet, quel qu'il soit, peut être plus ancien (parfois, même, beaucoup plus) que son contexte, comme le démontrent, si besoin est, les silex ou les céramiques préhistoriques fréquemment mis au jour dans des niveaux d'époque gallo-romaine. Les ensembles datés fournissent donc surtout des *termini ante quem*, très utiles pour situer le début d'une production, mais peu fiables pour situer son arrêt, à cause de la proportion élevée de matériel résiduel dans certaines couches, comme les remblais de construction. Provenant d'ensembles de sites variés et de gisements de natures différentes (couches de construction, d'occupation ou de démolition, à constitution lente ou « instantanée », « propres » ou « contaminées » par du matériel plus ancien), ces pièces datées ont encore le désavantage de constituer un *corpus* disparate dont la constitution découle souvent de facteurs aléatoires ou arbitraires³¹. Encore trop rares, les études typo-stratigraphiques « exhaustives » sont la seule réponse à ce problème en fournissant des informations « objectives » et « complètes » dont la représentativité est bien supérieure. Prenant en compte tout le matériel de la parcelle A des fouilles de Lousonna-Chavannes 11 (1989-1990), la typo-chronologie publiée dans le no 9 de la série *Lousonna* est, pour l'heure, le meilleur exemple de ce genre d'étude en Suisse occidentale. Couvrant plus de trois siècles, d'environ -50 à la période sévérienne, cette stratigraphie présente un intérêt tout particulier pour l'étude des imitations de sigillée, qui y sont représentées dans huit de ses 10 horizons et par plus de 1'100 occurrences de type déterminé³². Une imitation ne pouvant apparaître avant son modèle, la typo-chronologie des sigillées importées constitue une base indispensable à l'étude de celle des TSI (formes originales exceptées), d'autant qu'elle constitue, rappelons-le, l'essentiel des informations utilisées pour dater les ensembles et les horizons stratigraphiques. Il n'est cependant pas toujours évident de déterminer le modèle dont les artisans « helvètes » se sont inspirés. Les mêmes formes, en effet, ont parfois été produites en sigillée italique et en sigillée gauloise et seul le *terminus post quem* donné par l'apparition des premières, plus anciennes, peut être considéré comme significatif.

Les datations de W. Drack n'ont pas été prises en compte pour établir notre typo-chronologie, mais elles ont été rappelées pour chaque type étudié dans son ouvrage de 1945³³ et font l'objet d'un commentaire au chapitre III.6.

La chronologie des 60 types définis au chapitre précédent est présentée ci-dessous sous la forme d'un catalogue et de tableaux qui doivent être considérés comme un état de la recherche et non comme des conclusions définitives. Dans le catalogue, des dates absolues, généralement présentées sous la forme de fourchettes de 5 ou 10 ans, ont été utilisées lorsque la datation d'un type semble déterminable de manière assez précise. Des indications en subdivisions de siècles, en règnes ou en périodes dynastiques³⁴ ont, par contre, été préférées lorsque cette datation ne peut être aussi fine, notamment pour la fin de la production des types dont la datation, répétons-le, est souvent difficile à définir. Pour ne pas alourdir les commentaires, les références mentionnées au chapitre précédent n'ont été rappelées que sous la forme de renvois bibliographiques (nom de l'auteur et date de parution de l'ouvrage ou de l'article).

Dans les tableaux, ces datations ont été replacées dans des grilles chronologiques débutant à la période augustéenne moyenne³⁵, divisant le I^{er} siècle de notre ère en décennies et s'achevant à la première moitié du II^{ème} siècle, période qui n'a pas pu être subdivisée faute de données suffisamment précises. La présence des types dans

31. Seules les pièces les mieux conservées sont généralement présentées pour illustrer un ensemble ou un horizon.

32. Voir *Lousonna* 9, p. 63.

33. Drack 1945, p. 62-100 et tableau, p. 159.

34. Pour les conventions terminologiques concernant la chronologie, voir chapitre I.1.

35. Début de la production des TSI « helvétiques ». Voir chapitre II.3.2.

ces périodes est symbolisée par un grisé foncé quand leur production y est certaine, par un grisé plus clair quand elle y est probable et par une trame très légère quand elle n'y est que possible. Les trois premiers tableaux adoptent une présentation typo-chronologique, ordonnée selon le classement typologique du chapitre III.2 (types et sous-types). Les deux derniers sont présentés selon un ordre chrono-typologique, dans lequel les types sont classés selon leur ordre d'apparition.

Argumentation des datations

1	imit. Ha. 1	-15/-10 au milieu du I ^{er} siècle Drack (1) : spätaugusteisch ³⁶ - frühclaudisch
1a	imit. Ha. 1b	-15/-10 à 30/40
1b	imit. Ha. 1c	-10 ?/1 à 40/50

Les assiettes imitant le type italique Ha. 1 (service I de Haltern³⁷) sont parmi les plus anciens types produits en imitations de sigillée et apparaissent fréquemment dès le premier horizon où cette catégorie est représentée. Souvent estampillées au nom des premiers potiers producteurs de TSI, comme Vepotalus (voir chapitres V.1.1 et V.2.2), ces assiettes sont attestées dès la période augustéenne moyenne dans les fosses de l'Hôtel-de-Ville, à Genève (Rossi et Haldimann 1994), dans l'horizon 3 des parcelles B, C et D des fouilles de Lousonna-Chavannes 11³⁸, dans des ensembles datés du changement d'ère sur le *forum* de Lousonna (Lousonna 2) et dans l'horizon 1 des fouilles de l'*insula* 20 à Avenches (-15/-10 à 10/20, Blanc et Meylan Krause 1997). Assez difficile à situer à cause de la persistance de pièces résiduelles, la fin de la production de ce type ne semble pas antérieure à la fin de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère, si l'on en croit sa forte représentation dans l'horizon 6 des fouilles de Chavannes 11 (40/50 à 50/60 ?), à Lousonna, ou sa présence dans les niveaux contemporains de la *domus* du Musée (Wüthrich 1993, période 3 : 40 à 60). Les occurrences en contexte plus tardif (II^{ème} siècle à Chavannes 11, III^{ème} siècle à Nyon-Bel-Air), beaucoup plus rares, sont par contre certainement résiduelles.

Logiquement, les exemplaires à lèvre à paroi interne convexe, imitant le service Ib de Haltern semblent apparaître et disparaître un peu plus tôt que ceux à paroi interne concave, imitant le service Ic, légèrement plus tardif. Ces derniers, en effet, ne sont pas attestés avant la fin du I^{er} siècle avant J.-C., mais il est probable qu'ils aient fait leur apparition dès les environs de -10. Dans la stratigraphie de référence des fouilles de Chavannes 11 (parcelle A), comme sur d'autres sites, une majorité des imitations de Ha. 1 en contexte post-tibérien appartient à ce dernier sous-type.

2	imit. Ha. 2/Drag. 17	1/10 à Néron Drack (2) : spätaugusteisch- früh-tiberisch (frühclaudisch)
---	-----------------------------	---

Les premières occurrences de ce type très fréquent en TSI apparaissent dans quelques (rares) contextes de la période augustéenne finale (horizon 4 de la parcelle C des fouilles de Chavannes 11, notamment³⁹). Antérieurs à la diffusion du Drag. 17 de Gaule méridionale, les exemplaires précoces sont manifestement des imitations du prédécesseur italique (Ha. 2), mais la forme ne semble se généraliser que durant la période tibérienne, probablement sous l'influence des productions de La Graufesenque. Encore bien représenté dans les niveaux du début de la période flavienne (à Lousonna-Chavannes 11, notamment), ce type a très certainement été produit jusqu'au règne de Néron (il semble disparaître aux environs de l'an 50 dans les ateliers de Gaule méridionale⁴⁰).

36. Cette notion ne doit pas être considérée comme l'équivalent précis de notre « augustéen final » (1 à 15, voir chapitre I.1), mais correspond à une fourchette chronologique plus « lâche », recouvrant grosso modo la seconde moitié du règne d'Auguste.

37. Notion définie par S. Loeschcke en 1909 (Loeschcke 1909) et précisée par R. Fellmann (sous-services Ia, Ib et Ic, Fellmann 1955). Voir aussi Goudineau 1968, p. 11-66.

38. Lousonna 9, p. 61.

39. Lousonna 9, p. 61.

40. Voir Bémont et al. 1987, p. 12.

7 **imit. Drag. 15/17** 30/40 à la fin du I^{er} siècle
Drack (3) : spätkaiserlich-flavisches

7a 30/40 aux Flaviens
7b 40/50 (?) à la fin du I^{er} siècle

Contemporaine de la forme Drag. 18, le type Drag. 15/17 a été produit en sigillée dès les environs de l'an 30⁴⁴ et, surtout, depuis le début du règne de Claude, à partir duquel il est attesté en TSI sur tout le Plateau suisse et, notamment, à Genève (Paunier 1981), Lousonna (Lousonna 4, Vidy 1985, Lousonna 9), Yverdon (Curdy et al. 1995) et Avenches (Castella 1995). Très fréquent durant la période néronienne, il est encore bien représenté dans l'horizon flavien des fouilles de Chavannes 11 (Lousonna 9, H 8) et semble avoir été produit au moins jusqu'à l'extrême fin du I^{er} siècle.

Ses deux sous-types sont attestés dès la période claudienne, mais le second, au profil plus complexe, est beaucoup mieux représenté que le premier à partir des années 70/80 (voir Lousonna 9, notamment).

8 30/40 (?) aux Flaviens

Rare, mais assez largement réparti sur le Plateau suisse, ce type d'assiette à lèvre pincée trouve son occurrence publiée la plus précoce dans une couche datée entre -15/-10 et 30/40 de Lousonna (Lousonna 3). Attesté dans plusieurs ensembles Claude-Néron, notamment à Nyon (Rossi et al. 1995), Lousonna (Lousonna 2, 3 et 9) et Avenches⁴⁵, il semble disparaître durant la période flavienne, notamment à Chavannes 11, où aucune de ses occurrences n'est postérieure à 70/80. Un exemplaire mis au jour dans l'horizon 11 du théâtre d'Augst (Furger et Deschler-Erb 1992, 80/90 à 100/110) n'est, cependant, pas forcément résiduel et empêche d'exclure que cette forme ait été produite jusqu'aux dernières décennies du I^{er} siècle.

9 **imit. Drag. 22** 40/50 aux Flaviens

La forme Drag. 22, apparue vers l'an 40 à La Graufesenque⁴⁶, semble avoir été imitée sur le Plateau suisse entre le règne de Claude et l'époque flavienne, période durant laquelle elle est attestée à Lousonna (Lousonna 4), à Avenches (Meylan Krause 1995) et à Augst (Furger et Deschler-Erb 1992, H10 : 80 à 100/110). Produite, entre autres, dans l'atelier de La Péniche, à Lousonna, cette forme est relativement rare en TSI et n'était pas connue de Drack (elle n'est pas représentée dans la typologie d'Avenches, ni dans la stratigraphie de référence des fouilles de Chavannes 11).

10 **Péniche 1** 40/50 aux Flaviens

Produit exclusivement dans l'atelier de La Péniche, et donc contemporain de son activité, ce type peut être situé dans une fourchette chronologique allant du règne de Claude aux Flaviens. Bien que ce type rare ne soit représenté que par un nombre très restreint d'occurrences datées (hors de l'atelier), il est très probable que sa production ait débuté aux alentours de 40/50 pour s'achever sous le règne de Vespasien ou, peut-être, de Domitien.

11 **imit. Drag. 36** 60/70 au milieu du II^{ème} siècle
Drack (14A) : spätneronisch

Forme emblématique des nouveaux services produits à La Graufesenque à partir de la période néronienne⁴⁷, les assiettes Drag. 36 (service A) semblent avoir été imitées sur le Plateau suisse surtout à partir du début de la période flavienne. Assez rares à Lousonna, malgré leur production dans l'atelier de La Péniche, elles sont beaucoup plus fréquentes à Avenches, principalement dans les tombes du dernier quart du

44. Voir Bémont et al. 1987, p. 12.

45. Ensemble inédit situé entre 10 et 40/50. Pièce publiée dans Castella et Meylan-Krause 1994, p. 77 (AV 254).

46. Voir Bémont et al. 1987, p. 12 (Drag. 4/22).

47. Services A à F définis et qualifiés de « flaviens » par A. Vernhet (Vernhet 1976). Le service A semble apparaître à La Graufesenque vers 60, voir Vernhet 1976, p. 18-19, ou Bémont et al. 1987, p. 14.

I^{er} siècle et de la première moitié de la période antonine. Des occurrences en « TSI tardive » ou en céramique à revêtement argileux sont attestées dans la capitale helvète au moins jusqu'à la période sévérienne.

12 Péniche 3 Néron aux Flaviens

Comme la forme 1 de la même typologie, cette forme n'a été produite que dans l'atelier de La Péniche dont l'activité est située entre 40/50 et la période flavienne. Probablement inspiré par la forme italique Consp. 40 (voir chapitre III.3), dont l'apparition ne semble pas antérieure au milieu du I^{er} siècle, ce type n'a certainement pas été produit en TSI avant le début de l'époque néronienne. Sa ressemblance avec le service A de la Graufesenque, inconnu avant les environs de l'an 60, permet même de penser qu'il n'a pas été produit en TSI avant les années 60-70.

13 imit. a. serv. B. 70 à 100 ?
Drack (14B) : spätneronisch

Légèrement plus tardif que le service A, le service B, à lèvre en marli horizontal, est apparu au tout début du règne de Vespasien dans les ateliers de sigillée de La Graufesenque⁴⁸. Très rares en TSI, les assiettes de ce service, notamment avenchoises (AV 263), peuvent être datées entre 70 et 100 après J.-C.

14 imit. a. serv. D 70 à 130 ?

Apparu dès le milieu du I^{er} siècle de notre ère à La Graufesenque⁴⁹, le service D est le plus précoce des six services dits « flaviens » de sigillées sud-gauloises. Ses rares attestations en TSI, cependant, ne semblent pas antérieures aux imitations du service A (Drag. 35/36) et peuvent être situées approximativement entre 70 et 130 au vu, notamment, de leur représentation dans les nécropoles avenchoises (AV 262).

15 imit. a. serv. C 90/100 au milieu du II^{ème} siècle

Produit seulement à partir de la dernière décennie du I^{er} siècle dans les grands ateliers de sigillées, le service C et, en l'occurrence, ses assiettes (connues aussi sous l'appellation Curle 15) ne sont pas attestées en TSI avant le début de la période antonine. Type le plus tardif imité en TSI (voir ci-dessous), elles semblent avoir été produites jusqu'à la disparition de la catégorie (probablement vers 150).

16 -10/1 à Claude (Tibère ?)

Attesté seulement dans l'ouest du Plateau, ce type d'écuelle au profil très simple est représenté dès l'horizon 4 des fouilles de Lousonna-Chavannes 11, daté entre -10/1 et 10/20. Certainement produit dès la fin du I^{er} siècle avant notre ère (datation corroborée par un exemplaire de Berne-Enge, Bacher 1989), ce type est représenté dans la stratigraphie de Chavannes 11 jusqu'au règne de Claude (horizon 6, 40/50 à 50/60 ?). Il n'est pas exclu, cependant, que sa production se soit déjà tarie déjà durant la période tibérienne.

17 10/20 à 60/70

- 17a** 10/20 à 40/50
- 17b** 20/30 (?) à 60/70
- 17c** 40/50 à 60/70

Assez rares, mais attestées à Lousonna, Orbe-Boscéaz, Avenches, Berne-Enge et Baden, les jattes de ce type peuvent être datées assez précisément grâce aux données de la stratigraphie de Lousonna-Chavannes 11. Le premier de ses sous-types, à

⁴⁸. Voir Vernhet 1976, p. 18-19 et Bémont et al. 1987, p. 14 (Herm. 28).

⁴⁹. Voir Vernhet 1976, p. 18-19 et Bémont et al. 1987, p. 14 (Herm. 27).

lèvre soulignée par une gorge externe, y est attesté seulement dans l'horizon 5, daté entre 10/20 et 40/50, et peut être sans trop de doutes attribué à la période tibérienne. Le second, à lèvre pincée, est lui aussi représenté dès cet horizon tibérien, mais perdure aux horizons 6 et 7, soit jusqu'à la période néronienne. Une occurrence de cette forme est, en outre, attestée dans un ensemble avenchois antérieur à 60 (Meylan Krause 1995) et une autre dans les niveaux précoces de la villa d'Orbe-Boscéaz, dont l'occupation ne semble pas commencer avant les années 60/70 (Luginbühl et al. 1994). Le dernier, à lèvre en bandeau, semble légèrement plus tardif et n'est représenté que dans les horizons 6 et 7 (Claude-Néron) de la stratigraphie lausannoise.

18 1^{er} siècle (jusqu'à 80/90 ?)

Jatte à bord rentrant, empruntée au répertoire des céramiques laténiennes, le type n° 18 n'est attesté qu'à Avenches et à Augst. Dans le premier site, sa seule occurrence publiée provient d'une tombe de la nécropole d'En Chaplix, datée des alentours de l'an 40. A Augst, ce type est représenté dans les horizons 1 à 8 des fouilles du théâtre (Furger et Deschler-Erb 1992), soit entre la période augustéenne finale et le règne de Domitien.

19 10/20 à Néron (Claude ?)

La jatte à bord oblique n° 19 est surtout représentée à Lousonna, où sa présence est attestée dans les horizons 5 à 7 de la stratigraphie de référence des fouilles de Chavannes 11, soit entre 10/20 et 70/80. Bien qu'aucune certitude ne puisse être acquise à partir des données disponibles, sa rareté dans le dernier de ces horizons laisse supposer que sa production a dû s'achever sous le règne de Néron ou peut-être, déjà, à la fin de la période claudienne.

20 -10 ?/1 à Vespasien

20a -10 ?/1 à Néron (fin du règne de Claude ?)
20b 10/20 (20/30 ?) à Vespasien

Attesté seulement en Suisse occidentale, notamment à Lousonna et à Avenches, ce type de jatte tronconique apparaît dès l'horizon 4 des fouilles de Chavannes 11 (-10/1 à 10/20) et y est représenté jusqu'à l'horizon 7, dont la fermeture est située aux environs de 70/80. Le premier de ses sous-types, sans lèvre détachée, semble être le plus ancien. Représenté dans un ensemble avenchois daté entre 1 et 40 (Meylan-Krause 1995), il semble disparaître à Lousonna au milieu du 1^{er} siècle (plus d'occurrences à Chavannes 11 après 50/60). Le second, lui, n'apparaît pas avant l'horizon 5 de la stratigraphie lausannoise (10/20 à 40/50) et y perdure jusqu'au règne de Vespasien.

21 Claude ?

Ce type très rare de jatte à carène saillante n'est connu en contexte daté que par une occurrence de Lousonna, issue d'un ensemble claudien des fouilles de Chavannes 11 (Luginbühl 1994¹).

22 **imit. Ha. 7** -15/-10 au milieu du 1^{er} siècle
Drack (7) : augusteisch

22a **imit. Ha. 7b** -15/-10 au milieu du 1^{er} siècle
22b **imit. Ha. 7c** -15/-10 au milieu du 1^{er} siècle

Les coupes imitant la forme italique Ha. 7, comme les assiettes du même service, sont attestées dans des ensembles antérieurs au changement d'ère sur différents sites, à Genève notamment (Haldimann et Rossi 1994), ainsi qu'à Massongex

(Haldimann et al. 1991). Fréquentes à Lousonna et à Avenches durant la période augustéenne finale et la période tibérienne, ces coupes sont représentées entre 40 et 60 dans la *domus* du Musée à Lousonna (Wüthrich 1993) et perdurent jusqu'à l'horizon 7 des fouilles de Chavannes 11 (50/60 ? à 70/80). A l'instar des assiettes imit. Ha. 1, elles semblent avoir été produites au moins jusqu'au milieu du I^{er} siècle de notre ère, soit plusieurs décennies après la fin de l'importation de leurs modèles. Les données disponibles ne permettent pas de distinguer la chronologie des sous-types imit. Ha. 7b et imit. Ha. 7c, mais le premier devrait logiquement être légèrement plus ancien.

- 23 **imit. Ha. 8/Hof. 5** 1/10 à Claude (Néron ?)
Drack (9-10) : spätaugusteisch-frühneronisch

Attestées dès la période augustéenne finale, notamment à Vitudurum (Rychener et Albertin 1986), les coupes imitant les *pocula* du service II de Haltern sont beaucoup moins fréquentes que les assiettes correspondantes (imit. Ha. 2). Elles ne semblent guère avoir été produites au-delà du règne de Claude, malgré quelques occurrences en contexte néronien, notamment à Lousonna (Lousonna 3, couche 4 : vers 60/70 et Chavannes 11, horizon 7 : 50/60 ? à 70/80).

- 24 Tibère (?) à Claude (Néron ?)
Drack (8) : spätaugusteisch-tiberisch

Dérivé du type précédent, ce type de coupe est attesté durant la première moitié du I^{er} siècle de notre ère à Nyon (Morel et Amstad 1990), à Avenches (Conches-Dessous) et durant la période Claude-Néron à Lousonna (horizon 7 des fouilles de Chavannes 11). Bien qu'il soit difficile de déterminer la chronologie de ce type à partir de ces données assez imprécises, il semble plus que probable qu'il ait principalement été produit durant la période claudienne, mais il est possible qu'elle ait débuté déjà sous le règne de Tibère et qu'elle se soit poursuivie durant la première décennie de la seconde moitié du I^{er} siècle.

- 25 **imit. Drag. 33** 20/30 au II^{ème} siècle

Les coupes tronconiques imitant le type Drag. 33 apparaissent dès l'horizon 5 des fouilles de Chavannes 11, daté entre 10/20 et 40/50, mais ne peuvent être antérieures aux alentours de l'an 20, date à partir de laquelle ont été produits leurs modèles⁵⁰. Représenté sans discontinuité dans la stratigraphie de référence lausannoise jusqu'à la période flavienne (horizon 8 : 70/80 à 100/110), ce type relativement rare est encore attesté à Avenches durant la période antonine (AV 147) et continuera à être produit en céramique à revêtement argileux (Lamb. 33) jusqu'au III^{ème} siècle.

- 26 **imit. Hof. 9** Claude aux Flaviens ?

Très rares en imitations de sigillée, les coupes à paroi cylindrique Hof. 9 ne sont connues en contexte daté que dans l'atelier de La Péniche, dont l'activité a débuté durant le règne de Claude pour s'achever sous les Flaviens (Lousonna 4). Son modèle en sigillée étant apparu dès les années 15/20 à La Graufesenque⁵¹, il est possible que ce type ait été produit sur le Plateau suisse dès l'époque tibérienne.

- 27 **imit. Hof. 8** 30/40 à Néron
Drack (18) : tiberisch-neronisch

- 27a 30/40 à Néron
27b 30(?)/40 à Néron

50. Voir Bémont et al. 1987, p. 13.

51. Voir Bémont et al. 1987, p. 13.

Légèrement mieux représentées que celles du type précédent, les coupes hémisphériques imit. Hof. 8 sont attestées dans les fouilles de Chavannes 11 dès la période tibérienne (Luginbühl 1994¹) et ont été produites dans l'atelier de La Péniche entre le règne de Claude et la période flavienne. Comme leur modèle importé⁵², il est très probable qu'elles aient été produites entre 30/40 et la période néronienne. Les deux variantes de ce type semblent contemporaines (40 à 70 pour le sous-type 27b à Avenches, AV 185/1).

28

Néron aux Flaviens ?

Proche du précédent, mais pourvu d'une petite lèvre en bourrelet externe, ce type n'est attesté à Lousonna qu'à la période flavienne (75/80 à 100/110, Luginbühl 1994¹) et, à Avenches, dans un ensemble de l'*insula* 4 daté entre 40 et 100 (AV 154). S'il semble certain qu'il ait été produit durant le dernier tiers du I^{er} siècle, sa date d'apparition n'est pas déterminable au vu de ces données et ne peut être placée sous le règne de Néron qu'à titre d'hypothèse.

29 imit. Drag. 24/25

10/20 à la fin du I^{er} siècle

Drack (11-12) : tiberisch-flavisch

29a

10/20 à 80/90 (?)

29b

10/20 à la fin du I^{er} siècle (début du II^{ème} ?)

Les imitations de Drag. 24/25 sont le type de coupe le plus courant en TSI. Attestées dès l'époque tibérienne à Lousonna (Horizon 5 de Chavannes 11, notamment), et même dès avant l'an 20, dans un ensemble du *forum* (Lousonna 2), elles sont bien représentées sur tous les sites du Plateau et semblent avoir été produites au moins jusqu'à la fin du I^{er} siècle, notamment dans l'atelier de La Péniche, à Lousonna, et dans celui des faubourgs nord-est, à Avenches. Les deux sous-types, à cordon arrondi ou saillant, sont attestés dès la seconde décennie du I^{er} siècle, mais la proportion du second semble nettement supérieure à celle du premier à partir de la période néronienne.

30 imit. Drag. 27

Tibère (Claude ?) à la première moitié du II^{ème} siècle.

Drack (13) : spättiberisch-flavisch

Attestées dès la période Tibère-Claude à Lousonna (Vidy 1984) et, entre autres, à Yverdon (atelier Faustus, Luginbühl 1995¹), les coupes biconvexes imitant le type Drag. 27 ont été produites au moins jusqu'à la période flavienne (atelier de La Péniche) et, très probablement, jusqu'à la première moitié du II^{ème} siècle, si l'on en croit leur représentation relativement élevée dans l'horizon 9 des fouilles de Chavannes 11 (100/110 à environ 180). Leur production continuera durant la seconde moitié de la période antonine en céramique à revêtement argileux (AV 202).

31

40/50 au début du II^{ème} siècle

Représenté surtout à Avenches et dans quelques sites de Suisse orientale (Augst et Baden), ce type de coupe est attesté dès l'horizon 1 des quartiers nord-est, à Avenches, dont la fermeture est située aux alentours de l'an 40 (Meylan Krause 1995). Il en constitue néanmoins l'un des marqueurs les plus tardifs et n'est pas attesté dans d'autres ensembles de la période tibérienne. Sa production dans l'atelier de Prochimie (faubourgs nord-est de la *caput civitatis*), en activité jusqu'à la période flavienne⁵³, et sa présence dans une tombe de la nécropole d'En Chaplix datée des environs de 120 permet de penser qu'il a été produit au moins jusqu'au début du II^{ème} siècle.

52. Voir Bémont et al. 1987, p. 15.

53. Voir chapitre VI.1.1.

32 Tibère à Néron ?

Surtout connu à Lousonna, ce type de coupe profonde dont le profil est proche de celui du précédent, est attesté dans les horizons 5 et 7 des fouilles de Chavannes, soit entre 10/20 et 70/80. En l'absence d'autres données, cette période (Tibère-Néron) peut être considérée comme celle de sa production.

33 **imit. Drag. 35** 60/70 au milieu du II^{ème} siècle
Drack (15A) : neronisch-flavisch

Comme les assiettes imit. Drag. 36, imitant le service A de La Graufesenque, les coupes imit. Drag. 35 sont bien représentées dans les niveaux flaviens de Genève, de Lousonna, d'Avenches ainsi que de plusieurs sites de Suisse orientale. S'il n'est pas certain qu'elles apparaissent plus tôt (leur modèle en sigillée voit le jour aux environs de l'an 60⁵⁴), il est certain qu'elles ont encore été produites durant la première moitié du II^{ème} siècle, période durant laquelle elles sont encore fréquentes, notamment dans les nécropoles avenchoises⁵⁵.

34 **imit. c. serv. B** Flaviens
Drack (15B) : neronisch-flavisch

Beaucoup plus rares que celles imitant le service A, les coupes à lèvre en marli horizontal, inspirées par le service B de La Graufesenque, ne sont représentées que par des occurrences d'époque flavienne (Lousonna 4 et 9, notamment). Leurs modèles n'apparaissant pas avant le règne de Vespasien en Gaule méridionale⁵⁶, il est probable que les exemplaires en TSI soient aussi légèrement plus tardifs que ceux du type précédent. Contrairement aux imitations du service A, il ne semble pas que les coupes imitant le service B aient été produites au delà du règne de Domitien.

35 **imit. serv. D** 60 ?/70 aux premières décennies du II^{ème} siècle

Bien que leurs modèles aient été produits à La Graufesenque dès le milieu du I^{er} siècle⁵⁷, les coupes imitant le service D ne sont pas attestées en TSI dans des ensembles antérieurs au début de la période flavienne. Une date d'apparition plus haute (néronienne) n'est cependant pas exclue pour ces coupes, produites notamment dans l'atelier de La Péniche, et qui sont encore présentes à Avenches dans des niveaux du premier tiers du II^{ème} siècle (AV 201/1, palais de Derrière-la-Tour).

36 **imit. Drag. 23** 40/50 aux Flaviens

Contrairement aux assiettes du même service (imit. Drag. 22), attestées sur plusieurs sites, les coupes (ou pyxides) Drag. 23 ne semblent avoir été produites en TSI que dans l'atelier de La Péniche (Lousonna 4). Seul contexte daté dans lequel ce type est représenté, le dépotoir de ce site permet de situer sa production d'environ 40/50 aux Flaviens (son modèle apparaît vers 40 à La Graufesenque⁵⁸).

37 **Péniche 2** Claude aux Flaviens

Produit seulement à La Péniche (Lousonna 4), ce type, proche du précédent, n'est pas attesté en contexte daté hors de cet atelier. Sa production ne peut donc être que située de manière assez imprécise durant la période d'activité de l'officine (Claude-Flaviens).

38 **imit. Hermet 9** 60/70 aux premières décennies du II^{ème} siècle

Appartenant, comme les imitations de Drag. 35 et 36, au service A de La Graufesenque, les coupes (ou pyxides) Hermet 9 ont été produites en TSI dans l'atelier

54. Voir Vernhet 1976, p. 18-19 ou Bémont et al. 1987, p. 15.

55. Ce type sera encore produit au III^{ème} siècle en céramique à revêtement argileux.

56. Voir Bémont et al. 1987, p. 15.

57. Voir Bémont et al. 1987, p. 15.

58. Voir Bémont et al. 1987, p. 12 (Drag. 4/22).

de La Péniche (Lousonna 4) et, probablement, à Avenches (AV 285). Leurs modèles n'apparaissant pas avant les environs de l'an 60, le début de la production de ce type peut être, sans trop de doutes, située durant la seconde moitié de la période néronienne. Représentée à Faoug dans une tombe datée entre 100 et 130 (Castella *et al.* 1991, nécropole du Marais), il est très probable que cette forme rare ait encore été produite au début de la période antonine.

39 **Drack 20** 1/10 au milieu du II^{ème} siècle
Drack : claudisch-neronisch

Les bols carénés Drack 20, généralement cuits en atmosphère réductrice, semblent être apparus d'abord en Suisse orientale où leur présence est connue dès la première décennie du I^{er} siècle à Augst (Furger et Deschler-Erb 1992, horizon 1 : 2/4 à 10), à Bâle-Münsterhügel (Furger-Gunti 1979, couche 4 : -10 à 10) et, peut-être, à Vitudurum (Rychener et Albertin 1986, horizon A : 1 à 20). Sans attestation dans l'ouest du Plateau avant le début de la période tibérienne (Lousonna 9, horizon 5 : 10/20 à 40/50, notamment), ce type original est largement représenté jusqu'à la période flavienne (de Genève à Coire) et semble avoir été produit jusqu'au milieu du II^{ème} siècle. Sa présence est, en effet, attestée dans l'horizon 10 de Lousonna-Chavannes 11 (100/110 à 180/200), à Faoug dans une tombe d'époque antonine (Castella *et al.* 1991), à Augst dans les horizons 12 (90/100 à 130/160) et 13 (environ 80 à 120) du théâtre (Furger et Deschler-Erb 1992), ainsi que (entre autres) dans l'horizon P des fouilles de la Püntenstrasse, à Vitudurum (110/120 à 160/170, Rychener 1988).

40 **Drack 21** -15/-10 au milieu du II^{ème} siècle
Drack : tiberisch-2. Jahrhundert

40a -15/-10 à 60/70
40b -15/-10 à 70/80
40c -15/-10 au milieu du II^{ème} siècle
40d 40/50 aux premières décennies du II^{ème} siècle

Le « célèbre » bol caréné Drack 21, type le plus populaire produit en TSI, est représenté dès la période augustéenne moyenne à Lousonna (Lousonna 2 et 9, notamment), à Berne Köniz (Bertschinger *et al.* 1990) et en contexte augustéen moyen-final à Avenches (Meylan Krause 1997) ainsi qu'à Bâle (Furger-Gunti 1979). Produit par la plupart des ateliers connus jusqu'à la période flavienne, il est certain qu'il a encore été en circulation durant la première moitié du II^{ème} siècle. La forme perdurera d'ailleurs en céramique à revêtement argileux jusqu'au III^{ème} siècle (voir, notamment, AV 128).

Les trois premiers sous-types de cette forme sont attestés dès la dernière décennie du I^{er} siècle avant J.-C. (40a et 40c dès l'horizon 3 de Lousonna-Chavannes 11 : -20 à -10/1, 40b à Avenches et à Bâle, voir *réf. supra*). Le sous-type 40c, à lèvre en amande, semble néanmoins rester très rare avant la période tibérienne et ne dépasse la proportion des deux premiers qu'à partir du règne de Néron dans la stratigraphie de référence des fouilles de Lousonna-Chavannes 11. Beaucoup mieux représentés de la période augustéenne au règne de Claude, les sous-types à lèvre soulignée par des cannelures (40a) et par des cordons (40b) ne semblent pas avoir été produits au-delà du début de la période flavienne (voir Lousonna 9), tandis que le sous-type 40c reste très fréquent jusqu'au milieu du II^{ème} siècle (sa lèvre semble avoir tendance à être de plus en plus déversée). Le sous-type 40d, à paroi interne concave au niveau de la lèvre, est indubitablement la variante la plus tardive. Inconnu avant la période claudienne (occurrences datées les plus précoces dans un ensemble tibéro-claudien de Vidy 1983 et à Avenches, Meylan Krause 1995, H 1 : 1 à 40), il semble surtout se développer durant la période flavienne. Toujours minoritaire par rapport au sous-

type 40c, il ne paraît pas avoir été produit au-delà du début du II^{ème} siècle (horizon D de Rychener et Albertin 1986, à Vitudurum, notamment).

41 **imit Drag. 29** 40/50 aux Flaviens

La production d'imitations du bol caréné Drag. 29 est attestée à Martigny par quelques occurrences inédites (voir annexe 1) et à Lousonna, par de rares exemplaires et par un fragment de moule découvert dans l'atelier de La Péniche (période Claude-Flaviens, voir chapitres IV.3 et VI.1.1). La forme de la lèvre des exemplaires valaisans et lausannois, imitant le sous-type Drag. 29b (bandeaux inégaux) qui apparaît à La Graufesenque dès les environs de l'an 40⁵⁹, permet de penser qu'ils ne sont pas antérieurs au règne de Claude. Comme leurs modèles, les Drag. 29 en TSI ne paraissent pas avoir été produits au-delà de la période flavienne, durant laquelle ce type est attesté, notamment, dans la *villa* d'Orbe-Boscéaz (Luginbühl *et al.* 1994).

42 Tibère à Néron

Connu surtout à Lousonna, ce bol caréné à courte lèvre pincée est attesté dans les horizons 5 à 7 de la stratigraphie de Chavannes 11, soit entre l'époque tibérienne et le règne de Néron (10/20 à 70/80). En l'absence d'autres données, cette fourchette chronologique peut être considérée sans trop de réserve comme sa période de production.

43 **Drack 22** -15/-10 au début du II^{ème} siècle
Drack : claudisch-2. Jahrhundert

Attesté, comme le Drack 21, dès la période augustéenne moyenne, notamment dans l'horizon 3 des fouilles de Lousonna-Chavannes 11 (-20 à -10/1), le bol hémisphérique Drack 22 est bien représenté sur l'ensemble du Plateau suisse jusqu'au règne de Néron. Plus rare à partir du dernier tiers du I^{er} siècle, il ne semble guère avoir été produit au-delà du début de la période antonine (une occurrence, peut-être résiduelle, dans l'horizon 9 des fouilles de Chavannes 11 : 100/110 à environ 180, une autre à Yverdon dans un ensemble daté entre 90 et 110, Curdy *et al.* 1995, horizon J).

44 Flaviens (?) au début du II^{ème} siècle

Produit en céramique peinte de la période augustéenne au II^{ème} siècle de notre ère (forme Paunier 9/11, voir Lousonna 9, par exemple), ce type de bol hémisphérique n'est connu en TSI que dans la région avenchoise. Sa seule occurrence datée (dans cette dernière catégorie) provient d'une tombe de la nécropole du Port (Castella 1987), datée entre 90 et 120. Il n'est pas impossible que sa production ait débuté plus tôt, peut-être dès le début de la période flavienne.

45 **imit. Drag. 37** 60/70 au milieu du II^{ème} siècle (?)
Drack (14C) : neronisch

Des imitations de Drag. 37 à décor moulé, de production lausannoise (voir chapitre IV.3), sont attestées dès l'horizon 7 des fouilles de Chavannes 11 (50/60 ? à 70/80), soit peu après l'apparition de leur modèle dans les grands ateliers de sigillée du sud de la Gaule⁶⁰. Représentés en TSI jusqu'au dernier horizon de cette stratigraphie, ces bols hémisphériques seront encore produits en « sigillée helvétique » au III^{ème} siècle à Berne-Enge⁶¹ et, peut-être, à Avenches⁶², ainsi qu'en céramique à revêtement argileux (Lamb. 2/37), d'environ 150 à 250 (300?).

59. Voir Bémont *et al.* 1987, p. 29.

60. Les Drag. 37 apparaissent vers 60 à La Graufesenque. Voir Bémont *et al.* 1987, p. 29.

61. Voir Ettlinger et Roth-Rubi 1979.

62. Communication orale de M.-F. Meylan Krause.

46

Néron aux Flaviens ?

Extrêmement rare et connu seulement à Avenches, ce type de bol assez proche du précédent, mais sans décor moulé, n'est attesté que dans un seul contexte daté : l'horizon 2 des quartiers nord-est (Meylan Krause 1995), daté entre 40/50 et 80/90.

47

50/60 aux Flaviens

47a

50/60 aux Flaviens

47b

50/60 ? aux Flaviens

Rare, mais plus fréquent que le dernier, ce type de bol hémisphérique est connu sur différents sites (Genève, Lousonna, Avenches, Augst), mais n'est représenté que par peu d'exemplaires datés. Une occurrence d'Avenches (AV 172/2) et deux pièces d'Augst, toutes trois recueillies dans des niveaux situés entre le règne de Néron et celui de Vespasien (Furger et Deschler-Erb 1992), permettent néanmoins de placer la production de ce type entre 50/60 et la période flavienne. Les deux sous-types paraissent contemporains.

48

40/50 aux Flaviens

Autre type de bol hémisphérique assez rare, le type 48, à lèvre oblique, est attesté à Lousonna entre 45/50 et 75/80 (Luginbühl 1994¹) et à Augst entre 60 et 80. Ces deux occurrences contemporaines permettent, en l'état des données, de placer sa production entre 40/50 et la période flavienne.

49

imit. Hof. 12

40/50 au début du II^{ème} siècle

Drack (19) : claudisch-flavisch

Très fréquentes en TSI (en technique rouge comme en technique grise), les imitations de bols à collerette Hof. 12 apparaissent dès les environs de l'an 40 à Lousonna (Lousonna 3 : Auguste à 40, notamment) et à Vitodurum (Rychener et Albertin 1986 : 20 à 44/55 et Rychener 1986 : env. 20 à 40), soit peu après le début de la production de ce type à La Graufesenque⁶³. Encore peu fréquent entre 40 et 50, ce type connaît son *floruit* durant les périodes néronienne et flavienne et a très probablement encore été produit au début du II^{ème} siècle (une occurrence dans l'horizon 9 des fouilles de Lousonna-Chavannes 11 : 100/110 à env. 180 et une à Yverdon datée entre 90 et 110, Curdy et al. 1995, horizon J).

50

30/40 (20/30 ?) aux Flaviens

50a

30/40 (20/30 ?) aux Flaviens

50b

30/40 (20/30 ?) aux Flaviens

Assez bien représenté sur tout le Plateau, ce type original semble apparaître dès l'époque tibéro-claudienne, durant laquelle il est notamment attesté à Nyon, dans l'atelier Rue-Neuve 1948 (seule occurrence certainement antérieure à 40⁶⁴), à Lousonna, dans l'atelier de la Rotonde et dans la stratigraphie de référence des fouilles de Chavannes 11 (horizon 5), ainsi qu'à Yverdon, dans l'atelier Faustus (Luginbühl 1995¹). Son absence dans les ensembles (publiés) du premier tiers du I^{er} siècle permet de situer le début de sa production entre 30 et 40 ou, au plus tôt, entre 20 et 30 (voir AV 171). Encore attesté durant la période flavienne à Lousonna (horizon 8 de Chavannes 11 : 70/80 à 100/110, May Castella et Berti 1991¹) et, entre autres, à Petinesca (atelier de Macrinus : environ 75 à 100⁶⁵) ce type ne semble pas avoir été produit au-delà de la fin du I^{er} siècle. Les deux sous-types, à lèvre pincée (50a) ou arrondie (50b) diffèrent sur le plan de leur répartition géographique, mais semblent contemporains.

63. Voir Bémont et al. 1987, p. 15 (dès 40).

64. Voir chapitre VI.1.1.

65. Voir chapitre VI.1.1.

51 imit. Drag. 30 Néron aux Flaviens ?

Relativement rares en TSI, les imitations du bol cylindrique Drag. 30 sont attestées dès la période néronienne dans le dépôt de marchand de poteries de Vitodurum (Ebnöther et Eschenlohr 1985 : contexte daté entre 51 et 70) et, à Lousonna, dans l'horizon flavien des fouilles de Chavannes 11 (horizon 8 : 70/80 à 100/110). Ces deux contextes permettent de placer (provisoirement) la production de ce type durant la seconde moitié du I^{er} siècle sans qu'il soit possible d'exclure une datation plus haute (son modèle apparaît dès les années 20 en sigillée sud-gauloise⁶⁶). Cette forme sera reprise dans le répertoire de la céramique à revêtement argileux et sera produite dans cette catégorie jusqu'au milieu du III^{ème} siècle, au moins (voir Lousonna 9 et AV 124).

52 30/40 à Vespasien

52a 30/40 à Vespasien

52b 40/50 (?) à Vespasien

Ce type très rare de bol à paroi concave n'est attesté en contexte daté qu'à Nyon, dans l'ensemble de ratés de l'atelier Rue-Neuve 1948 (15 à 30/40, sous-type 52b⁶⁷) et sur le site de Lousonna-Chavannes 11. Ses deux variantes, à bord convexe (52a) ou concave (52b), y sont représentées dans les horizons 6 et 7 de sa stratigraphie de référence, soit entre 40/50 et 70/80 (Claude-Flaviens). En l'absence d'autres indices, l'apparition de son second sous-type peut être située durant la fin du règne du Tibère ou le début du règne de Claude (entre 30 et 40), tandis que le premier, peut-être légèrement plus tardif, n'est attesté qu'à partir des années 40/50. Les deux semblent disparaître dès le règne de Vespasien.

53 Flaviens ?

Connu seulement à Lousonna, ce type très rare de gobelet ovoïde, à lèvre déversée, trouve ses seules occurrences datées dans l'horizon flavien de la stratigraphie de référence de Chavannes 11 (horizon 8 : 70/80 à 100/110) et dans l'horizon 9, postérieur à 100, de la parcelle C des mêmes fouilles. Il n'est pas possible de savoir si ce type est apparu plus tôt, ce qui ne peut être exclu au vu de la datation des autres gobelets de la catégorie.

54 40/50 (50/60 ?) aux Flaviens

Plus répandu et, semble-t-il, plus précoce que le précédent, ce type de gobelet à courte lèvre est attesté de l'horizon 6 à l'horizon 8 des fouilles de Lousonna-Chavannes 11 (soit entre 40/50 et 100/110), ainsi que dans une tombe flavienne de Faoug, près d'Avenches (Castella *et al.* 1991). En l'état des données, sa production peut être située entre le règne de Claude et la période flavienne.

55 Claude (fin Tibère à Néron ?)

Attesté dans l'horizon 5 de Chavannes 11 (10/20 à 40/50), ce type à lèvre repliée vers le haut, connu seulement à Lousonna, semble être la plus ancienne forme de gobelet en imitation de sigillée. Cette unique occurrence en contexte daté permet de certifier une apparition antérieure à la fin du règne de Claude, mais ne suffit pas à déterminer sa fourchette de production.

56 Tibère à Claude

56a Tibère à Claude

56b Tibère à Claude

66. Voir Bémont *et al.* 1987, p. 28.

67. Voir chapitre VI.1.1.

Le premier sous-type de ce tonnelet (à lèvre en bourrelet simple) est attesté dans les ensembles de ratés de 3 ateliers : celui de Fronto, à Nyon (Rue-Neuve 1948 : env. 15 à 30/40), et ceux de Faustus (20/30 à 40/50) et des Philosophes 24 (environ 30/40 à 50), à Yverdon⁶⁸. Sa production semble donc pouvoir être placée sans trop de doutes entre les règnes de Tibère et de Claude, comme celle du sous-type 56b (à lèvre épaissie), connu seulement dans l'atelier Faustus.

57

Claude à Néron

Seule forme de bouteille connue en TSI, ce type n'est représenté qu'à Lousonna, où sa présence est attestée dans les horizons 6 et 7 de Chavannes 11, soit entre le règne de Claude et celui de Néron.

58

Augustéen final (?) à Tibère ?

Connu seulement par une occurrence de Nyon portant une estampille « tardive » du potier Vepotalus, ce type rarissime, à lèvre en bourrelet, peut être daté de la période tibérienne ou, peut-être, de la fin du règne d'Auguste au vu de la chronologie présumée de cette marque (voir chapitre VI.1).

59

première moitié du I^{er} siècle ?

Lui aussi très rare, ce type n'est connu qu'en contexte résiduel dans les fouilles de Lousonna-Chavannes 11. Proche de la forme précédente, il est probable qu'il remonte à la première moitié du I^{er} siècle de notre ère.

60

Claude

Légèrement mieux représenté que les deux autres types de cruches, ce type à lèvre déversée oblique est attesté dans l'horizon 6 des fouilles de Lousonna-Chavannes 11 (40/50 à 50/60 ?) et peut être daté sans trop de doutes du règne de Claude.

68. Pour la datation de ces ateliers, voir chapitre VI.1.1.

Fig. III.8 Chronologie des types et sous-types.

Type	Appellation trad.	15 à 1	1 à 10	10 à 20	20 à 30	30 à 40	40 à 50	50 à 60	60 à 70	70 à 80	80 à 90	90 à 100	100 à 150
1a	imit. Ha. 1b												
1b	imit. Ha. 1c												
2	imit. Ha. 2/Drag. 17												
3	imit. Ha. 4b												
4a	Drack 4												
4b	Drack 4												
5t	Drack 5												
6	imit. Drag. 18												
7a	imit. Drag. 15/17												
7b	imit. Drag. 15/17												
8													
9	imit. Drag. 22												
10	Péniche 1												
11	imit. Drag. 36												
12	Péniche 3												
13	imit. a. serv. B												
14	imit. a. serv. D												
15	imit. Curle 15												
16													
17a													
17b													
17c													
18													
19													
20a													
20b													
21													
22a	imit. Ha. 7b												
22b	imit. Ha. 7c												
23	imit. Ha. 8/Hof. 5												
24													
25	imit. Drag. 33												
26	imit. Hof. 9												
27a	imit. Hof. 8												
27b	imit. Hof. 8 (?)												
28													
29a	imit. Drag. 24/25												
29b	imit. Drag. 24/25												
30	imit. Drag. 27												
31													
32													
33	imit. Drag. 35												
34	imit. c. serv. B												
35	imit. c. serv. D												
36	imit. Drag. 23												
37	Péniche 2												
38	imit. Hermet 9												
39	Drack 20												
40a	Drack 21												
40b	Drack 21												
40c	Drack 21												
40d	Drack 21												
41	imit. Drag. 29												
42													
43	Drack 22												
44													
45	imit. Drag. 37												
46													
47a													
47b													
48													
49	imit. Hof. 12												
50a													
50b													
51	imit. Drag. 30												
52a													
52b													
53													
54													
55													
56a													
56b													
57													
58													
59													
60													

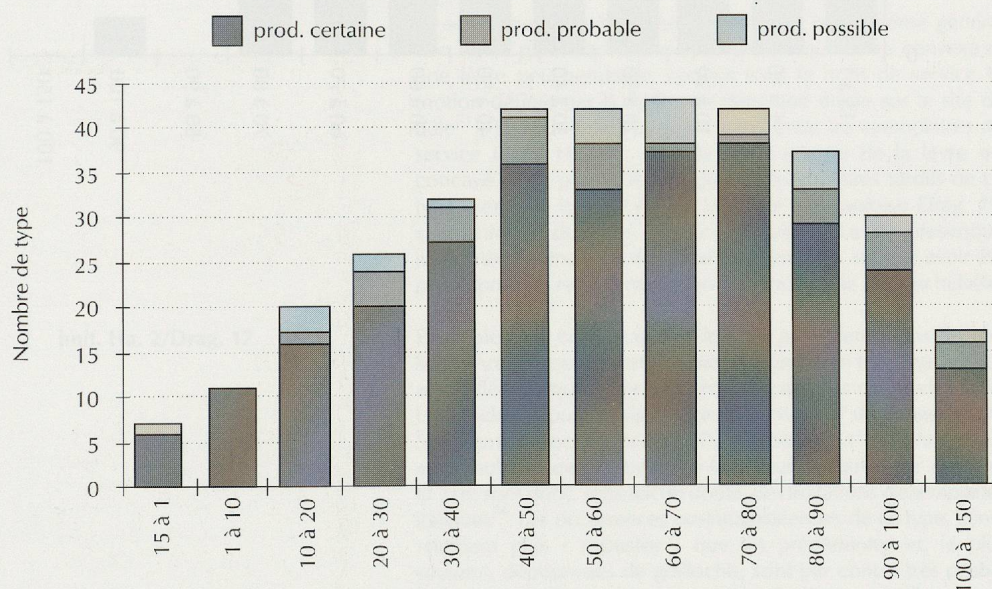
Fig. III.9 Essai de classement chrono-typologique.

Type	Appellation trad.	15 à 1	1 à 10	10 à 20	20 à 30	30 à 40	40 à 50	50 à 60	60 à 70	70 à 80	80 à 90	90 à 100	100 à 150
3	imit. Ha. 4b												
1	imit. Ha. 1												
22	imit. Ha. 7												
16													
43	Drack 22												
40	Drack 21												
20													
5	Drack 5												
2	imit. Ha. 2/Drac. 17												
23	imit. Ha. 8/Hof. 5												
39	Drack 20												
19													
17													
42													
4	Drack 4												
29	imit. Drag. 24/25												
58													
24													
30	imit. Drag. 27												
18													
59				?	?	?							
56													
25	imit. Drag. 33												
32													
26	imit. Hof. 9												
50													
8													
27	imit. Hof. 8												
52													
6	imit. Drag. 18												
7	imit. Drag. 15/17												
21													
55													
60													
57													
48													
10	Péniche 1												
36	imit. Drag. 23												
41	imit. Drag. 29												
9	imit. Drag. 22												
49	imit. Hof. 12												
31													
37	Péniche 2												
54													
46													
47													
51	imit. Drag. 30												
28													
12	Péniche 3												
53													
11	imit. Drag. 36												
33	imit. Drag. 35												
38	imit. Hermet 9												
45	imit. Drag. 37												
35	imit. c. serv. D												
14	imit. a. serv. D												
44													
13	imit. a. serv. B												
34	imit. c. serv. B												
15	imit. Curle 15												

Observations typo-chrono-quantitatives

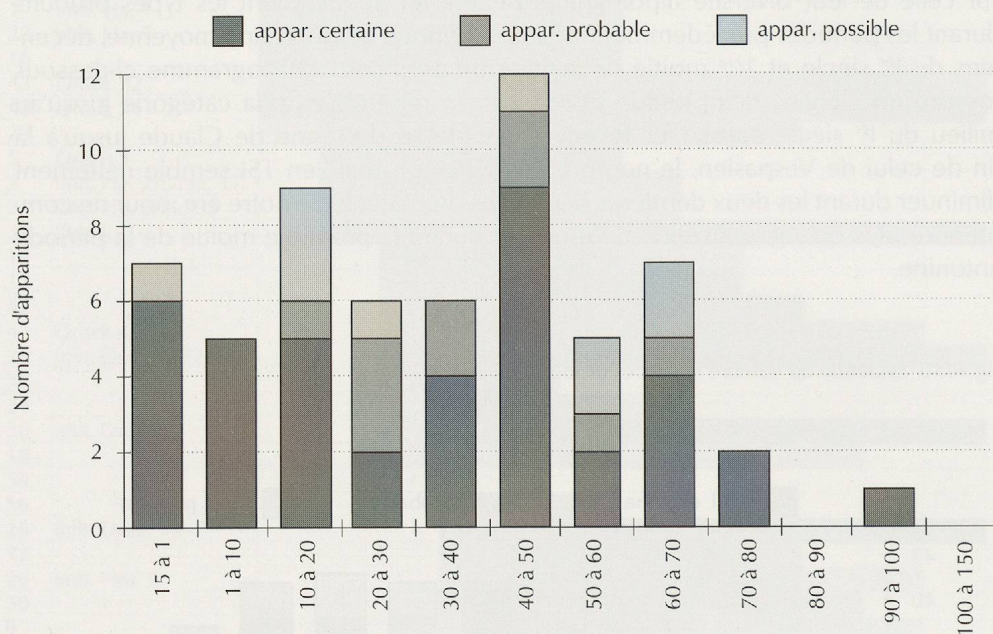
Outre leur intérêt comme arguments de datation, ces données typo-chronologiques sont riches en enseignements sur l'évolution des imitations de sigillée et, notamment, sur celle de leur diversité typologique. Réalisé en additionnant les types produits durant les périodes précédemment définies (période augustéenne moyenne, décennies du I^{er} siècle et 1^{ère} moitié de la période antonine), l'histogramme ci-dessous montre un élargissement rapide et régulier du répertoire de la catégorie jusqu'au milieu du I^{er} siècle après J.-C. Relativement stable du règne de Claude jusqu'à la fin de celui de Vespasien, le nombre des types produits en TSI semble nettement diminuer durant les deux dernières décennies du I^{er} siècle de notre ère, pour ne comprendre plus qu'une quinzaine de modèles durant la première moitié de la période antonine.

Fig. III.10 Evolution du nombre des types produits.



Au contraire de la précédente, dont la courbe régulière ressemble beaucoup à celle de l'évolution quantitative de la catégorie (voir chapitre II.4.2), la représentation graphique du nombre d'apparitions de types par périodes (fig. III.9) présente une évolution en « dents de scie », dont l'interprétation est encore compliquée par la forte proportion des incertitudes (apparitions probables ou, seulement, possibles). Relativement élevé pendant la période augustéenne moyenne, durant laquelle se développent les TSI, le rythme de l'apparition de nouveaux types ne semble guère diminuer avant le début du règne de Tibère, marqué par l'importation et l'imitation des premières sigillées de Gaule méridionale. La période claudienne, durant laquelle la catégorie connaît son *floruit* quantitatif, semble aussi constituer un pic sur le plan du renouveau typologique. Alors qu'une dizaine de types semblent apparaître durant la dernière décennie de la première moitié du I^{er} siècle, deux ou trois, seulement, paraissent être des innovations des années 50-60 (début de la période néronienne). Ce nombre augmente nettement durant la décennie suivante, sous l'impulsion des nouveaux services de La Graufesenque, avant de s'effondrer durant le dernier tiers du I^{er} siècle, au-delà duquel plus aucun type ne semble apparaître.

Fig. III.11 Evolution du nombre des apparitions de types.



III.3 Origines et influences

Les imitations de sigillée, nous l'avons déjà dit, présentent un répertoire mixte, en partie imité de celui des sigillées importées et en partie original. Au-delà de cette constatation évidente, il est intéressant de s'interroger sur l'origine précise des types répertoriés et d'estimer la proportion des différentes influences. Pour cela, ce chapitre se compose d'un catalogue par type et d'un commentaire dont les parties quantitatives et chronologiques se fondent sur les tableaux des chapitres III.2.2 et III.4.

1 imit. Ha. 1

Ce type à lèvres triangulaire caractéristique est une imitation directe de l'assiette en sigillée italique désignée sous l'appellation de Ha. 1 (ou d'assiette du service I) depuis les travaux de S. Loeschcke sur le camp de Haltern⁶⁹. Très probablement créée dans les ateliers d'Arezzo⁷⁰ au début de la période augustéenne, cette forme a été largement diffusée dans les Gaules, où les potiers l'ont imitée dans différents groupes de production (céramique grise fine, « terra nigra », « terra rubra », etc., voir chapitre VII.1).

Le sous-type 1a imite les exemplaires de la deuxième génération de ce type, caractérisés par une paroi interne convexe et une lèvre peu pendante, connus sous le nom de service Ib (notion définie par R. Fellmann dans une étude sur le site de Bâle⁷¹). Le sous-type 1b, quant à lui, imite les exemplaires du service Ic de Haltern, dont la paroi interne de la lèvre est concave. Il est peu probable que les exemplaires tardifs de ce type aient été influencés par la forme sud-gauloise Drag. 19, « imitation » du type Ha. 1c produite à La Graufesenque jusqu'aux alentours de 40⁷². Ce type, en effet, semble avoir été peu exporté et reste à mettre en évidence sur le Plateau helvète.

2 imit. Ha. 2/Drag. 17

Probablement créée, comme le type précédent, dans les ateliers d'Arezzo, cette forme d'assiette a connu un très large succès en sigillée italique (type Haltern 2 ou assiette du service II de Loeschcke)⁷³, puis en sigillée gauloise (type 17 de Dragendorff). Ses premières occurrences en TSI « helvétique » sont antérieures au début des exportations de La Graufesenque (voir chapitre III.2) et sont donc, sans aucun doute, des imitations d'exemplaires italiques⁷⁴. Les occurrences post-augustéennes de ce type, généralement plus « robustes » que les précédentes et, le plus souvent, dépourvues de guillochis, sont par contre très probablement inspirées par les productions de Gaule méridionale qui ont les mêmes caractéristiques.

3 imit. Ha. 4b

Imitation du type italique Ha. 4b (service IV de Haltern), forme qui ne sera pas reprise par les ateliers de sigillées de Gaule méridionale.

4 Drack 4

L'assiette Drack 4 à paroi convexe, sans lèvre détachée, dérive peut-être du type italique Ha. 4a, mais son apparition plus tardive que celle du type précédent (imit. Ha. 4b) et sa forme très simple, proche de celle des écuelles gauloises, donne à penser qu'il s'agit plutôt d'une forme originale, mêlant influence « romaine » et tradition laténienne. W. Drack⁷⁵ supposait que cette forme dérivait de l'assiette Hof. 2 de Gaule méridionale, mais son extrême rareté sur le Plateau suisse rend cette hypothèse peu probable. Elle ne peut être, non plus, une imitation de la forme (à lèvre en bourrelet) Drag. 18⁷⁶ qui lui est nettement postérieure.

5 Drack 5

Comme celles du type précédent, les origines de l'assiette à paroi oblique, généralement désignée sous l'appellation de Drack 5⁷⁷, ne peuvent être déterminées avec une totale assurance. Son profil rappelle le type le plus ancien produit en TS italique, l'assiette Goud. 1/Consp. 1, lui-même dérivé du type « campanien » Lamb. 5/7. Ce type n'apparaissant qu'au début de notre ère en TSI, il semble peu vraisemblable qu'il ait été directement inspiré par des exemplaires italiques, dont la production semble se tarir à la fin de la période augustéenne ancienne. Il est plus

69. Loeschcke 1909.

70. Ce type n'a pas de précurseur en céramique à vernis noir « campanienne ».

71. Fellmann 1955.

72. Bémont *et al.* 1987, p. 12.

73. Ce type a été produit dans différents ateliers et, notamment, dans les ateliers de Lyon dont les productions sont rattachées à ce groupe. Voir Desbat *et al.* 1996, p. 130.

74. Cette filiation italique est corroborée par la fréquence des guillochis sur le bord des exemplaires TSI les plus précoces, décor systématique sur les productions italiques.

75. Drack 1945, p. 71.

76. Voir Lousonna 4, p. 15 ou AV 259.

77. Voir chapitre précédent.

probable qu'il s'agisse d'une persistance de la forme « camparienne », imitée en céramique grise fine par les potiers du Plateau suisse de La Tène D1 à la fin de l'époque augustéenne⁷⁸, peut-être « ravivée » par le type italique Ha. 5.

6 **imit. Drag. 18**

Imitation du type Drag. 18, créé aux environs de l'an 30 à La Graufesenque et massivement importé sur le Plateau suisse. Ce type ne semble avoir été produit en sigillée « tardo-italique » qu'à partir du milieu du I^{er} siècle de notre ère (Consp. 3).

7 **imit. Drag. 15/17**

Ce type n'apparaissant en TSI qu'entre les années 30 et 40 du I^{er} siècle après J.-C., il est certain que les potiers « helvètes » se sont inspirés de la forme Drag. 15/17 de Gaule méridionale et non de son « prototype » Ha. 3, en sigillée italique.

8

Sans parallèle en sigillée, ce type doit être considéré comme une originalité du répertoire TSI (variante « tardive » de la forme Drack 4 ?).

9 **imit. Drag. 22**

Imitation directe du type sud-gaulois Drag. 22, probablement créé à La Graufesenque.

10 **Péniche 1**

Produit seulement (en TSI) par l'atelier de La Péniche, à Lousonna, ce type imite vraisemblablement la forme italique Consp. 9 (Goud. 10), qui lui est très semblable. Les influences « italiques » qui caractérisent certaines productions de cet atelier⁷⁹ sont un argument en faveur de cette hypothèse, mais la disparition assez précoce du modèle italique, située au début du règne de Tibère⁸⁰, ne convient guère à la période de production du type en TSI, qui ne semble pas antérieure aux années 40-50 du I^{er} siècle de notre ère.

11 **imit. Drag. 36**

Comme les coupes imit. Drag. 35, appartenant au même service (connu sous le nom de service A depuis les travaux de A. Vernhet⁸¹), ce type semble être une innovation de l'atelier de La Graufesenque. Massivement exporté dans tout l'Empire, il sera repris par les ateliers de sigillées du centre, puis de l'est de la Gaule et a été produit en sigillée « tardo-italique » et « tardo-padane » (Consp. 39).

12 **Péniche 3**

Cette forme, proche de la précédente mais inconnue en sigillée gauloise, est très certainement une imitation du type tardo-padan Consp. 40, attesté en Italie du Nord et dans les provinces danubiennes à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère. Réalisé en TSI seulement dans l'atelier de La Péniche, ce type est un exemple manifeste de l'influence « italique » de certaines des productions de cette officine, corroborée par certains décors à la barbotine ou la forme (*in planta pedis*) de l'une des estampilles du potier Pindarus⁸².

13 **imit. a. serv. B**

Imitation directe des assiettes du service B de La Graufesenque, dont des dérivés proches seront encore produits par les ateliers de Lezoux (Lezoux 49) et de l'est de la Gaule (Lud. TB, notamment produit à Boucheporn⁸³).

14 **imit. a. serv. D**

Imitation des assiettes du service D de La Graufesenque, encore produit au II^{ème} siècle par les ateliers de Gaule du Centre (Lezoux 17).

15 **imit. a. serv. C**

Imitation des assiettes du service C de La Graufesenque, encore largement produites à Lezoux (Lezoux 45), puis dans différents ateliers du nord-est de la Gaule⁸⁴.

16

Ce type, à profil convexe très simple, est certainement un dérivé des écuelles de tradition gauloise, bien connues sur le Plateau suisse comme ailleurs en Gaule dès les horizons laténiens⁸⁵.

17

En l'absence de prototype en céramique laténienne ou de modèle en sigillée, cette forme doit être considérée comme un type original. Des formes proches sont attestées dans l'atelier de sigillées de Montans, mais ces productions n'ont pas été importées sur le Plateau suisse et ne peuvent donc y avoir inspiré les artisans.

78. Voir chapitre II.3.1.

79. Voir le commentaire du type Péniche 3.

80. Ettlinger et al. 1990, p. 66.

81. Vernhet 1976.

82. Voir ci-dessous et chapitre IV.3 (décors à la barbotine) et V.2.2 (Pindarus).

83. Voir, par ex., Lutz, M., « Ateliers de la Moselle », dans Bémont et al. 1986, p. 213.

84. Celui du Pont-des-Rèmes ou de Boucheporn, notamment. Voir Bémont et al. 1986, p. 202 et 213.

85. Genève : Paunier 1981, n° 16 (céramique peinte) et 46 (céramique grise fine); Lausanne-Cité : Egloff et Farjon 1983, pl. 40, n° 12; Lousonna-Vidy : Lousonna 9, type PG 1.2.1; Yverdon : Curdy et al. 1995, n° 7, 11 et Brunetti 1996, n° 72; Berne-Engel : Bacher 1989, n° 13-14; Bâle-Gasfabrick : Furger-Gunti, A. et Berger, L., *Katalog und Tafeln der Funde aus der spätkeltischen Siedlung Basel-Gasfabrick*, Soleure, 1980, Taf. 59-78; Bâle-Münsterhügel : Hecht 1998, n° 27, etc.

- 18 Très rare en TSI, ce type est un dérivé de la jatte à bord rentrant d'origine gauloise, très fréquente durant la période laténienne et la période gallo-romaine (en céramique grise, notamment⁸⁷).
- 19 Sans parallèle en céramique indigène, ni en céramique importée, cette forme est probablement un type original, sans modèle dans d'autres groupes de production.
- 20 Comme le précédent, ce type de jatte tronconique semble être une innovation des producteurs de TSI et ne semble dériver ni d'un modèle indigène, ni d'un type d'importation.
- 21 Cette forme, très rare en TSI, est un dérivé de la jatte carénée celtique, bien connue dans tout le domaine laténien et attestée sur différents sites du Plateau suisse⁸⁸.
- 22 **imit. Ha. 7** Imitation de la coupe italique Ha. 7 (service I de Haltern), largement importée sur le Plateau suisse. La variante 22a imite le type Ha. 7b, la 22b s'inspire, elle, du type Ha. 7c. Pour plus de précisions, voir le commentaire de la forme imit. Ha. 1 (type n° 1).
- 23 **imit. Ha. 8/Hof. 5** Les premières occurrences de ce type étant antérieures au début de l'exportation des sigillées de La Graufesenque, il est certain que leur modèle est la coupe italique Ha. 8 (service II de Haltern), assez fréquente en Helvétie durant la période augustéenne finale. Il est probable, par contre, que les exemplaires post-augustéens aient été influencés par son successeur gaulois, généralement désigné sous le nom de Hof. 5, bien représenté sur la Plateau suisse à partir du règne de Tibère.
- 24 Ce type de coupe, assez proche du précédent, en est peut-être une simplification et peut aussi avoir été inspiré par la forme italique Ha. 10, dont la lèvre est assez semblable. Ce dernier type étant rarissime au nord des Alpes, cette filiation n'est pas démontrable, et l'absence de type importé identique donnerait plutôt à penser que le type TSI est une forme originale.
- 25 **imit. Drag. 33** Imitation de la coupe sud-gauloise Drag. 33 (ou Hof. 10). L'absence du type TSI à la période augustéenne permet d'exclure qu'il s'agisse d'une imitation de la forme italique Consp. 7 (Goud. 2), dérivant elle-même d'un prototype campanien (Morel 2865). Ce type sera encore produit à Lezoux (Lezoux 35/36) et dans les ateliers de Gaule orientale⁹⁰.
- 26 **imit. Hof. 9** Ce type de coupe est une imitation de la forme sud-gauloise Hof. 9. Son apparition durant la période tibérienne, en effet, permet d'exclure l'hypothèse qu'il s'agisse d'une copie de son prototype italique, la coupe Ha. 15 (Consp. 26, Goud. 20).
- 27 **imit. Hof. 8** Comme celle du type précédent, la chronologie de cette forme en TSI permet d'affirmer qu'elle est une imitation de la forme Hof. 8, de Gaule méridionale, et non de son prédécesseur italique Ha. 6 (Consp. 36, Goud. 21). Le sous-type 21a est une copie conforme du modèle sud-gaulois, tandis que le 21b paraît être une variante originale.
- 28 Cette forme proche de la précédente, mais pourvue d'une petite lèvre en bourrelet, n'a pas de parallèle exact en sigillée (italique ou gauloise). Elle doit donc être considérée comme un type original.
- 29 **imit. Drag. 24/25** Comme celles des formes Drag. 33, Hof. 8 ou 9, la chronologie des exemplaires de ce type en TSI permet de penser que leur modèle est la forme sud-gauloise Drag. 24/25 et non son prédécesseur italique Ha. 12 (Consp. 33/34, Goud. 38). Ses deux variantes, à cordon arrondi (29a) ou saillant (29b) sont attestées en sigillée italique et en sigillée gauloise.
- 30 **imit. Drag. 27** La chronologie de ce type en TSI permet également de penser que son modèle est le Drag. 27 de Gaule méridionale et non son prototype italique (Ha. 11). Cette forme très répandue sera encore produite à Lezoux (Lezoux 28) et dans certains ateliers de sigillée de Gaule orientale⁹⁰.

86. Voir Bémont *et al.*, p. 63, n°s 2-4.

87. Voir par exemple Paunier 1981, n° 45 et 47 (grise fine) et 643-646 (commune grise), Lousonna 9, types PC 2.2.1-2.2.3 et PG 2.2.1-2.2.6, Curdy *et al.* 1995, n°s 9, 37 et 61, Brunetti 1996, n°s 47 et 119-121, AV223-228, Bacher 1989, n°s 1-2, 11-32, Furger-Gunti et Berger 1980, Taf. 59-78, ou Furger et Deschler-Erb 1992, Abb. 64, notamment n° 19/66.

88. Voir, notamment, Paunier 1981, n°s 53-59, Lousonna 9, types PG 2.5.1 et 2.5.2, Curdy *et al.* 1995, n°s 72 et 141, Brunetti 1996, n° 187, Bacher 1989, Taf. 12, n°s 2 et 6, Furger-Gunti et Berger 1980, Taf. 127-136 ou Hecht 1998, n°s 178-179.

89. Notamment ceux de Pont-des-Rèmes et de Mittelbronn. Voir Bémont *et al.* 1986, p. 202 et 219.

90. A Boucheporn, notamment. Voir Bémont *et al.* p. 213.

- 31** Sans parallèle en sigillée importée, ce type n'a pas non plus de précurseur en céramique indigène et doit donc être considéré comme une forme originale.
- 32** Très proche du précédent, ce type est lui aussi une forme originale. Sa paroi légèrement rentrante et sa lèvre en bourrelet peuvent avoir été influencées par celles des tonnelets de tradition laténienne⁹¹.
- 33 imit. Drag. 35** Imitation directe du type Drag. 35 de Gaule méridionale (serv. A de La Graufesenque, voir type 11/imit. Drag. 36).
- 34 imit. c. serv. B** Comme l'assiette n° 13, ce type imite le service B de La Graufesenque.
- 35 imit. c. serv. D** Imitation de la coupe du service D de La Graufesenque (voir type 14).
- 36 imit. Drag. 23** Attesté en TSI seulement à partir des années 40-50, ce type est une imitation de la form Drag. 23 de Gaule méridionale. Son prédécesseur italique (Consp. 29), produit dès la période tibérienne, n'a pas été exporté dans les provinces occidentales.
- 37 Péniche 2** Comme la forme Péniche 3, ce type est dérivé d'un type tardopadan (Consp. 39) sans attestation sur le Plateau suisse et n'a été produit en TSI que par l'atelier qui lui a donné son nom (voir commentaire en fin de chapitre).
- 38 imit. Hermet 9** Contemporain des imitations de Drag. 35 et 36, ce type imite très probablement la pyxide du service A de La Graufesenque, généralement désignée sous le nom de Hermet 9.
- 39 Drack 20** Sans modèle en sigillée, le bol caréné Drack 20 est un type propre au répertoire des TSI et dérive sans aucun doute de prédécesseurs laténiens. Des bols carénés au profil très proche sont, en effet, connus en céramique grise fine sur plusieurs sites d'époque gauloise, notamment à Genève⁹², à Feurs⁹³, ou à Bibracte⁹⁴ (voir fig. III.10). Son ombilic caractéristique semble, par contre, avoir été inspiré par des modèles méditerranéens (peut-être campaniens).
- 40 Drack 21** Comme le type précédent, le bol Drack 21 est une forme originale, propre au répertoire des TSI, et dérivant de prototypes laténiens⁹⁵. Ainsi que l'avait déjà relevé W. Drack⁹⁶, ce type ne peut être une imitation du bol orné Drag. 29, assez proche morphologiquement, mais qui n'apparaît qu'à l'époque tibérienne (le Drack 21, lui, apparaît dès -15/-10). Il est possible, par contre, qu'il ait été importé de la moyenne vallée du Rhône où des récipients très semblables ont été produits dès l'époque augustéenne ancienne⁹⁷.
- 41 imit. Drag. 29** Imitation du bol orné Drag. 29 de Gaule méridionale, dérivé de formes italiques (comme le calice caréné Consp. R 5.1.1), elles-mêmes influencées par des exemplaires en métal.
- 42** Forme originale, sans modèle importé ni, semble-t-il, de précurseur « gaulois ».
- 43 Drack 22** Le bol hémisphérique Drack 22 est une forme originale, sans modèle en sigillée et sans prototype indigène direct. Sa forme générale rappelle néanmoins certains bols ou jattes hémisphériques laténiens⁹⁸ et n'a pas de lien avec le type Drag. 37 de Gaule méridionale, qui n'apparaît qu'à l'époque néronienne⁹⁹.
- 44** Ce type est la reproduction en TSI du type Paunier 9/11, appartenant au répertoire de la céramique indigène peinte. Variante régionale du bol connu sous le nom de Roanne 16 dans la Gaule du Centre-Est, cette forme est fréquente sur différents sites du Plateau suisse dès la période pré-augustéenne¹⁰⁰.

⁹¹. Voir forme 56.

⁹². Paunier 1981, n°s 28 (céramique peinte) et 49-50 (grise fine).

⁹³. Vaginay, M. et Guichard, V., *L'habitat gaulois de Feurs (Loire)*, type 3271.

⁹⁴. Voir Barral et Luginbühl 1995, notamment type B8.

⁹⁵. Voir notes précédentes (concernant le type Drack 20) et Ettlinger 1949, p. 46-47.

⁹⁶. Drack 1945, p. 94.

⁹⁷. Voir Desbat et Savay-Guerraz 1986, p. 94 et 101, n° 10, et chapitre VII.1.2, notamment fig. VI.4, n° 6.

⁹⁸. Voir, notamment, Paunier 1981, n°s 20-27, Lousonna 9, type PG 5.2.1, Brunetti 1996, n° 188, Hecht 1998, n° 25, Furger-Gunti et Berger 1980, Taf. 137-141 ou, à Bibracte, Barral et Luginbühl 1995 types B1 à B6.

⁹⁹. Voir Drack 1945, p. 98.

¹⁰⁰. Voir, notamment, Paunier 1981, n°s 20-21, ou Lousonna 9, type PEINT 5.2.1 à 5.2.4.

- 45 **imit. Drag. 37** Imitation du bol orné Drag. 37, probablement créé à La Graufesenque. Très largement importé sur le Plateau suisse, ce type a aussi été produit dans les ateliers de sigillées de la Gaule du Centre et de l'Est.
- 46 Assez proche du précédent, ce type de bol lui est antérieur et ne peut donc s'en être inspiré. En l'absence de prototype laténien, cette forme doit être considérée comme une création des producteurs de TSI.
- 47 Comme le type précédent, cette forme n'a pas de modèle en sigillée importée. Son profil n'a pas de parallèle identique en céramique indigène, mais rappelle certains bols hémisphériques de tradition laténienne¹⁰¹.
- 48 Autre forme originale, sans modèle importé, rappelant les jattes ou les bols hémisphériques de tradition laténienne.
- 49 **imit. Hof. 12** Imitation du type Hof. 12 de Gaule méridionale, sans prototype en sigillée italique. Cette forme ne semble pas avoir été produite par les ateliers exportateurs de la Gaule du Centre et du Nord-Est.
- 50 Forme originale, sans modèle en sigillée, ce type de bol présente une paroi légèrement rentrante et une lèvre en bourrelet qui rappelle les tonnelets laténiens¹⁰².
- 51 **imit. Drag. 30** Imitation du bol cylindrique Drag. 30, créé à La Graufesenque et, probablement, inspiré de modèles italiques.
- 52 Ce type de bol à panse concave, sans parallèle en sigillée (ni italique, ni gauloise), est très proche d'exemplaires de tradition laténienne de Lousonna (en céramique grise fine, notamment¹⁰³, voir fig. III.10) et rappelle vaguement les « vases bobines » de la fin de la période gauloise¹⁰⁴.
- 53-55 Vases à boire caractéristiques des faciès laténiens, les gobelets (formes fermées) sont au monde celtique ce que les coupes (formes ouvertes) sont au domaine méditerranéen. Les trois types répertoriés en TSI trouvent tous des parallèles très proches en céramique indigène (céramique peinte ou grise fine¹⁰⁵, voir fig. III.10) et ne semblent pas avoir subi l'influence de types importés, comme les gobelets Déch. 67 de La Graufesenque.
- 56 Les tonneaux et les tonnelets, comme les gobelets, sont des formes typiquement laténiennes, bien connues sur le Plateau suisse en céramique grise fine et en céramique peinte¹⁰⁶. Les exemplaires en TSI, produits notamment dans l'atelier de Faustus à Eburodunum, sont très proches d'exemplaires indigènes (connus en céramique peinte sous le nom de Paunier 14) ou produits dans d'autres régions gauloises¹⁰⁷ (voir fig. III.10).
- 57 Seul type de bouteille du répertoire des TSI, cette forme a, elle aussi, une origine gauloise. Bien connue sur le Plateau suisse en céramique peinte (type Paunier 1¹⁰⁸), elle y est aussi relativement fréquente en céramique grise fine¹⁰⁹.
- 58-59 Ces deux types de cruches à lèvre en bourrelet sont très proches d'exemplaires en sigillée italique (types Consp. K 4 et K 5). La chronologie du premier (celle du second est incertaine) ne contredit pas l'hypothèse d'une filiation directe.
- 60 Contrairement aux précédents, ce type de cruche n'a pas de parallèles en sigillée (italique ou gauloise), ni en céramique à pâte claire. Il semble donc propre au répertoire des TSI et paraît avoir été surtout produit à Lousonna.

101. Voir commentaire de la forme Drack 22.

102. Voir commentaire de la forme 56.

103. Lousonna 9, type PG 5.4.1. La forme existe aussi en céramique oxydée (type PC5.4.1).

104. Voir, par ex., Menez, Y., *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*, Quimper, 1985, type 125, Barral et Luginbühl 1995, type B18 (Bibracte) ou Lousonna 9, type PG 2.3.1.

105. Céramique peinte : voir Lousonna 9, types PEINT 7.1.1, 7.1.3 et 7.2.5, Curdy et al. 1995, nos 29, 32 et 139. Céramique grise fine : Lousonna 9, type 6.1.3, Curdy et al. 1995, n° 97, Bacher 1989, Taf. 2, nos 51-53, ou Hecht 1998, n° 77. Nombreux exemplaires en peinte et en grise fine dans Furger-Gunti et Berger 1980, Taf. 88 et 92-93.

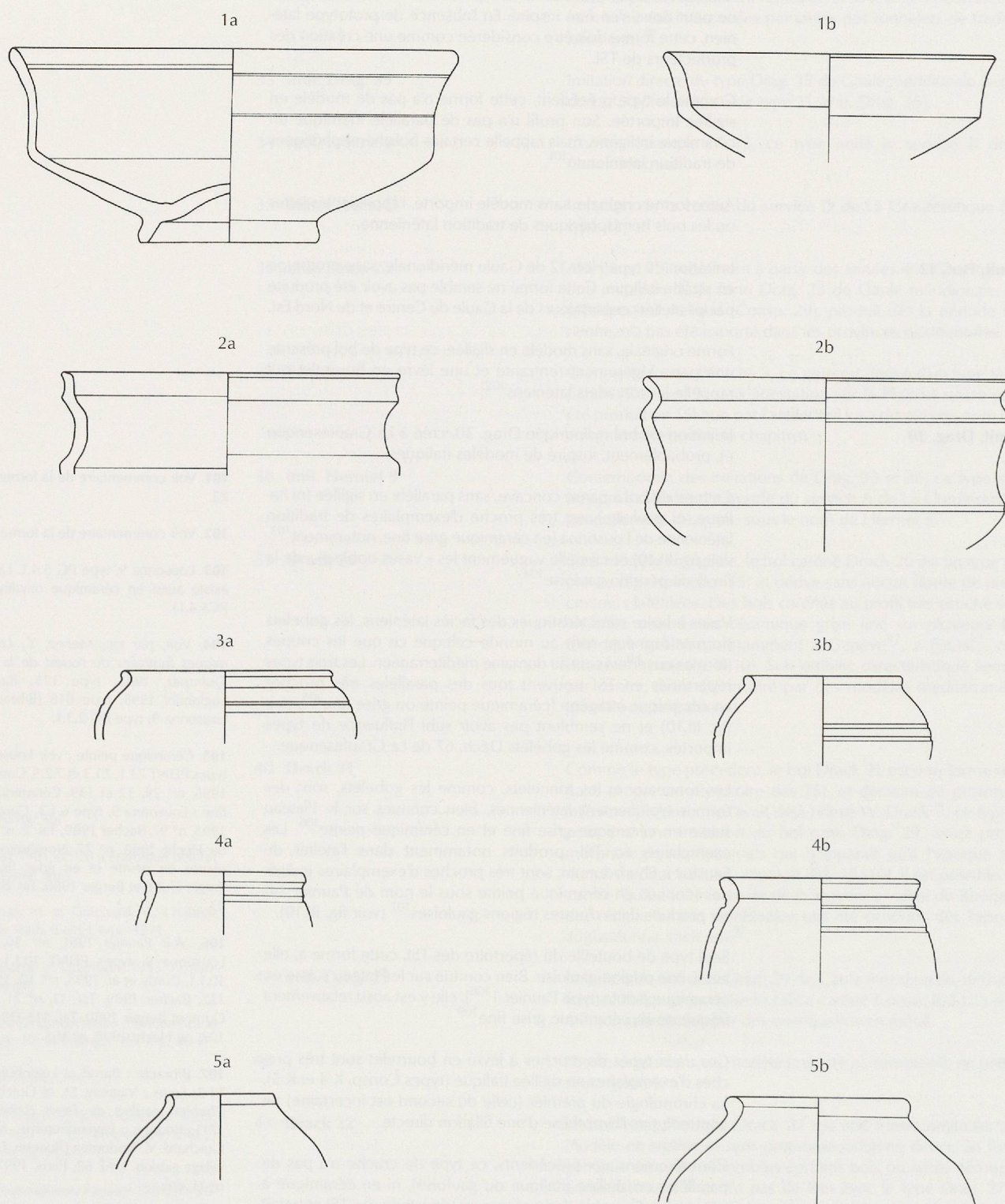
106. Voir Paunier 1981, nos 30, 42-43, Lousonna 9, types PEINT 10.1.1 et PG 10.1.1, Curdy et al. 1995, nos 30, 59, 96 et 132, Bacher 1989, Taf. 11, n° 21, Furger-Gunti et Berger 1980, Taf. 113-119 et 121-122, ou Hecht 1998, n° 165.

107. Bibracte : Barral et Luginbühl 1995, T1-3; Feurs : Vaginay, M. et Guichard, V., *L'habitat gaulois de Feurs (Loire)*, type 1711; Roanne : Lavendhomme, M.-O. et Guichard, V., *Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois*, DAF 62, Paris, 1997, pl. 11, n° 11, etc.

108. Voir Paunier 1981, nos 1-10, Lousonna 9, type PEINT 9.1.1, Curdy et al. 1995, nos 49 et 66, Bacher 1989, Taf. 1, nos 1-14, Furger-Gunti et Berger 1980, Taf. 79-81, ou Hecht 1998, nos 1-3, 69-75.

109. Voir Paunier 1981, nos 32-41, Lousonna 9, type PG 9.2.1, Curdy et al. 1995, n° 17 et 54, Bacher 1989, Taf. 3-4, ou Furger-Gunti et Berger 1980, Taf. 96-101.

Fig. III.12 Exemples de types TSI d'origine laténienne (à gauche) et de leurs « modèles » indigènes (à droite).



1 : Drack 20 et bol caréné laténien de Genève (céramique grise fine, Paunier 1981, n° 41); 2 : bol à paroi concave 52b et prototype indigène de Lousonna (LS PG 4.4.1); 3 : gobelet type 54 et parallèle laténien d'Yverdon (céramique grise fine, Curdy et al. 1995, n° 97); 4 : gobelet 55 et précurseur en grise fine de Lousonna (LS PG 6.1.3); 5 : tonnelet 56a et prototype laténien de Lousonna (LS PG 10.1.1b. Ech. 1/3.

Ce catalogue permet plusieurs observations et commentaires. Deux grands groupes de formes peuvent, premièrement, être distingués dans le répertoire de notre catégorie : des formes imitant un modèle d'importation (A) et celles sans prototype importé (B). Deux sous-groupes peuvent encore être définis pour les premières : les imitations de sigillées italiques (A1) et les imitations de sigillées gauloises (A2). La forme Drack 5, probablement inspirée par un modèle campanien repris en sigillée italique, a été rattachée au groupe A1 dans les comptages ci-dessous. Les types 2 et 23 (imit. Ha. 2/Drac. 17 et Ha. 8/Hof. 5), qui semblent avoir imité d'abord un prototype italique pour s'inspirer ensuite de son descendant gaulois, ont été comptabilisés dans les groupes A1 et A2. Il est aussi possible de distinguer deux sous-groupes parmi les formes sans modèle importé. Alors que certaines dérivent plus ou moins clairement de prototypes laténiens (B1), d'autres ne trouvent pas de parallèles directs et doivent être considérées comme des formes originales, propres au répertoire des TSI (B2). Les types Drack 4 et 22, mêlant vraisemblablement influences « romaines » et laténiennes, ont été rattachés au groupe B1.

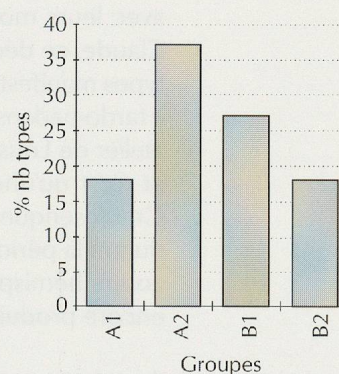
Le tableau et l'histogramme illustrant le nombre des types attribuables à ces différents groupes (fig. III.11) montrent une légère prédominance des types imitant des modèles en sigillées importées (55%) et, au sein de ces types, une nette domination des formes originaires de Gaule méridionale, deux fois plus nombreuses que celles imitant des types italiques. Cette constatation ne doit pas surprendre au vu de la chronologie du phénomène TSI, ni être surinterprétée, une majorité des types sud-gaulois dérivant de prototypes italiques.

Représentant 45% des types répertoriés, ceux sans modèle importé sont constitués par une majorité de formes de tradition laténienne indigène (plus ou moins « romanisées »¹¹⁰) et par 18% de formes originales créées par les producteurs de TSI.

Fig. III.13 Répartition et proportions des types par groupes d'influence.

Groupes	Nb de types	Proportion	Types
A1	11	18%	1, 2, 3, 5, 10, 12, 22, 23, 37, 58, 59
A2	23	37%	2, 6, 7, 9, 11, 13, 14, 15, 23, 25, 26, 27, 29, 30, 33, 34, 35, 36, 38, 41, 45, 49, 51
B1	17	27%	4, 16, 18, 21, 39, 40, 43, 44, 47, 48, 50, 52, 53, 54, 55, 56, 57
B2	11	18%	8, 17, 19, 20, 24, 28, 31, 32, 42, 46, 60

A 1 : imitation de TS italique. A 2 : imitation de TS gauloise.
B 1 : tradition laténienne. B 2 : formes originales.



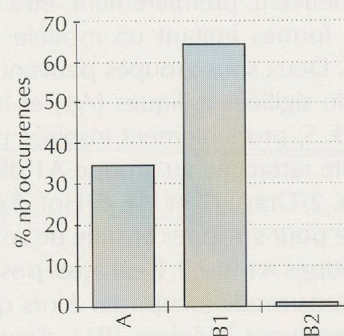
Les chiffres obtenus en additionnant le nombre des occurrences et non plus des types donnent une image très différente de la proportion de ces groupes d'influence au sein de la catégorie. Fondés sur les données du chapitre III.4, comptabilisant les occurrences de Suisse occidentale, le tableau et l'histogramme présentés ci-dessous (fig. III.12), montrent, en effet, que la production de formes de tradition celtique a largement dépassé celle des types imités (près du double d'occurrences) et que les formes originales, pourtant relativement nombreuses, ne constituent qu'une part négligeable du répertoire de la catégorie (1%). L'importance des formes de tradition laténienne doit néanmoins être nuancée. Due surtout au succès de quelques formes, comme les assiettes Drack 4 (d'ailleurs « moyennement celtiques »), les bols Drack 20, 22 et, surtout, 21 qui représente à lui seul plus de la moitié des occurrences relevées, elle ne doit pas masquer l'extrême rareté de la plupart des autres formes de ce groupe, comme écuelles, gobelets, tonnelets ou bouteilles.

¹¹⁰ Les TSI, quels que soient leurs types, sont des productions « à la romaine » dont l'engobage et l'importance du travail de tournassage sont de tradition méditerranéenne. Voir Schucany 1993, notamment p. 255 et fig. 9.

Fig. III.14 Nombres et proportions des occurrences par groupes d'influence (sites de Suisse occidentale).

Groupes	Nb d'oc.	% oc.
A1	5900	34.7%
B1	10909	64.3%
B2	186	1%

A : imitation de TS, B 1 : tradition laténienne,
B 2 : formes originales.



Chiffres tirés des tableaux du chapitre III.4.

Dans une optique chronologique, il est intéressant de relever que si les types imités de modèles italiques et les formes de tradition celtique sont bien représentés dès les débuts de la production des TSI, les formes copiant des importations de Gaule méridionale et les types originaux, eux, ne sont pas attestés avant les années 10-20 du I^{er} siècle de notre ère. Les raisons de cette absence avant le début du règne de Tibère sont évidentes pour les imitations des types de La Graufesenque (dont l'exportation semble débiter vers l'an 15). L'apparition tardive et timide de types originaux¹¹¹, quant à elle, peut probablement s'expliquer par une baisse progressive de la fidélité aux formes classiques (imitées ou indigènes) qui, elle non plus, ne doit pas être sur-estimée. La très faible proportion des occurrences de ces types originaux tempère fortement cette impression de « libéralisation » du répertoire des TSI, qui restera attaché à un nombre relativement restreint de formes principales, imitant des types importés contemporains ou dérivant de prototypes indigènes.

Alors que les types imités de modèles sud-gaulois et ceux de tradition laténienne perdurent jusqu'au milieu du II^{ème} siècle, les imitations de sigillées italiques déclinent avec leurs modèles dès la fin de la période tibérienne. Achievé durant le règne de Claude, ce déclin des imitations de types « arrétins » est suivi par l'apparition de trois types manifestement inspirés par des modèles « tardo-italiques », ou plus précisément « tardo-padans », connus en TSI sous les noms de types Péniche 1 à 3. Limitée à cet atelier de Lousonna, la production de ces formes va néanmoins rester très secondaire et n'est qu'une exception dans un faciès soumis à l'hégémonie des sigillées de La Graufesenque. Les formes originales, enfin, semblent avoir connu un faible *floruit* durant la période claudienne et se raréfient sensiblement dès la période flavienne. La coupe hémisphérique 31 est le seul exemplaire de ce groupe qui paraisse avoir été encore produit durant la première moitié du II^{ème} siècle.

Il est intéressant de relever, avant de conclure, que les imitations de sigillée « helvétiques » n'ont imité que des types importés très courants, à l'exception des trois formes tardo-italiques produites dans l'atelier de La Péniche. L'éventail des types de sigillées produits en TSI est, en effet, beaucoup plus restreint que celui des sigillées importées sur le Plateau suisse, particulièrement celui des sigillées italiques. Citons, à titre d'exemple, l'absence dans le répertoire TSI d'imitations des types Ha. 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17 et Consp. 8, pourtant attestés, entre autres, sur le site de Lousonna-Vidy¹¹².

A l'exception, peut-être, du bol à collerette incurvée Curle 11 et des formes du service E de La Graufesenque, la plupart des types de Gaule méridionale fréquents sur le Plateau suisse ont été reproduits en TSI. Pourtant importés en Helvétie, des types plus rares comme le calice Drag. 11, le bol Knorr 78, l'encrier Herm. 18, le gobelet Déch. 67, ou les plateaux à piédestal des différents services de La Graufesenque, n'y ont par contre pas été imités.

111. Seuls trois types sont attestés avant l'an 20 (les jattes 17 et 19 et les bols 42).

112. Voir, par exemple, Lousonna 9, p. 35-38.

Les formes tardo-italiques de l'atelier de La Péniche sont le seul exemple de types dont les modèles ne sont pas attestés dans l'aire de production des TSI. Les artisans n'ayant pu les copier par le biais d'articles importés, comment les connaissaient-ils ? L'origine des potiers, hélas difficile à déterminer, offre peut-être la clé de la réponse (voir chapitre V.2.2).

Le répertoire des types de tradition laténienne se restreint aussi aux formes les plus classiques de la vaisselle de table indigène. Les écuelles, jattes, bols, gobelets, tonnelets et bouteilles en TSI sont pour la plupart très proches de leurs modèles laténiens et dénotent un fort traditionalisme, corroboré par la durée de production des types (voir chapitre III.6) et par la rareté des formes vraiment originales.

Le répertoire de notre catégorie, ainsi, peut être décrit comme la somme de deux principales influences : celle des types de sigillées importées les plus fréquents sur le Plateau suisse et une forte persistance de modèles indigènes, caractérisée surtout par l'extraordinaire succès du bol caréné Drack 21. Comme nous le verrons au chapitre VI.1.4, les producteurs de TSI se livraient à un travail spécialisé et standardisé qui ne permettait guère de « fantaisie ». L'éventail des types produits en TSI n'en reste pas moins relativement diversifié¹¹³ et dénote une ouverture certaine aux « nouveautés » ainsi qu'une bonne faculté d'adaptation au marché.

Nous n'irons pas plus loin, ici, dans le commentaire de ces données dont les implications concernant le processus de romanisation seront étudiées au chapitre VII.3¹¹⁴.

113. Seul le répertoire de la céramique grise (fine et commune additionnées) dépasse celui des TSI quant au nombre des formes et des types représentés dans le mobilier des fouilles de Chavannes 11. Voir Lousonna 9, p. 116.

114. Sur ce point (romanisation et persistance celtiques), voir aussi Schucany 1993.

III.4 Typologie et faciès régionaux

Bien qu'un échantillonnage assez large eût probablement suffi à la réalisation d'une étude spatio-typologique fiable, l'examen « exhaustif » du mobilier céramique conservé dans les cinq cantons retenus comme cadre principal de cette étude a permis un décompte global des occurrences typologiques, dont la représentativité est, forcément, supérieure. Réalisé en passant en revue les collections d'une douzaine de musées et de quelques privés, ce décompte a permis de relever près de 17'000 occurrences TSI de type déterminable¹¹⁵, issus d'une septantaine de sites (voir ci-dessous et chapitre I.2). Cet examen ayant été relativement rapide¹¹⁶, les chiffres obtenus ne doivent néanmoins être considérés que comme des *minima*, particulièrement pour les sites aux collections les plus importantes comme Avenches, Martigny ou Lousonna.

Calculées en ne comptabilisant que les fragments de bords de type identifiable et en dénombrant les exemplaires différents après « recollages »¹¹⁷, ces données ont été présentées sous la forme de tableaux, consacrés d'abord aux sites urbains (chapitre III.4.1), puis aux sites ruraux (chapitre III.4.2).

Matériel étudié

Genève

Le mobilier genevois est le seul qui n'a pas été passé en revue « physiquement ». Publiées dans leur intégralité par D. Paunier, en 1981¹¹⁸, les collections antérieures à cette date, conservées au Musée d'art et d'histoire, ne nécessitaient pas un nouvel examen. Les ensembles de céramiques mis au jour plus récemment (ceux des fouilles de la Cathédrale et des Rues Basses, notamment) ont, quant à eux, pu être étudiés grâce aux fiches très précises de M.-A. Haldimann et à l'autorisation de J. Terrier, archéologue cantonal.

1'034 occurrences typologiques répertoriées.

Vaud

Le matériel gallo-romain découvert en Pays de Vaud est conservé au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne et, principalement, dans les Musées de sites (Avenches, Lousonna, Nyon, Yverdon et Orbe). En plus de ces collections très importantes, représentant plusieurs centaines de milliers de tessons, il a été possible de passer en revue le matériel recueilli par des privés lors de prospections au sol (sites ruraux de la région yverdonnoise, principalement). Le mobilier des fouilles de la villa d'Orbe-Boscéaz, en cours d'étude à l'Université de Lausanne, celui d'interventions récentes de C.-A. Paratte à Vevey, ainsi que celui de fouilles menées à Yverdon par l'entreprise Archéodunum SA, ont également pu être étudiés. Nous tenons encore à remercier les responsables de ces différents organismes : G. Kaenel (Musée cantonal d'archéologie et d'histoire), A. Hochuli-Gysel, C. Meystre et M.-F. Meylan Krause (Site et musée romains d'Avenches), N. Pichard Sardet (Musée romain de Lausanne-Vidy), V. Rey Vodoz (Musée romain de Nyon), F. Terrier et R. Kasser (Musée du Château à Yverdon), A. Combe (Musée du Vieil Orbe), D. Paunier (Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne), F. Rossi, D. Castella et C. Brunetti (Archéodunum SA), ainsi que A. Gonthier, P.-A. Capt, M. Jaccard et B. Pajak.

11'760 occurrences typologiques répertoriées.

115. 16'995, précisément. Seules les TSI « *stricto sensu* » (voir chapitre II.1) ont été répertoriées, c'est-à-dire les productions « indigènes » du Haut Empire. Les sigillées helvétiques de la fin du II^{ème} siècle et du III^{ème} siècle (comme les bols ornés Drag. 37 d'Avenches, de Martigny ou de Berne-Engel) ainsi que les productions précoces de Padanie ou de la vallée du Rhône n'ont donc pas été comptabilisées.

116. L'examen du mobilier de Martigny, par exemple, a été réalisé en six jours, celui d'Avenches en six jours, aussi, mais à deux personnes, celui de Lousonna en quatre ou cinq jours, dont deux avec quelques étudiants de l'IAHA. Nous tenons à remercier ici J. Monnier, assistant à l'IAHA, pour sa collaboration précieuse lors du travail (parfois harassant) dans les musées d'Avenches, de Fribourg et de Neuchâtel.

117. Ce système de comptage est une adaptation directe de la notion de NMI définie dans Arcelin et Arcelin-Pradelle 1981 (voir aussi Arcelin et Tuffreau-Libre dir. 1998, p. 141-157). Les « recollages » (fait de ne comptabiliser qu'un individu pour les différents fragments d'un même vase) n'ont été effectués qu'au sein des ensembles et non de la totalité des collections d'un musée ou d'un site, ce qui eût été pratiquement irréalisable.

118. Paunier 1981, p. 217.

Neuchâtel

Conservée au Musée cantonal d'archéologie, la céramique d'époque romaine des sites neuchâtelois a pu être étudiée grâce à la bienveillance de M. Egloff et B. Arnold et à la disponibilité de P. Hofmann, M.-O. Vaudou et H. Miéville (Service archéologique cantonal). L'examen de ce mobilier a fait l'objet d'un bref rapport (Luginbühl et Monnier 1998).

144 occurrences typologiques répertoriées.

Fribourg

Le mobilier des établissements gallo-romains fribourgeois est conservé au Musée d'Art et d'Histoire de Fribourg et, surtout, au Service archéologique cantonal, dont les portes nous ont été ouvertes par F. Guex (archéologue cantonal), C. Buchiller (responsable du mobilier archéologique) et J.-L. Boisaubert (responsable des fouilles RN1). Les informations recueillies lors de cet examen ont fait l'objet d'un rapport (Luginbühl et Monnier 1997), qui a grandement bénéficié des contributions de A.-F. Auberson (responsable du mobilier numismatique), S. Menoud (responsable de la carte archéologique), P.-A. Vauthey (responsable de la section gallo-romaine), F. Saby (responsable de fouilles), ainsi que de D. Bugnon et C. Agustoni (assistantes scientifiques).

648 occurrences typologiques répertoriées.

Valais

Les collections d'archéologie valaisannes sont réparties entre l'Office des recherches archéologiques, à Martigny, le Musée cantonal d'archéologie, à Sion et, dans une moindre mesure, au Musée national de Zurich (découvertes anciennes). L'examen des premières, qui recèlent le très abondant mobilier mis au jour à Martigny et à Massongex, a pu être réalisé grâce à l'accueil de F. Wiblé, archéologue cantonal, et a été facilité par la collaboration de Y. Tissot et de M. Pignolet. Nos remerciements vont aussi à Ph. Curdy, conservateur du Musée cantonal d'archéologie, qui nous a donné accès aux réserves sédunoises, ainsi qu'à O. Paccolat, responsable des fouilles gallo-romaines de Brigue-Waldmatte (entreprise TERA).

3'409 occurrences typologiques répertoriées.

Les données relatives aux sites des autres cantons se fondent pour l'essentiel sur du matériel publié¹¹⁹, à l'exception de celles de Soleure/Salodurum, dont les collections ont pu être « intégralement » passées en revue sur invitation de C. Schucany (Service archéologique cantonal) et de celles de Zurich/Turicum, qui ont pu être complétées grâce aux listings du Musée national suisse, dont les portes nous ont été ouvertes par L. Flutsch.

¹¹⁹ Voir, notamment, le catalogue du chapitre III.2.

III.4.1 Sites urbains

Certaines agglomérations gallo-romaines de Suisse occidentale étant encore très mal connues et celles de l'est du Plateau n'ayant pas fait l'objet d'un examen global, les données typologiques recueillies sur les sites urbains ont été présentées dans trois groupes de tableaux, qui constituent la base des études quantitatives présentées aux chapitres précédents et celle des conclusions spatio-typologiques proposées au chapitre III.4.3. Les tableaux des figures III.13 et III.14 présentent les occurrences typologiques relevées sur les huit principales agglomérations antiques de Suisse occidentale, classées d'ouest en est, celles du Plateau d'abord (Genève, Nyon, Lousonna, Yverdon, Avenches, Marsens), puis celles du Valais (Massongex et Martigny). Les données relevées pour les sites de Moudon, de Vevey, de Sion et de Brigue-Waldmatte, moins bien connus ou, pour le dernier, en marge du phénomène TSI, ont été présentées dans un tableau à part (fig. III.15), sous une forme condensée¹²⁰.

En l'absence de données quantitatives, les informations concernant les agglomérations du centre et de l'est du Plateau, ont été présentées dans des tableaux indiquant seulement la présence ou l'absence des types dans les ensembles publiés¹²¹ (fig. III.16 et III.17). Les sept localités retenues (Berne-Enge, Soleure, Augst, Vindonissa, Baden, Turicum et Vitodurum) y ont également été classées d'ouest en est, à la suite des cinq principaux sites de Romandie, dont les données ont été répétées pour une meilleure comparaison. La présence des types a été symbolisée dans ces tableaux par un grisé moyen quand elle est certaine et, dans de rares cas, par une trame plus légère quand elle n'y est que « très probable » (absence manifestement due à une lacune documentaire).

Malgré le nombre élevé des occurrences typologiques relevées, leur interprétation en termes de faciès présente plusieurs difficultés, principalement liées à l'hétérogénéité des données disponibles. Les différentes agglomérations étudiées ont, en effet, livré des quantités de mobilier très inégales, qui influent directement sur le nombre des occurrences TSI : près de 5000 à Avenches, par exemple, contre moins de 10 pour le *vicus* encore mal connu de Vevey-Vibiscum. Outre cette disparité quantitative, qui ne peut que fausser notre image de la diversité du répertoire sur les sites les moins documentés¹²², la chronologie et la nature des zones fouillées sont, elles aussi, à prendre en considération pour éviter des conclusions erronées. La rareté des types augusto-tibériens à Martigny, par exemple, s'explique évidemment par la « création » du *Forum* sous le règne de Claude, de même que celle des types flaviens à Yverdon est due à la rareté des ensembles de cette période qui y ont été mis au jour. En règle générale, les horizons anciens de ces agglomérations sont moins bien connus que ceux des périodes plus récentes, le II^{ème} siècle de notre ère particulièrement, dont le mobilier est parfois manifestement sur-représenté, notamment à Avenches (voir ci-dessous). A ces problèmes d'ordre chronologique s'ajoutent encore d'autres facteurs aléatoires comme la découverte de dépotoirs d'ateliers, qui augmentent de manière « artificielle » la proportion des formes qui y étaient produites (l'atelier Faustus, à Eburodunum, notamment, ou celui de La Péniche, à Lousonna). Caractérisés par des faciès céramologiques particuliers, les ensembles funéraires influent aussi directement sur l'éventail typologique des sites dont les nécropoles ont été fouillées. La fréquence des imitations du service A de La Graufesenque, par exemple, est directement liée au nombre de tombes flaviennes et antonines mises au jour. Très bien représentées à Avenches ou, toutes proportions gardées, dans le *vicus* de Marsens, dont les nécropoles ont fait l'objet d'interventions archéologiques, ces formes sont beaucoup plus rares dans les agglomérations dont les cimetières sont mal connus, comme Nyon, Yverdon ou Lousonna-Vidy. Malgré ces réserves et la diffusion de certaines productions à relativement large échelle (voir chapitre VI.2.1), qui complique encore la définition de faciès spatio-typologiques, les agglomérations étudiées se caractérisent par certains particularismes, présentés ci-dessous site par site, puis à l'échelle du Plateau suisse.

120. Seuls les types qui y sont attestés figurent en ordonnée.

121. Les collections de Soleure et de Zurich/Turicum, rappelons-le, ont été « intégralement » étudiées.

122. Les collections les plus grandes sont celles où le plus grand nombre de types sont représentés.

Fig. III.15 Occurrences typologiques sur les sites urbains de Suisse occidentale.

Type	Appellation trad.	Genève	Nyon	Lousonna	Yverdon	Avenches	Marsens	Massongex	Martigny
1	imit. Ha. 1	6	9	162	9	31		28	12
2	imit. Ha. 2/Drag. 17	58	17	244	1086	155	13	206	85
3	imit. Ha. 4b			12		1			
4	Drack 4	25	9	147	42	136	6	66	155
5	Drack 5	4	4	21	2	9		12	13
6	imit. Drag. 18	9	2	104	4	39		13	21
7	imit. Drag. 15/17	43	1	302	12	231	2	33	247
8				12	2	2		4	5
9	imit. Drag. 22			39		3			
10	Péniche 1			104					
11	imit. Drag. 36	27		35		63	12	7	5
12	Péniche 3			45		2			
13	imit. a. serv. B					3			
14	imit. a. serv. D	2		13		7			
15	imit. Curle 15			17		7		2	6
16				8	1				
17			1	18	1	1		1	
18						2			
19				7	2	7		3	10
20				17	4	2			
21				4	3	2			
22	imit. Ha. 7	5	5	31	3	10		5	
23	imit. Ha. 8/Hof. 5	17	9	28	67	40		40	15
24				4	4	5			1
25	imit. Drag. 33		2	23	1	6		3	
26	imit. Hof. 9			33					
27	imit. Hof. 8	2	1	9	3	38	1	5	10
28				1		2		1	
29	imit. Drag. 24/25	40	5	138	8	73	3	37	231
30	imit. Drag. 27	7	2	87	25	40	4	7	70
31						12		1	3
32				10				2	
33	imit. Drag. 35	16		34	1	133	12	5	29
34	imit. c. serv. B			9					3
35	imit. c. serv. D			46		14			
36	imit. Drag. 23			50				2	
37	Péniche 2			32					
38	imit. Hermet 9			16					
39	Drack 20	71	14	85	11	52	5	13	44
40	Drack 21	576	180	1851	556	3224	308	715	965
41	imit. Drag. 29	1		3					7
42				12	2	5			1
43	Drack 22	33	24	472	25	50		63	9
44						16			1
45	imit. Drag. 37			16					
46						3			
47		2		32	4	88	6	18	29
48				4					
49	imit. Hof. 12	13	2	159	12	151	6	22	34
50		3	21	47	5	54	8	21	17
51	imit. Drag. 30			5		3			
52			2	4					
53				7	2				
54				15		2		1	
55				3					
56			1		6	1		1	
57				3					
58			1			3			
59				2				1	1
60				3					

Genève

Les imitations de sigillée « helvétiques » découvertes dans le *vicus genavensis* présentent un faciès relativement peu diversifié dans lequel ne sont attestés qu'une vingtaine de types. L'éventail des formes imitant des modèles importés s'y limite aux formes les plus classiques du répertoire des sigillées (imit. Ha. 1, Ha. 2/Drag. 17, Drag. 15/17, 24/25 et service A de La Graufesenque, principalement) et ne comporte que six formes originales : le bol Drack 21, bien sûr, particulièrement bien représenté (voir chapitre III.4.3), les formes Drack 4, 20 et 22, ainsi que quelques exemplaires des bols 47 et 50, peut-être importés de Lousonna-Vidy.

Nyon

Très proche de celui de Genève, le faciès typologique observé dans la colonie de Nyon ne s'en distingue guère que par l'absence de la forme Drag. 36, certainement due à la rareté des interventions archéologiques dans les nécropoles de la ville, et par la présence de quelques formes originales, en partie produites dans l'atelier du potier Fronto (voir chapitre VI.1), comme le bol à paroi concave 52, ou vraisemblablement importées d'Helvétie, comme les types 17, 56 et 58.

Lousonna

Avec 53 types représentés (sur 60 connus), le *vicus* de Lousonna est l'agglomération de Suisse occidentale où la catégorie présente, et de loin, le faciès le plus diversifié. Encore renforcée par l'extrême rareté des types qui n'y sont pas attestés (des formes propres aux ateliers avenchois, pour la plupart), cette diversité est, évidemment, à mettre en parallèle avec l'importance de l'activité artisanale sur ce site, principal centre de production d'imitations de sigillée « helvétiques ».

Yverdon

Les imitations de sigillée recueillies sur le site d'Eburodunum présentent un éventail typologique relativement large, dont la proximité avec ceux de Lousonna et d'Avenches est mise en évidence par la présence de plusieurs types originaux rares comme les jattes 16, 20 et 21, ou les bols 42 et 53, connus seulement dans l'ouest de l'Helvétie (voir chapitre III.4.3). L'extrême rareté, ou même l'absence, de types tardifs comme les imitations des services A, B, C et D de La Graufesenque ou celle des formes « tardo-italiques » de l'atelier de La Péniche s'expliquent par la pauvreté des ensembles flaviens recueillis sur le site et ne doivent pas être interprétées en termes de faciès spatio-typologiques.

Avenches

La *caput civitatis* helvète a livré des occurrences de 43 types TSI, soit un faciès légèrement moins diversifié que celui du *vicus* de Lousonna, dont il ne s'écarte guère que par l'absence de quelques types très rares (comme les écuelles 16, les gobelets 55, les bouteilles 57, ou les cruches 60) et par la présence de quelques formes, inconnues ailleurs ou attestées seulement dans la moitié orientale du Plateau suisse. Parmi les premières, mentionnons le bol 46, sans parallèle hors de la (future) colonie et, surtout, le bol 44, dérivant du répertoire de la céramique indigène peinte (type Paunier 9/11), dont la seule attestation hors de la région avenchoise (une occurrence de Martigny) peut être considérée sans trop de doutes comme une pièce importée. Deux formes se rattachent au second groupe : la jatte 18, connue seulement à Avenches et à Augst (voir *infra*) et la coupe 31, relativement fréquente à Avenches et connue aussi à Augst, à Baden, ainsi que par quatre occurrences valaisannes, probablement importées.

Marsens

Les imitations de sigillée recueillies dans le *vicus* gruyérien de Marsens se caractérisent par un répertoire très peu diversifié, certainement dû, en partie, à la relative faiblesse du *corpus* disponible. Limité aux 13 types les plus classiques de la catégorie, ce mobilier ne comporte que peu de formes sans modèle importé, à l'exception des types Drack 4, 20 et, bien sûr, 21, ainsi que des bols 47 et 50.

Massongex

Avec 31 types répertoriés, le faciès des TSI retrouvées dans le *vicus* nantuate de Tarnaiæ/Massongex peut être qualifié de moyennement diversifié et présente une très forte similitude avec celui de Martigny (voir ci-dessous). Majoritairement composé des types les plus classiques de la catégorie et exempt de types originaux locaux (à l'exception de deux *unica* présentés dans l'annexe 1), ce faciès est néanmoins marqué par la présence de quelques formes rares comme les jattes 17 et 19, les coupes 31 et 32 ou les gobelets 54, qui peuvent être considérées comme des importations en provenance du Plateau suisse et, notamment, de Lousonna-Vidy¹²³.

Martigny

Très semblable, nous l'avons dit, à celui de Massongex, le faciès typologique des imitations de sigillée retrouvées à Martigny s'en distingue seulement par la proportion des types les plus anciens et les plus récents, due bien évidemment à la chronologie du Forum Claudii Vallensium dont les premiers niveaux ne remontent guère avant les années 40-50 de notre ère.

Autres agglomérations

Quatre agglomérations antiques de Suisse occidentale ont encore livré des imitations de sigillée : le *vicus* de Moudon/Minnodunum, dans la vallée de la Broye, celui de Vevey/Vibiscum, à la frontière entre l'Helvétie et la province des Alpes Pennines, celui de Sion (Drusomagos ?) et la petite localité indigène de Brigue-Waldmatte, en territoire ubère (Haut Valais). Les données disponibles pour ces sites ne sont pas suffisantes pour y caractériser le faciès des TSI, attestées seulement par quelques types très classiques. Le bol Drack 21, naturellement, est présent dans ces quatre sites. Les assiettes imit. Ha. 2/Drag. 17 (second type le mieux représenté dans notre *corpus*) et Drack 4, sont attestées à Vevey et à Brigue. Les autres formes (imitations de types importés très fréquents, pour la plupart) ne sont connues que dans une localité.

123. L'importation de productions lausannoises à Massongex est corroborée par l'étude des « qualités » (chapitre II.6) et par celle des estampilles (chapitre V.1.1).

Fig. III.16 Occurrences typologiques des agglomérations secondaires.

Type	Appellation trad.	Moudon	Vevey	Sion	Brigue-Waldmatte
2	imit. Ha. 2/Drag. 17		1		2
4	Drack 4		1		1
5	Drack 5				1
7	imit. Drag. 15/17				2
11	imit. Drag. 36			1	
23	imit. Ha. 8/Hof. 5			1	
24					1
29	imit. Drag. 24/25				3
39	Drack 20				1
40	Drack 21	1	7	5	5
43	Drack 22			1	

Centre et est du Plateau

Bien que le mobilier des sites du centre et de l'est de la Suisse n'ait pas fait l'objet d'un examen exhaustif, les ensembles publiés et le passage en revue des collections de deux vici (voir *supra*) permettent quelques observations sur le faciès typologique de leurs imitations de sigillée. Présentées sous la forme de tableaux, indiquant la présence (attestée ou très probable) des différents types dans les 12 principales agglomérations antiques du Plateau (de Genava à Vitudurum, fig. III.16 et III.17), les données recueillies attestent la présence de près de 40 formes sur ces sites « orientaux », soit un faciès presque aussi diversifié que celui d'Avenches. Les informations disponibles sont trop lacunaires pour permettre d'y distinguer des disparités régionales, mais les agglomérations du centre de l'Helvétie, comme Berne-Enge ou Soleure, semblent présenter un éventail typologique plus varié que ceux de l'est du Plateau, comme Aquae Helveticae, Turicum ou Vitudurum. Ces sites du Centre, auxquels peut être ajoutée la colonie rauraque d'Augst, paraissent aussi plus riches en formes originales, comme les jattes 16 à 18, les coupes 31 et 32, ou les bols 47 et 50, qui rapprochent leur faciès de celui des sites de l'ouest de l'Helvétie et, surtout, de la *caput civitatis Helvetiorum*.

Fig. III.17 Occurrences typologiques sur les principaux sites urbains du Plateau.

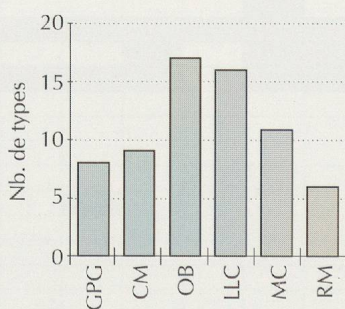
Type	Appellation trad.	Genève	Nyon	Lousonna	Yverdon	Avenches	Berne-Engel	Soleure	Augst	Vindonissa	Baden	Turicum	Vitodurum
1	imit. Ha. 1												
2	imit. Ha. 2/Drack. 17												
3	imit. Ha. 4b												
4	Drack 4												
5	Drack 5												
6	imit. Drag. 18												
7	imit. Drag. 15/17												
8													
9	imit. Drag. 22												
10	Péniche 1												
11	imit. Drag. 36												
12	Péniche 3												
13	imit. a. serv. B												
14	imit. a. serv. D												
15	imit. Curle 15												
16													
17													
18													
19													
20													
21													
22	imit. Ha. 7												
23	imit. Ha. 8/Hof. 5												
24													
25	imit. Drag. 33												
26	imit. Hof. 9												
27	imit. Hof. 8												
28													
29	imit. Drag. 24/25												
30	imit. Drag. 27												
31													
32													
33	imit. Drag. 35												
34	imit. c. serv. B												
35	imit. c. serv. D												
36	imit. Drag. 23												
37	Péniche 2												
38	imit. Hermet 9												
39	Drack 20												
40	Drack 21												
41	imit. Drag. 29												
42													
43	Drack 22												
44													
45	imit. Drag. 37												
46													
47													
48													
49	imit. Hof. 12												
50													
51	imit. Drag. 30												
52													
53													
54													
55													
56													
57													
58													
59													
60													

III.4.2 Sites ruraux

L'examen des collections mentionnées au début du chapitre III.4 a permis de relever près de 750 occurrences typologiques TSI sur 65 sites ruraux de Suisse occidentale, qui constituent un *corpus* intéressant pour l'étude du faciès de notre catégorie. Les données recueillies ont été présentées sous la forme de tableaux « condensés »¹²⁴, indiquant les occurrences sur ces sites, classés d'ouest en est, ceux du Plateau d'abord, puis ceux de la Vallée Pennine. Les noms de ces établissements, décrits au chapitre I.2, ayant dû y être abrégés, ces tableaux sont précédés d'une liste des établissements retenus, rappelant leur canton et leurs coordonnées¹²⁵.

A l'instar des agglomérations, ces établissements ruraux ont livré des quantités de mobilier très variables, allant de quelques fragments de céramiques, recueillis lors de prospections au sol, à plusieurs milliers sur des sites largement fouillés, comme les grandes *villae rusticae* d'Orbe-Boscéaz ou de Morat-Combette. Malgré cette hétérogénéité, qui entrave toute analyse précise, le mobilier étudié semble permettre quelques observations générales sur le répertoire des imitations de sigillée. Avec à peine une trentaine de types répertoriés, ce *corpus* semble, en effet, démontrer que leur faciès était moins diversifié à la campagne que dans les villes voisines et que les formes originales rares n'y étaient guère représentées. Caractérisé par une forte prédominance du bol Drack 21 (plus de 60%, voir chapitre II.4.3), ce mobilier « rural » se limite le plus souvent aux types les plus courants de la catégorie, comme les assiettes imit. Ha. 2/Drag. 17 et Drag. 15/17 ou les coupes imit. Drag. 24/25, auxquelles viennent s'ajouter les imitations du service A de La Graufesenque, principalement sur les sites dont les nécropoles ont été fouillées. Quelques formes rares y sont néanmoins attestées comme les jattes 17, les coupes 31 ou, même, la rarissime cruche 60, mais elles ne le sont généralement que par un seul exemplaire et dans un seul établissement. Ces occurrences isolées n'en présentent pas moins, parfois, un intérêt pour la détermination de faciès régionaux, comme celle du bol 44 (dérivé du type indigène peint Paunier 9/11) dont la présence dans les *villae* neuchâteloises de Colombier et de Saules-La Salette rattache leur faciès à celui de la colonie d'Avenches. Bien que la disparité du mobilier disponible rende difficile la comparaison entre les données des différents sites, ceux du Plateau helvète (régions de Lousonna, d'Yverdon et d'Avenches) semblent caractérisés par une plus grande diversité des types TSI que ceux du Valais ou de l'ouest lémanique (Genève et Nyon). Cette observation est parfaitement illustrée par l'histogramme ci-dessous, présentant le nombre des types attestés dans les six établissements ruraux les mieux connus de ces régions. Méfions nous cependant des sur-interprétations. Les sites dont le faciès est le plus diversifié sont généralement ceux qui ont fait l'objet de fouilles récentes...

Fig. III.18 Nombre des types attestés dans six établissements ruraux (Suisse occidentale).



124. Seuls les types attestés ont été retenus en abscisse.

125. Coordonnées nationales suisses (CN).

GPG : Genève-Place Grenus (site péri-urbain), 21 oc. répertoriées. CM : Commugny-Au Murez (VD), 23 oc. OB : Orbe-Boscéaz (VD), 82 oc. LLC : Le Landeron-Les Carougets (NE), 102 oc. MC : Morat-Combette, 112 oc. RM : Riddes-Mayens (VS), 7 oc.

Liste des sites

CN 488'450 / 116'325	Dardagny-Pont de Brive (GE)	DP
CN 489'830 / 119'660	Satigny-En Mornex (GE)	SM
CN 494'100 / 114'600	Bernex-En Saule (GE)	BS
CN 500'000 / 118'100	Genève-Place Grenus (GE)	GPG
CN 500'850 / 119'650	Genève-Sécheron (GE)	GS
CN 501'975 / 125'500	Versoir-Route de Suisse (GE)	VR
CN 502'025 / 117'900	Genève-La Grange (GE)	GLG
CN 503'120 / 130'680	Commugny-Au Murez (VD)	CM
CN 506'525 / 124'175	Corsier-Eglise (GE)	CE
CN 513'490 / 152'530	Gimel (VD)	Gi
CN 523'230 / 158'710	Sévery-Châtelard (VD)	SC
CN 523'870 / 163'210	Cuarnens-Condémine (VD)	CC
CN 524'800 / 161'600	Grancy-en Allaz (VD)	GA
CN 531'150 / 177'440	Orbe-Boscéaz (VD)	OB
CN 531'360 / 189'200	Chasseron (VD)	Ch
CN 533'200 / 174'760	Chavornay (VD)	Chv
CN 534'000 / 170'980	Bavois-La Loyette (VD)	BL
CN 534'200 / 182'600	Essert-sous-Champvent (VD)	EC
CN 534'950 / 159'760	Chesaux-Le Buy (VD)	CB
CN 536'240 / 152'150	Lausanne-Champ-d'Asile (VD)	LC
CN 537'900 / 186'500	Fiez-Au village (VD)	FV
CN 539'710 / 187'340	Champagne-La Rapaz (VD)	CR
CN 540'380 / 151'190	Pully-Prieuré (VD)	PP
CN 540'550 / 178'900	Pomy-Froidefontaine (VD)	PF
CN 541'120 / 176'310	Ursin (VD)	Ur
CN 543'920 / 151'700	Lutry-Croix (VD)	LCr
CN 546'400 / 183'500	Yvonand-Mordagne (VD)	YM
CN 549'000 / 183'670	Yvonand-La Baume (VD)	YB
CN 550'630 / 147'100	Saint-Saphorin-Eglise (VD)	SSE
CN 553'500 / 187'300	Châtillon-La Vuardaz (FR)	CV
CN 556'200 / 201'850	Colombier-Château/Manège (NE)	CCM
CN 558'800 / 209'900	Fontaines-Closel Mordigne (NE)	FC

CN 559'400 / 187'700	Morens-Derrière La Cure (FR)	MCu
CN 559'400 / 203'550	Neuchâtel-Temple de Serrières (NE)	NTS
CN 562'100 / 209'700	Saules-La Salette (NE)	SS
CN 563'200 / 174'400	Villaz-St-Pierre-La Villaire (FR)	VSP
CN 563'250 / 191'850	Vallon-Sur Dompierre (FR)	VD
CN 567'290 / 190'595	Domdidier-Notre Dame (FR)	DND
CN 567'500 / 207'500	Thielle-Wavre-Biolles de Wavre (NE)	TW
CN 568'060 / 163'640	Vuadens-Le Briez (FR)	VB
CN 569'010 / 212'020	Cressier-La Baraque (NE)	CrB
CN 570'780 / 166'080	Riaz-L'Etreay (FR)	RE
CN 571'100 / 216'300	Lignièrès-Ruz du Plâne (NE)	LR
CN 571'380 / 202'400	Haut-Vully-Rondet (FR)	HVR
CN 571'500 / 212'065	Le Landeron-Les Carougets (NE)	LLC
CN 571'880 / 167'750	Vuippens-La Palaz (FR)	VP
CN 572'750 / 159'900	Gruyères Epagny-Les Adoux (FR)	GEA
CN 573'280 / 194'700	Faug-le Marais (VD)	FM
CN 573'600 / 172'330	Le Bry-La Chavanne (FR)	LBC
CN 574'650 / 196'700	Meyriez-Merlachfeld (FR)	MM
CN 575'020 / 202'060	Bas-Vully-Chemin du Gor (FR)	BVG
CN 575'910 / 177'170	Arconciel-Pré de l'Arche (FR)	APA
CN 576'000 / 170'970	La Roche-Le Villaret (FR)	LRV
CN 576'760 / 197'490	Morat-Combette (FR)	MC
CN 578'530 / 199'300	Galmiz-Riedli (FR)	GR
CN 578'665 / 199'650	Galmiz-Gassenfeld (FR)	GG
CN 579'325 / 176'975	Ferpicloz-Le Mouret (FR)	FLM
CN 579'550 / 186'900	Düdingen-Hasli (FR)	DH
CN 581'559 / 202'831	Kerzers-Kirche (FR)	KK
CN 583'900 / 193'700	Bösingen-Cyrusmatte (FR)	BC
CN 584'010 / 193'630	Bösingen-Bourgnenecht (FR)	BB
CN 576'00 / 111'500	Fully-Mazembroz (VS)	FuM
CN 579'100 / 104'000	Vollège-Le Levron (VS)	VL
CN 583'200 / 113'300	Riddes-Mayens (VS)	RM
CN 607'000 / 126'000	Sierre (VS)	Sr

Fig. III.19 Occurrences typologiques sur les sites ruraux de Suisse occidentale (I).

Type	Appel. trad.	DP	SM	BS	GPG	GS	VR	GLG	CM	CE	Gi	SC	CC	GA	OB	Ch	Chv	BL	EC	CB	LC	FV	CR
1	imit. Ha. 1																						
2	imit. Ha. 2/Drag. 17			2	3				1			1							3		1		
4	Drack 4				2				1						3				1			1	
5	Drack 5												1										
6	imit. Drag. 18														3		1						1
7	imit. Drag. 15/17				1			1	1	2	1				4				1			1	
11	imit. Drag. 36								1	1					1								
14	imit. a. serv. D														2								
15	imit. Curle 15														1		1						
17															1								
22	imit. Ha. 7				1																		
23	imit. Ha. 8/Hof. 5								1														
25	imit. Drag. 33														1								
26	imit. Hof. 9																						
27	imit. Hof. 8																						
29	imit. Drag. 24/25			2					1						2								
30	imit. Drag. 27								1						3								
31																							
33	imit. Drag. 35									5					3		1			1			
39	Drack 20				1										5								
40	Drack 21	1	1	34	11	1	1	2	15	1		1	1	1	46	1		1	6	1	3	9	6
41	imit. Drag. 29														1								
42																							
43	Drack 22				1																1		
44																							
47								1	1						3								
49	imit. Hof. 12				1										2				1			1	
50												1			1								
60																							

Fig. III.20 Occurrences typologiques sur les sites ruraux de Suisse occidentale (II).

Type	Appel. trad.	PP	PF	Ur	LCr	YM	YB	SSE	CV	CCM	FC	MCu	NTS	SS	VSP	VD	DND	TW	VB	CrB	RE	LR	HVR
1	imit. Ha. 1								1														
2	imit. Ha. 2/Drag. 17				1												4						1
4	Drack 4				2													1					
5	Drack 5		1																				
6	imit. Drag. 18																						
7	imit. Drag. 15/17					1				1				1		1	1	3	1		1		
11	imit. Drag. 36																8						1
14	imit. a. serv. D																						
15	imit. Curle 15																						
17																							
22	imit. Ha. 7																						
23	imit. Ha. 8/Hof. 5																						
25	imit. Drag. 33																						
26	imit. Hof. 9		1																				
27	imit. Hof. 8																						
29	imit. Drag. 24/25	2														6	4						
30	imit. Drag. 27															1	1						
31																							
33	imit. Drag. 35																6					3	
39	Drack 20					1																	
40	Drack 21	4	6	11	1	4	2	1		9	6	1	2	2	1	35	4	7	2	1	4	1	24
41	imit. Drag. 29																						
42																							
43	Drack 22															1							
44										4					1								
47																							
49	imit. Hof. 12					1										1			1				
50																							
60																							

Fig. III.21 Occurrences typologiques sur les sites ruraux de Suisse occidentale (III).

Type	Appel. trad.	LLC	VP	GEA	FM	LBC	MM	BVG	APA	LRV	MC	GR	GG	FLM	DH	KK	BC	BB	FuM	VL	RM	SR
1	imit. Ha. 1										1											
2	imit. Ha. 2/Drag. 17	4					1				12						1				1	
4	Drack 4	4					1				1	1										
5	Drack 5																					
6	imit. Drag. 18																					
7	imit. Drag. 15/17	3					1				3						1					1
11	imit. Drag. 36	2														1						
14	imit. a. serv. D	1																				
15	imit. Curle 15																					
17																						
22	imit. Ha. 7	1																				
23	imit. Ha. 8/Hof. 5										2										1	
25	imit. Drag. 33	1									1											
26	imit. Hof. 9																					
27	imit. Hof. 8																		1			
29	imit. Drag. 24/25	9										1							3	1	1	
30	imit. Drag. 27	2																			1	
31											1											
33	imit. Drag. 35	1																	1		1	
39	Drack 20	3																				
40	Drack 21	63	1	1	1	2	3	1	7	2	86	4	2	1	1		1	3	1		2	2
41	imit. Drag. 29																					
42		1																				
43	Drack 22	3									1											
44																						
47		4																				
49	imit. Hof. 12	1																				
50											3									1		
60											1											

III.4.3 Conclusions spatio-typologiques

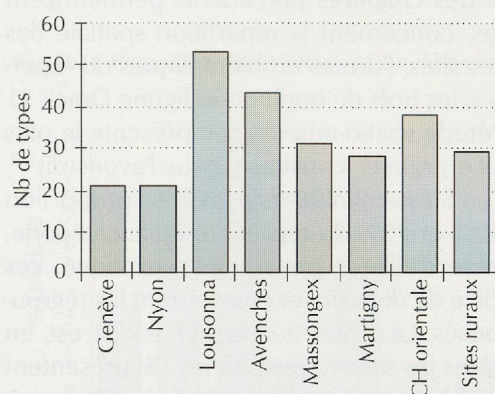
Malgré la grande disparité des quantités de céramiques livrées par les différents sites étudiés et l'absence de données quantitatives pour ceux du centre et de l'est du Plateau, les occurrences relevées permettent de définir des faciès spatio-typologiques qui complètent et confirment les observations des chapitres sur l'évolution quantitative de la catégorie (chapitre II.4.2) et sur ses groupes de production (chapitre II.6).

La répartition géographique des 60 types répertoriés permet, tout d'abord, de distinguer trois grands groupes de formes : celles communes à l'ensemble de l'aire de production des TSI, celles propres à une région et celles connues seulement sur un site. Les premières se composent surtout d'imitations de formes importées très fréquentes, comme les assiettes Ha. 2/Drag. 17 et Drag. 15/17, les coupes Drag. 24/25 et 27 ou le bol Hof. 12 et de formes originales comme les bols Drack 20, 22 et, surtout, 21, forme la mieux représentée sur tous les sites étudiés. Bien que l'état lacunaire des données nous empêche souvent d'être catégorique, certains types semblent avoir été produits et diffusés seulement dans une seule région. Il s'agit, généralement, de formes originales, comme les jattes 19, 20 et 21, connues seulement dans l'ouest de l'Helvétie (entre Lousonna, Yverdon et Avenches) ou la coupe 31, attestée surtout d'Avenches à Baden. D'autres types, enfin, semblent propres aux productions d'un seul site ou, même, d'un seul atelier. Il en est ainsi des bols 44 et 46, sans attestations hors de la région avenchoise, des bouteilles 57 et des cruches 59, connues seulement à Lousonna ou des formes produites exclusivement par l'atelier de La Péniche¹²⁶, dont les occurrences retrouvées sur d'autres sites sont manifestement d'origine lausannoise.

¹²⁶ Dérivés de types tardo-italiques (types Péniche 1 à 3) ou imitations de modèles de Gaule méridionale (imit. Drag. 23 et Hof. 9).

Ces particularismes et, surtout, l'étude de la diversité du répertoire TSI sur les différents sites, permettent de distinguer plusieurs faciès régionaux, qui apparaissent assez clairement dans l'histogramme ci-dessous.

Fig. III.22 Diversité du répertoire TSI sur différents sites de Suisse occidentale.



Malgré les réserves émises au début de ce chapitre (hétérogénéité du *corpus*, facteurs aléatoires, etc.), ce graphique permet quelques observations préliminaires, qui peuvent être brièvement résumées. Les collections de Genève et de Nyon, tout d'abord, se caractérisent par un répertoire TSI faiblement diversifié, qui s'oppose à celui des agglomérations de l'ouest de l'Helvétie (Lousonna et Avenches), où la catégorie est représentée par plus du double de types différents. Les villes de Massongex et de Martigny, quant à elles, présentent une diversité moyenne, nettement supérieure à celle relevée dans l'ouest lémanique, mais inférieure à celle du faciès « Lousonna-Avenches » et, semble-t-il, de celui des sites urbains du centre et de l'est du Plateau suisse.

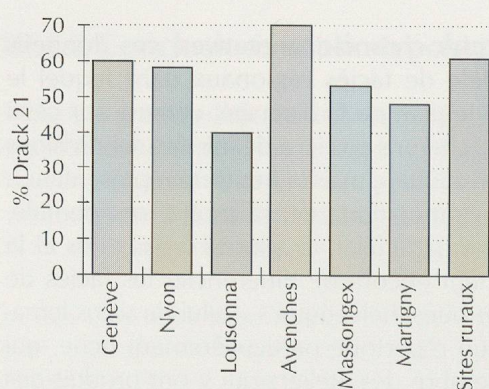
Corroborées, nous l'avons dit, par les études chrono-quantitatives, ces données permettent de proposer un premier modèle de faciès régionaux dans lequel le territoire helvète se détache nettement sur le plan de la diversité, comme sur celui de l'importance de la catégorie. Nous ne chercherons pas ici à définir des subdivisions trop précises au sein de ce « macro-faciès helvétique », mais la très forte représentation et l'extrême diversité des TSI dans les agglomérations de sa moitié occidentale, permettent de considérer leur faciès comme particulier. Quelques types rares et la proportion d'autres, plus courants, permettent encore de différencier les faciès de Lousonna et d'Avenches dans ce « domaine ouest-helvétique ». Celui du *vicus* lémanique se caractérise, nous l'avons vu, par un répertoire particulièrement riche, qui peut être mis en relation directe avec le nombre des ateliers qui y ont produit des imitations de sigillée¹²⁷. Bien que légèrement moins diversifié, l'éventail typologique des TSI avenchoises présente beaucoup de points communs avec celui de Lousonna, mais aussi quelques similitudes avec celui de certaines agglomérations de la moitié orientale de l'Helvétie. Bien que l'état encore lacunaire des données et, surtout, l'absence de données typo-quantitatives y rendent assez aléatoire la détermination de groupes régionaux, les agglomérations de la vallée de l'Aar (Berne-Enge et Soleure, notamment) semblent présenter le faciès typologique, quantitatif et « qualitatif » le plus proche de celui d'Avenches (et, plus largement, de l'ouest de l'Helvétie), ce qui ne saurait surprendre au vu de leur situation géographique. Encore forte à Vindonissa, et même à Augst où la catégorie n'est pourtant que faiblement représentée, la diversité typologique des TSI paraît sensiblement moindre sur les sites plus orientaux comme Baden, Turicum et Vitodurum, sans qu'il soit aujourd'hui possible de savoir s'il s'agit d'un phénomène réel ou simplement dû à l'état de la documentation disponible.

127. Voir chapitre VI.1.

Pourtant constituées d'une forte proportion d'imitations de sigillée¹²⁸, les collections de Massongex et de Martigny n'y attestent que la présence d'une trentaine de types, soit un faciès moyennement diversifié qui peut être considéré comme caractéristique. Genève et Nyon, enfin, sont les agglomérations étudiées les plus pauvres en TSI, tant sur le plan typologique, que quantitatif. Cela ne fait, désormais, plus aucun doute : l'ouest lémanique était en marge du phénomène TSI...

Les données présentées dans les tableaux des chapitres précédents permettraient encore de nombreuses études particulières, concernant la répartition spatiale des types ou leurs proportions sur les différents sites. Formes emblématiques du répertoire des imitations de sigillée « helvétiques », les bols de tradition indigène Drack 21 et 22 sont, probablement, les types dont l'étude spatio-quantitative présente le plus d'intérêt dans une optique « généraliste ». Le premier constitue, nous l'avons dit¹²⁹, plus de la moitié des occurrences relevées en Suisse occidentale, mais sa proportion varie sur les différents sites entre environ 40% et 70% du répertoire de la catégorie. A l'exception du cas d'Avenches, qui semble d'ailleurs pouvoir être expliqué, ces différences paraissent constituer un bon indice de diversité et corroborent les regroupements en faciès qui viennent d'être proposés. La proportion des Drack 21 est, en effet, très haute dans l'ouest lémanique et dans les sites ruraux, où les TSI présentent le répertoire le plus limité, une proportion moyenne à Martigny et Massongex, où leur faciès est moyennement diversifié, et une proportion faible à Lousonna, site où le plus de types différents sont attestés. Ce rapport inverse entre la diversité de la catégorie et la fréquence du Drack 21 n'est contredit que par les données d'Avenches où ce type représente 70% des occurrences relevées. Le modèle n'en reste pas moins valable. Sa très forte proportion dans les collections de ce site s'explique, en effet, par la sur-représentation du mobilier du II^{ème} siècle¹³⁰, période durant laquelle la catégorie n'était plus représentée que par quelques formes, dont une très forte majorité de ce type (voir chapitre III.2.2).

Fig. III.23 Proportion du bol Drack 21 sur différents sites de Suisse occidentale.



Le bol hémisphérique Drack 22 (fig. III.24) ne représente, lui, que 4% du mobilier étudié, mais la disparité de sa représentation peut, semble-t-il, être aussi interprétée en termes de faciès régionaux ou, même, locaux. Fréquent à Lousonna, où il atteint près du 10% des occurrences relevées, ce type de tradition indigène est aussi relativement bien représenté à Nyon (8%), alors qu'il n'est que peu fréquent à Genève (moins de 4%), dont le faciès est pourtant très proche de celui de la colonie lémanique. La très faible représentation de ce type à Avenches est, en partie, due à la sur-représentation du Drack 21, mais aussi, probablement, à une disparition relativement précoce sur ce site, où il ne semble pas avoir été produit par les ateliers de la période Claude-Néron¹³¹. Les Drack 22 semblent aussi avoir presque disparu en Valais à partir du règne de Claude, ce qui explique leur grande rareté à Martigny, où leur proportion

128. Voir chapitre II.4.2.

129. Voir chapitre III.2.1.

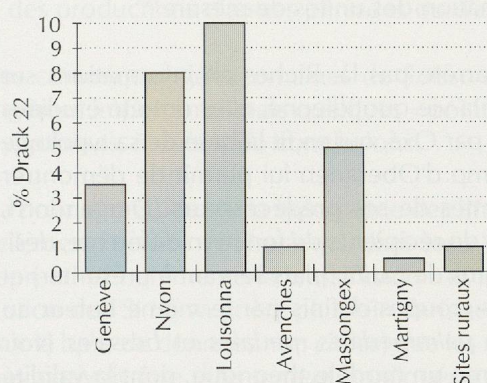
130. Les fouilles antérieures aux années 80 se sont souvent limitées aux derniers états des *insulae* et, surtout, aux structures (maçonnées) de la période antonine.

131. Voir chapitre V.1.

ne dépasse pas 0,5% des occurrences relevées, alors qu'ils représentent 5% du corpus de Massongex¹³².

Au contraire des bols Drack 21, les Drack 22 sont rares dans les établissements ruraux de l'ouest de la Suisse, où leur présence est surtout attestée autour de Lousonna (*villa* de Lausanne-Champ d'Asile) et d'Avenches (Morat-Combette, Vallon, Le Landeron).

Fig. III.24 Proportion du bol Drack 22 sur différents sites de Suisse occidentale.



Nous nous arrêterons là dans cette analyse spatio-typologique qui, nous l'avons déjà dit, pourrait être longuement poursuivie. Nos 16'995 occurrences ont, bien sûr, encore beaucoup à nous apprendre. Nous le verrons dans les chapitres concernant la production, la diffusion ou les phénomènes de romanisation et de persistances celtiques...

132. Au vu des ensembles de Massongex-La Loenaz, étudiés par M.-A. Haldimann, les Drack 22 sont surtout présents dans les niveaux augustéens et tibériens de l'agglomération et ne semblent que très rares ensuite.

III.5 Modules et étalons : état des recherches métrologiques

La production de récipients étalonnés présente de grands avantages pour la fabrication, le transport, la commercialisation et l'utilisation des céramiques : la possibilité d'empiler les formes ouvertes (dans les fours, les caisses ou les étagères), bien sûr, mais aussi celle de pouvoir reconnaître facilement la capacité d'un vase et, peut-être, sa fonction. Cette évidence n'a pas échappé aux potiers antiques et s'est traduite, dans le monde romain, par la détermination de modules, principalement fondés sur le diamètre pour les formes ouvertes et sur le volume pour les formes fermées. Cette standardisation est à l'origine d'une discipline céramologique, la métrologie (ou typométrie), dont le premier but est la détermination des unités de mesure¹³³.

L'intérêt des données métrologiques ne s'arrête pas là. Riches en informations sur l'histoire de l'économie, de l'artisanat et de la vie quotidienne, elles ont été étudiées dès les années 30 par Hermet¹³⁴ et, surtout, par Oxé, qui en fit la base de sa typologie des sigillées italiques¹³⁵. Le matériel du camp d'Oberaden lui permit de démontrer que les « grandes » et les « petites » assiettes de ses prédécesseurs (Dragendorff, notamment) correspondaient à deux sortes de récipients de fonction différente, désignés dans les sources littéraires sous les noms de *catini* (plats servant à présenter) et de *catilli* (assiettes pour manger). Les sous-groupes définis par le même auteur au sein des premiers — *catini sesquipedales*, *palmipedales*, *pedales* et *bessales* (voir ci-dessous) — doivent être considérés comme un modèle théorique, dont la validité reste à démontrer. Repris sans modification par Drack¹³⁶ puis nuancés par Goudineau¹³⁷, ces modules-types restent une base de comparaison intéressante pour appréhender une réalité céramologique dont la complexité est bien plus grande.

Fig. III.25 Modules des plats et des assiettes selon Oxé 1938 (sigillées italiques).

<i>Catini sesquipedales</i>	un pied et demi	44,4 cm
<i>Catini palmipedales</i>	un pied, une paume	37 cm
<i>Catini pedales</i>	un pied	29,6 cm
<i>Catini bessales</i>	deux tiers de pied	environ 20 cm
<i>Catilli</i>	un demi pied (ou légèrement plus)	15 à 18 cm
<i>Canistella</i>	un tiers de pied	environ 10 cm

Les recherches métrologiques concernant les formes fermées ont progressé de manière significatives avec les travaux récents de chercheurs comme F. Laubenheimer, dont les études sur Sallèles-d'Aude¹³⁸ ont permis de préciser la valeur absolue de certaines unités de mesure (voir ci-dessous).

Fig. III.26 Correspondances entre les mesures de volume antiques et contemporaines.

litre	<i>acetabulum</i>	hémine	setier	conge	boisseau	urne	amphore
0.07	1	1/4					
0.27	4	1	1/2				
0.54	8	2	1	1/6			
3.24		12	6	1	1/3	1/4	1/9
9.72		36	18	3	1	3/4	1/3
12.96		48	24	4	4/3	1	4/9
29.16			48	9	3	9/4	1

Données tirées de Dufaÿ, Raux et Barat 1993, p. 101 (fig. 5). Les valeurs ont été calculées d'après Apicius (André 1987) et les travaux de F. Laubenheimer (Laubenheimer 1990).

133. Voir, notamment, Dufaÿ 1996³.

134. Hermet 1934, p. 2. Distinction entre des assiettes de 10 à 17 cm de diamètre et des plats de 24 à 32 cm.

135. Oxé 1938, p. 36-74. Voir aussi Goudineau 1968, p. 26-27.

136. Drack 1945, p. 61-62.

137. Goudineau 1968, p. 27 et 74-75. Voir aussi Morel 1981, p. 494.

138. Laubenheimer 1990.

Les travaux de B. Dufaÿ, de S. Raux et de Y. Barat sur l'atelier de La Boissière-Ecole (Yvelines)¹³⁹ constituent, aujourd'hui, l'étude la plus précise sur des modules de formes fermées gallo-romaines et ont démontré la production d'un répertoire déclinant les mêmes types en plusieurs modules différents. Obtenues par la méthode de calcul des volumes en troncs de cônes, mise au point par Y. Rigoir¹⁴⁰, puis comparées aux unités antiques¹⁴¹, les données de cet atelier du III^e siècle attestent la production de séries de gobelets étalonnés en setiers, ainsi que de cruches et de pots, dont les différents modules suivent une sériation en conges¹⁴². Ces études novatrices montrent à l'évidence l'intérêt d'une méthodologie solide, appliquée à un matériel abondant. Leur rareté et leur caractère généralement très ponctuel (productions d'un atelier) interdisent cependant d'en tirer des généralités et de les transposer sans vérifications à des productions d'autres périodes ou d'autres régions.

Les céramiques gallo-romaines de Suisse n'ont jamais fait l'objet de travaux métrologiques importants, mais quelques « points d'ancrage » permettent de proposer des hypothèses, à défaut de conclusions.

La première étude sur la typométrie des imitations de sigillée « helvétiques » est naturellement l'oeuvre de Drack qui, dans ses « Vorbemerkungen zu den «Teller»-Formen », reprend et commente la classification et la terminologie d'Oxé¹⁴³. L'inventeur de la notion de TSI ne va guère plus loin dans ses recherches métrologiques, mais indique (sur la base de données non citées) que les modules-types « d'Oberaden » ne semblent pas pouvoir être directement appliqués aux productions « helvétiques » et que les grands plats (*catini palmipedaes* et *sesquipedaes*) sont beaucoup plus rares en TSI qu'en sigillée italique.

A l'exception de quelques études méthodologiques¹⁴⁴ ou portant sur des récipients importés (des sigillées, principalement)¹⁴⁵, peu de recherches ont, depuis, été consacrées à la métrologie des céramiques « helvétiques ». Quatre études seulement, à notre connaissance, concernent directement les productions TSI : l'ouvrage de A. Laufer sur l'atelier de La Péniche (Lousonna 4), un paragraphe de C. Schucany, dans sa thèse sur la romanisation du *vicus* de Baden (1996) et deux travaux inédits sur la capacité de récipients de Lousonna-Vidy.

La mensuration du diamètre des formes retrouvées dans le dépotoir de l'atelier lausannois de La Péniche, dont les principaux résultats sont présentés ci-dessous, a permis à A. Laufer de distinguer différents formats pour la plupart des types TSI. Les formes plates, tout d'abord, semblent se répartir en deux modules principaux : des assiettes dont le diamètre varie entre 13 et 19 cm et correspond, donc, à la définition du *catillus* proposée par Oxé (15 à 18 cm), et des plats, dont les dimensions, comprises entre environ 22 et 30 cm, rappellent celles définies théoriquement pour les *catini bessales* (20 cm) et *pedales* (29,6 cm). Les coupes, quant à elles, semblent se présenter selon deux modules privilégiés : l'un dont le diamètre d'ouverture se situe aux alentours de 7 cm (quart de pied ?) et l'autre aux environs de 11-12 cm (tiers de pied ?). Au contraire des assiettes et des coupes dont les dimensions sont identiques d'un type à l'autre¹⁴⁶, la taille des bols de tradition indigène (Drack 20 et 21) ne paraît pas correspondre à celle des modules des bols à collerettes imit. Hof. 12. Alors que les premiers semblent se répartir en trois groupes, composés de pièces petites (12-13 cm), moyennes (20 à 24 cm) ou grandes (34 cm, une seule occurrence), les imitations de Hof. 12 présentent, elles, un éventail typométrique plus large, dans lequel semblent pouvoir être distingués des exemplaires d'un diamètre de 15-16 cm et des plus grands, dont le diamètre varie de 22 à 31 cm.

139. Dufaÿ et al. 1993, Dufaÿ, Raux et Barat 1993, Dufaÿ 1996², Dufaÿ 1996³.

140. Rigoir 1981.

141. Comme définies dans le tableau ci-dessus.

142. Dufaÿ, Raux et Barat 1993, p. 101-108.

143. Drack 1945, p. 61-62.

144. Arnold 1980, Spitig et Kamber 1991.

145. Voir, par exemple, Furger et al. 1992, p. 63-66. Mesures réalisées pour mettre en évidence une évolution chrono-typologique.

146. Imitations de Drag. 15/17 et 18, notamment. Lousonna 4, p. 17.

Fig. III.27 Diamètre d'ouverture des principales formes de l'atelier de La Péniche.

Assiettes et plats		
	assiettes	plats
imit. Drag. 15/17	13 à 19 cm	22 à 30 cm
imit. Drag. 18	13 à 18 cm	22 à 32 cm
imit. Drag. 36	16 à 24 cm	
imit. Drag. 22	11 à 17 cm	
Coupes		
	petits modules	grands modules
imit. Drag. 24-25	6.5 à 7.5 cm	10.5 à 11.5 cm
imit. Drag. 27	7.4 à 8.2 cm	11.8 à 13.4 cm
imit. Hof. 9	7 cm	10.5 cm
imit. Drag. 22	7 à 8 cm	11 à 13 cm
Péniche 2 6.5 cm	11 à 12 cm	
Bols		
	petits modules	grands modules
Drack 20	12 à 13 cm	20 à 24 cm
Drack 21	12 cm	20 à 24 cm, 34 cm
imit. Hof. 12	15 à 16 cm	22 à 31 cm

Données tirées de Lousonna 4 (A. Laufer, 1980, p. 17-34).

Fondée sur un *corpus* de près de 200 individus (TSI), l'étude de C. Schucany¹⁴⁷ porte, elle aussi, sur le diamètre de l'ouverture de formes ouvertes : assiettes, coupes et bols. Les résultats obtenus, bien qu'assez disparates, semblent permettre de distinguer des groupes métrologiques qu'il peut être utile de rappeler brièvement. Les coupes mesurées (imit. Ha. 8, principalement) semblent se répartir en trois « modules » principaux : des petites pièces dont l'ouverture se situe aux alentours de 8-9 cm (quart de pied ?), une assez forte majorité de formes moyennes, d'un diamètre de 14/15 cm (demi pied ?), et un exemplaire isolé d'une vingtaine de cm (deux tiers de pied ?). Les assiettes et les plats (imit. Ha. 2/Drag. 17, Drack 4 et imit. Drag. 15/17, principalement), se caractérisent par des dimensions assez variables, mais présentent un diamètre supérieur à quinze cm (demi pied ?), qui ne dépasse que dans de très rares cas le seuil des 30 cm (un pied ?). La limite entre assiettes et plats est située par l'auteur entre 20 et 22 cm, estimation assez proche de celle d'Oxé, qui attribuait aux *catilli* un diamètre de 15 à 18 cm, et des observations de A. Laufer (voir ci-dessus). Les bols imit. Hof. 12 de Baden, enfin, présentent des diamètres d'ouverture variant entre, environ, 13-14 et 25 cm, selon un modèle proche de celui de La Péniche¹⁴⁸.

Les deux études inédites, précédemment mentionnées, ont porté sur la capacité de récipients « complets » de Lousonna-Vidy. La première, réalisée en 1994 sous la forme d'un rapport au MRV¹⁴⁹ et reprise pour constituer l'annexe 4 du présent travail, a porté sur une cinquantaine de vases intacts, dont la capacité a été calculée avec des billes de sagex. Malgré la faiblesse du *corpus* étudié, cette étude semble indiquer assez clairement que la plupart des pièces étudiées (des formes hautes fermées ou des récipients ouverts, mais profonds, comme coupes et bols) étaient, à l'instar de celles de la Boissière, étalonnées en setiers (ou fractions de setier) et en conges. Quatre de ces pièces, seulement, sont des imitations de sigillée : deux coupes provenant de l'atelier de La Péniche (imit. Drag. 27 et Drag. 23) et deux bols carénés de tradition indigène (un Drack 20 et un Drack 21). Les deux coupes, de petite dimension, ont une contenance légèrement supérieure à un décilitre qui peut correspondre à une demi hémime (= un quart de setier ou deux *acetabula*). Les deux bols, quant à eux, présentent une capacité entre 1,1 et 1,2 litres qui pourrait être interprétée comme une contenance de deux setiers (ou d'un tiers de conge).

147. Schucany 1996, p. 102-103.

148. Schucany 1996, p. 103.

149. T. Luginbühl, Modules et capacité des vases complets du Musée Romain de Lousonna-Vidy, rapport photocopié disponible au MRV et à l'IAHA.

Le second travail est plus riche en informations sur les imitations de sigillée. Réalisée en 1996, avec la collaboration de V. Belbenoit et de S. Laisné, cette étude a porté sur une septantaine de vases lausannois, dont la capacité a été calculée en digitalisant des dessins de formes complètes publiées dans la collection *Lousonna*¹⁵⁰. Les résultats concernant les 20 récipients TSI compris dans cette étude sont présentés ci-dessous (fig. III.28), sous la forme d'un tableau indiquant le numéro de la mesure, la forme et le type du vase, sa référence bibliographique, sa capacité en litres et en setiers, et proposant une interprétation de ces valeurs en termes de modules artisanaux¹⁵¹.

Fig. III.28 Données et interprétations des mesures informatiques de V. Belbenoit et S. Laisné (1996).

No	Forme/type	Référence	Litres	Setiers	Interprétation
22	Coupe imit. Hof. 9	L 4, fig. 17, n° 1	0,05	0,1	1 <i>acetabulum</i> (0,07 L) ?
23	Coupe imit. Hof. 9	L 4, fig. 17, n° 2	0,07	0,1	1 <i>acetabulum</i> (0,07 L)
24	Coupe imit. Hof. 9	L 4, fig. 17, n° 3	0,21	0,4	3 <i>acetabula</i> (0,21 L)
28	Coupe imit. Drag. 24/25	L 4, fig. 11, n° 1	0,04	0,1	1/2 <i>acetabulum</i> (0,035 L) ?
29	Coupe imit. Drag. 24/25	L 4, fig. 11, n° 2	0,25	0,5	4 <i>acetabula</i> ou une hémime (0,27 L)
25	Coupe imit. Drag. 27	L 4, fig. 12, n° 1	0,07	0,1	1 <i>acetabulum</i> (0,07 L)
27	Coupe imit. Drag. 27	L 4, fig. 12, n° 3	0,23	0,4	3 <i>acetabula</i> (0,21 L)
26	Coupe imit. Drag. 27	L 4, fig. 12, n° 2	0,28	0,5	4 <i>acetabula</i> ou 1 hémime (0,27 L)
32	Coupe imit. Drag. 23	L 4, fig. 10, n° 7	0,05	0,1	1 <i>acetabulum</i> (0,07 L) ?
33	Coupe imit. Drag. 23	L 4, fig. 10, n° 8	0,08	0,1	1 <i>acetabulum</i> (0,07 L) ?
34	Coupe imit. Drag. 23	L 4, fig. 10, n° 9	0,38	0,7	5 <i>acetabula</i> ou 1 hémime + 1 <i>acetabulum</i> (0,34 L) ?
19	Bol Drack 20	L 4, fig. 24, n° 1	0,63	1,2	1 setier + 1 <i>acetabulum</i> (= 0,61 L) ?
20	Bol Drack 20	L 4, fig. 24, n° 2	1,93	3,6	3 setiers + 1 hémime (1,89 L) ?
66	Bol Drack 21	L 1, pl. 51, n° 1	0,21	0,4	3 <i>acetabula</i> (0,21 L) ?
18	Bol Drack 21	L 4, fig. 25, n° 1	0,34	0,6	1 hémime + 1 <i>acetabulum</i> (= 0,34 L) ?
61	Bol Drack 21	L 7, pl. V, n° 32	0,74	1,4	1 setier + 3 <i>acetabula</i> (= 0,74 L) ?
62	Bol Drack 21	L 7, pl. V, n° 33	2,79	5,2	5 setiers (2,7 L) ?
3	Bol Drack 21	L 2, n° 272	3,66	6,8	1 conge + 1 setier (= 3,51 L) ?
4	Bol Drack 22	L 2, n° 274	4,58	8,5	1 conge + 2 setiers (= 4,32 L) ?
21	Bol Hof. 12	L 4, fig. 18, n° 6	1,75	3,2	3 setiers (1,62 L) ? + 2 <i>acetabula</i> (= 1,75 L) ?

Ces mesures, réalisées sur des coupes (*paropsides*) et sur des bols (*pannae*)¹⁵², sont particulièrement intéressantes pour les premières, dont la capacité semble étalonnée sur l'*acetabulum*. Les coupes mesurées, en effet, peuvent être attribuées, sans guère de doute, à des modules de 1/2¹⁵³, 1¹⁵⁴, 3¹⁵⁵, 4¹⁵⁶ et, probablement, 5¹⁵⁷ *acetabula*, progression qui n'est pas sans rappeler celle des gobelets de l'atelier de La Boissière-Ecole¹⁵⁸.

Il est moins facile d'interpréter les données concernant les bols, dont les mesures ne correspondent qu'exceptionnellement à des valeurs rondes en setiers ou en conges. Des huit bols de tradition indigène (Drack 20, 21 et 22) dont la contenance a pu être mesurée, aucun ne présente une capacité égale ou même proche de celle d'un autre. Les valeurs observées peuvent être exprimées en combinant conges, setiers, hémimes ou *acetabula*, mais la complexité des formules obtenues (3 setiers + 2 *acetabula*, par

150. Programme mis au point par S. Laisné. Les vases, selon leur complexité, ont nécessité entre 50 et 300 points (en x et en y) lors de la digitalisation. Polycopié disponible à l'IAHA : Belbenoit, V., Laisné, S. et Luginbühl, T., *Calcul de volumes de Lousonna-Vidy (Lausanne, VD, Suisse) à partir de dessins aux formats de publication*, 1996. Les données ont été archivées dans la base de données de S. Laisné sous le code LTCH0296.

151. Ces interprétations ne sont, bien-sûr, que des hypothèses, celles suivies par un point d'interrogation, particulièrement. Les valeurs de ce tableau ont été présentées arrondies à deux chiffres après la virgule, mais ont été calculées plus précisément (*acetabulum* à 0,067 L, notamment). L'abréviation L, dans les références, renvoie à la collection *Lousonna*.

152. Voir chapitre III.1.

153. No 28?

154. Nos 22, 23, 25 et, probablement, 32, 33.

155. Nos 24 et 27.

156. Nos 26 et 29

157. No 34.

158. 1/2, 1, 1,5, 2, 2,5, 4, 6 et 8 setiers. Voir Dufay, Raux et Barat 1993, p. 104, fig. 10, ou Dufay 1998, p. 110.

exemple) est « artisanalement » peu probable. Il n'est pas possible de tirer des conclusions à partir d'un *corpus* aussi maigre et disparate, mais il peut être intéressant de relever que la capacité du plus petit module (no 66, 0,21 L), se retrouve multipliée par 1,5 (approximativement) et par 3 (exactement) dans les deux modules suivants (nos 18 et 19, 0,34 et 0,63 L). Il ne serait pas étonnant que les formes de tradition indigène aient continué à être produites selon des étalons « régionaux ». Un volume d'un peu plus de deux décilitres, conviendrait alors assez bien à la notion gauloise d'*ambosta* (« ce que peut contenir le creux des deux mains »), attestée par quelques inscriptions¹⁵⁹...

Plus de perspectives que de conclusions

Les travaux que nous venons de passer en revue ne permettent certes pas de conclure sur les modules et les unités de mesures utilisés pour la production des imitations de sigillée, mais constituent une première base dont les principaux éléments peuvent être brièvement rappelés.

Concernant, tout d'abord, les formes plates, dont les modules sont fondés sur le diamètre, les données de La Péniche et de Baden s'accordent pour situer la limite entre les *catilli* et les *catini* aux alentours de 20 cm¹⁶⁰ et confirment l'extrême rareté des pièces dépassant 35 cm, dont les seuls exemples connus datent tous de la période augusto-tibérienne¹⁶¹. Elles ne permettent pas, par contre, de distinguer, parmi les plats, des modules précis répondant aux *catini bessales* et *pedales* d'Oxé. Cette relative variabilité¹⁶², qui laisse supposer que les TSI étaient moins standardisées (ou moins précisément étalonnées) que les sigillées importées, reste à démontrer par l'étude systématique et statistique de dépotoirs d'ateliers¹⁶³.

Les calculs de capacité réalisés « physiquement » ou par digitalisation sur des récipients de Lousonna semblent démontrer l'existence de modules de coupes étalonnés en *acetabula*, notamment dans l'atelier de La Péniche, où sont attestées des séries typologiques de différents formats (imit. Drag. 27, notamment, voir fig. III.28) et des *paropsides* de types différents dotés de capacités égales.

Nous avons dit, plus haut, que les modules des bols de tradition indigène (Drack 20-22) ne semblaient pas suivre les unités classiques (conges, setiers, etc.) mais, peut-être, un étalon « régional ». Cette hypothèse, répétons-le, ne pourra être vérifiée que par une étude à large échelle, plus difficile à mettre en œuvre que celles portant sur les diamètres d'assiettes ou de plats. La détermination de la capacité d'un vase nécessite, en effet, que son profil soit complet, jusqu'à preuve d'un rapport constant entre son diamètre d'ouverture et sa contenance¹⁶⁴...

159. Voir Billy 1993, p. 189.

160. Rappelons que les conventions SIGMA et IAHA situent la limite entre assiettes et plats aux alentours de 23-24 cm.

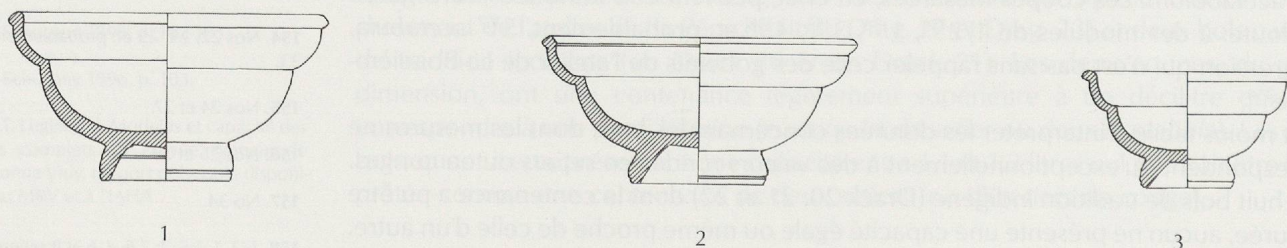
161. Voir Drack 1945, p. 62.

162. Voir, surtout, Schucany 1996, p. 102.

163. Ensembles certainement plus homogènes, et donc interprétables, que ceux d'un site de consommation comme Baden. L'étude typométrique des productions de l'atelier Faustus, à Yverdon, est programmée au printemps 2000 (séminaire pratique IAHA).

164. Ce rapport est attesté dans différents centres de production gallo-romains, La Boissière-Ecole, notamment. Voir Dufay 1996³, p. 130-131 ou Dufay 1998, p. 107-122.

Fig. III.29 Modules de coupes imit. Drag. 27 de l'atelier de La Péniche.



Dessins tirés de Lousonna 4, p. 20, fig. 12. Ech. 1/3.

Plus d'hypothèses et de perspectives que de conclusions, donc... Les études sur la métrologie des TSI (et des autres céramiques antiques de Suisse)¹⁶⁵ n'en sont qu'à leur balbutiements, convenons-en, mais la cohérence des maigres données disponibles ne peut qu'inciter à développer ce genre d'approches, dont les résultats ont un intérêt certain pour la connaissance des usages commerciaux et artisanaux. Concernant ce dernier point, des expérimentations récentes ont démontré qu'une calibration relativement précise peut être obtenue par des moyens très simples, comme l'emploi de pains d'argile d'un poids déterminé, le marquage de la girelle du tour (pour le diamètre des formes ouvertes) ou l'utilisation de trusquins plus ou moins élaborés (pour les hauteurs et les capacités)¹⁶⁶. La précision des modules obtenus par ces méthodes artisanales peut-être plus ou moins fine, selon l'application du potier. « Optimale » pour les sigillées italiques ou sud-gauloises, auxquelles les TSI devront être minutieusement comparées, elle semble nettement moins bonne pour les productions régionales et, surtout, pour les communes, dont les écarts observés à Sallèles-d'Aude et à La Boissière varient entre 2% à 10% de la contenance pour un module donné¹⁶⁷. Ces écarts seront, certainement, le principal écueil que rencontreront les futures études typométriques. Il existe, heureusement, des outils statistiques et informatiques pour les analyser¹⁶⁸.

165. Le thème n'est pas abordé, par exemple, dans la récente synthèse sur la céramique romaine en Suisse, CRS.

166. Voir, notamment, Dufaÿ 1996³, p. 131 et Dufaÿ 1998, p. 107-110. Un trusquin gradué peut être remplacé par une simple brindille collée par une boulette d'argile, à la hauteur voulue, sur une tige verticale (méthode observée chez des potiers traditionnels en Italie, en Espagne et au Portugal). Voir Morel 1981, p. 493.

167. Voir Dufaÿ, Raux et Barat 1993, p. 102.

168. Tests paramétriques (supposant des hypothèses de normalité), tests du χ^2 , etc. Voir, par exemple, Djindjian 1991, p. 16-17.

III.6 Remarques épistémologiques et méthodologiques

Avant de conclure ce chapitre sur les formes et les types, il est nécessaire d'aborder quelques thèmes qui n'ont pas ou peu été examinés précédemment : l'épistémologie de la question, premièrement, dont les acquis successifs méritent d'être rappelés brièvement, les « limites » géographiques et chronologiques de notre typologie, le potentiel archéologique des sous-types et, enfin, les associations et les proportions des types dans les différents faciès chronologiques et régionaux.

Sur le plan épistémologique, tout d'abord, il est utile de rappeler que le nombre des types attestés en imitations de sigillée est passé de 22 dans la monographie de Drack à 60¹⁶⁹ et a donc presque triplé en un peu plus de cinquante ans. S'il est probable que quelques nouvelles formes apparaissent encore, il ne s'agira certainement que de types rarissimes ou propres au faciès d'une région (plusieurs agglomérations secondaires de Suisse occidentale sont encore très mal connues¹⁷⁰ ou, même, inconnues¹⁷¹). Les formes répertoriées par Drack représentent néanmoins près du 90% des occurrences typologiques relevées en Suisse occidentale¹⁷² et seules quatre formes de la présente typologie n'avaient pas encore fait l'objet d'un codage (typologies Péniche, Avenches ou Lousonna-Chavannes 11)¹⁷³. Les acquis, sur ce plan, sont donc de l'ordre du détail, mais le détail peut être significatif, pour la détermination de faciès régionaux ou chronologiques, par exemple.

Les datations proposées par Drack aux différents types de son classement, synthétisées notamment dans sa « Zusammenstellung der Sigillata- und Imitationstypen »¹⁷⁴, présentent certaines différences par rapport à celles proposées au chapitre III.2.2. Quelques dates d'apparition paraissent aujourd'hui trop tardives¹⁷⁵, tandis que la disparition de plusieurs types a été, à notre avis, située par Drack à une date trop haute¹⁷⁶. Dus, respectivement, à la rareté des ensembles anciens connus à son époque et au rapide déclin des TSI en Suisse orientale (dont le mobilier constituait plus du 90% de ses données), ces écarts, qu'il serait vain de vouloir quantifier, restent minimes et démontrent, à qui en douterait, la qualité de son travail de pionnier.

Concernant, maintenant, les limites de notre classement, il est indispensable de rappeler que certains types TSI ne sont attestés qu'en Suisse orientale et n'ont donc pas été pris en compte dans les chapitres précédents. Ces formes, peu nombreuses au vu de l'importante documentation disponible, semblent surtout représentées à Augst et dans le vicus de Baden. Les fouilles de la colonie rauraque, celles du théâtre notamment, ont livré des séries de coupes à lèvre en « butoir », dérivant certainement de la forme italique Consp. 13.2.2 (fig. III.29, n° 1), dont le type n'est pas attesté dans l'ouest, ni même dans le centre du Plateau (Berne-Enge, Petinesca, Soleure, etc.)¹⁷⁷. Il en est de même de certaines variantes du bol Drack 20 d'Aquae Helveticae (nos 2 et 3)¹⁷⁸, mais ces formes de l'Est, inconnues à l'Ouest, semblent beaucoup moins nombreuses que celles dont la diffusion se limite à la moitié occidentale du Plateau¹⁷⁹.

Sur le plan chronologique, il faut relever que la typologie de notre catégorie s'inscrit entre le service 1b de Haltern et le service C de la Graufesenque. Les types les plus anciens produits en TSI (en Suisse occidentale) semblent, en effet, être les assiettes Ha. 1b et les coupes Ha. 7b, dont la création remonte aux alentours de l'an -20, et la production en TSI vers -15/-10¹⁸⁰. Une imitation d'assiette Ha. 1a est attestée dans un ensemble avenchois¹⁸¹, mais son caractère unique et la présence dans le même contexte d'assiettes à bord droit probablement exogènes (Lyon ?, Allobrogie ?)¹⁸² permettent de supposer qu'elle n'a pas été produite en territoire helvète¹⁸³.

Les assiettes du service C de La Graufesenque (Curle 15), dont l'apparition est située vers 90 dans les ateliers rutènes, sont le type le plus tardif produit en imitations de sigillée (*stricto sensu*), catégorie dans laquelle il demeure d'ailleurs très rare.

169. Pour la Suisse occidentale, seulement. D'autres types sont aujourd'hui connus dans la moitié orientale du Plateau. Voir ci-dessous.

170. Vibiscum (Vevey), Minnodunum (Moudon), Sion (Drusomagus?).

171. Pennelocus (région de Villeneuve), Uromagus (Oron).

172. Proportion calculée sur la base des données de la fig. III.6 (chapitre III.2.1, 15'122 occurrences sur 16'995).

173. Les types 21, 48, 56 et 58. Voir chapitre III.2.

174. Drack 1945, p. 159.

175. Celles des types Drack 4 et 5, notamment.

176. Celles des types imit. Ha. 1 et 2, Drack 4 et imit. Drag. 36, par exemple.

177. Furger et al. 1992, p. 75, Abb. 55, n° 2/26, notamment.

178. Schucany 1996, Taf. 27, n°s 561-563. Les deux premières pièces sont aussi illustrées dans CRS, Taf. 97, n°s 17-18.

179. Voir chapitre III.4.

180. Voir chapitre III.2.2. Les assiettes Drack 5, rappelons-le, ne peuvent être considérées comme des imitations directes de la forme Conspetus 1/Goudineau 1 (voir chapitre III.3).

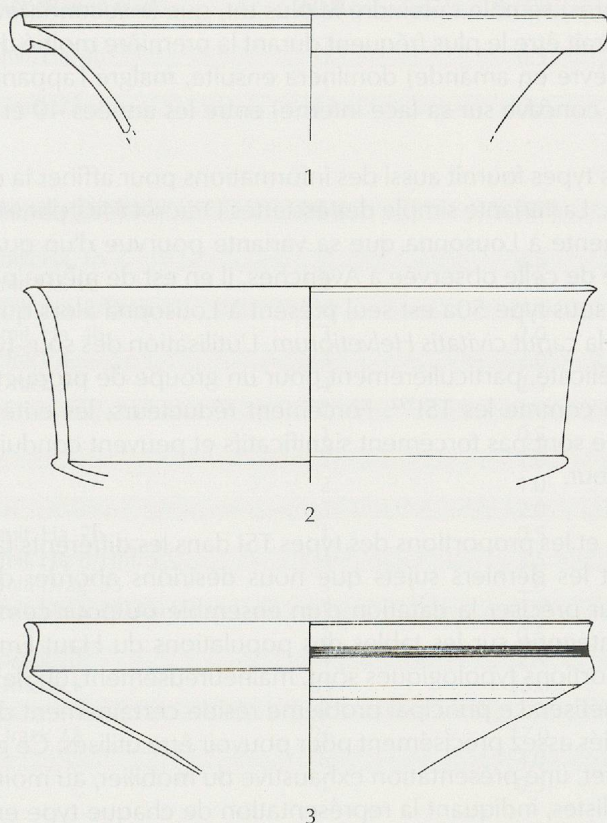
181. Blanc et Meylan Krause 1997, pièce n° 10.

182. Idem, n°s 8-9.

183. Des analyses permettraient probablement de s'en assurer.

L'absence d'imitations de types plus tardifs (copiant des modèles développés à Lezoux, par exemple) illustre bien le déclin de la vaisselle de table engobée régionale durant la première moitié de la période antonine, au cours de laquelle les TSI ne sont plus guère représentées que par des formes déjà anciennes (Drack 21, imit. Drag. 36 ou Hof. 12, par exemple). Cet appauvrissement typologique, qui correspond (à Lousonna, au moins) à un *floruit* des sigillées importées¹⁸⁴, ne cessera qu'au milieu du II^e siècle, avec le développement des productions à revêtement argileux, dont le répertoire s'inspirera en partie des sigillées d'importation contemporaines¹⁸⁵.

Fig. III.30 Types (ou sous-types) inconnus dans l'ouest du Plateau suisse.



1 : coupe imit. Consp. 13.2.2, Augst (Furger et al. 1992, no 2/36). 2-3 : variantes de bols Drack 20 (Schucany 1996, nos 561 et 562). Ech. 1/3.

Il peut encore être intéressant de noter, pour conclure ces considérations typochronologiques, qu'un certain décalage entre la production des types importés et celle de leurs imitations semble pouvoir être mis en évidence, principalement pour certaines formes anciennes. Les assiettes et les coupes imitant le service II de Haltern sont probablement les meilleurs exemples de ce phénomène. Déjà produites en TS vers -10 il leur faudra une décennie au moins pour s'imposer en TSI et 20 ans, semble-t-il, pour supplanter les types plus anciens (les imitations du service I, notamment)¹⁸⁶. Les formes imitant des types italiques semblent aussi avoir été produites plus longtemps que leurs modèles. Il en est ainsi des imitations du service I de Haltern, qui semblent perdurer au moins jusqu'à la période tibérienne¹⁸⁷ ou de celles du service II, dont le déclin ne paraît s'amorcer que durant la dernière décennie de la première moitié du I^{er} siècle¹⁸⁸, phénomène qui peut probablement être interprété comme une forme de conservatisme, particulièrement évident dans certains ateliers¹⁸⁹. Les écarts entre la chronologie des types importés et de leurs imitations semblent se réduire durant la période julio-claudienne. La stratigraphie de référence

¹⁸⁴. Voir chapitre II.4.3 et Lousonna 9, p. 31-34 et 144.

¹⁸⁵. Gobelets inspirés par les productions de Lezoux, notamment. Voir chapitre II.7.

¹⁸⁶. Voir, notamment, Lousonna 9, p. 61 et 63.

¹⁸⁷. La production de leurs modèles semble se tarir au début de la période augustéenne finale. Voir Ettlinger 1983, abb. 8.

¹⁸⁸. Leur production a certainement été entretenue par l'essor des sigillées de Gaule méridionale, où ces types (Drag. 17 et Hof. 5) ont perduré jusqu'aux alentours de l'an 40. Voir Bémont et al. 1987, p. 12-13 et Lousonna 9, p. 62.

¹⁸⁹. L'atelier yverdonnois de Faustus, notamment, qui a produit des imitations de Ha. 2 et 8, très proches de leurs archétypes italiques, jusqu'au début du règne de Claude. Voir Luginbühl 1995¹, p. 9.

de Lousonna-Chavannes 11 montre néanmoins très clairement que les principaux types de Gaule méridionale (Drag. 15/17, Hof. 12, Drag. 35/36, notamment) apparaissent systématiquement dans l'horizon précédant celui dans lequel se rencontrent leurs premières imitations régionales¹⁹⁰.

Les particularités des sous-types, qui n'ont guère été examinées dans les chapitres précédents, présentent surtout un intérêt chronologique, comme le montrent les datations proposées pour les différentes variantes des assiettes imit. Drag. 15/17, des jattes 20 ou surtout, des bols Drack 21 (chapitre II.2.2). Ce dernier type présente certainement l'évolution « interne » la plus intéressante. Trois de ses sous-types (40a, 40b et 40c) apparaissent dès l'époque augustéenne moyenne, mais les données de différents sites, dont Lousonna-Chavannes 11¹⁹¹, montrent que le premier (lèvre soulignée par des cannelures) semble s'éteindre le plus tôt, que le second (lèvre soulignée par des cordons) paraît être le plus fréquent durant la première moitié du I^{er} siècle et que le troisième (à lèvre en amande) dominera ensuite, malgré l'apparition d'un dernier sous-type (lèvre concave sur sa face interne) entre les années 40 et 50.

L'étude des sous types fournit aussi des informations pour affiner la détermination de faciès régionaux. La variante simple des assiettes Drack 4 (4a), par exemple, est beaucoup plus fréquente à Lousonna que sa variante pourvue d'un quart de rond (4b), situation inverse de celle observée à Avenches. Il en est de même pour les bols ovoïdes 50, dont le sous-type 50a est seul présent à Lousonna alors que le 50b domine nettement dans la *caput civitatis Helvetiorum*. L'utilisation des sous-types, néanmoins, reste souvent délicate, particulièrement pour un groupe de production relativement peu standardisé comme les TSI¹⁹². Forcément réducteurs, les critères retenus pour leur définition ne sont pas forcément significatifs et peuvent conduire à la caricature ou même à l'erreur.

Les associations et les proportions des types TSI dans les différents faciès spatio-chronologiques sont les derniers sujets que nous désirions aborder dans ce chapitre. Intéressants pour préciser la datation d'un ensemble ou pour cerner l'évolution du rôle de notre catégorie sur les tables des populations du Haut Empire, les associations et les proportions typologiques sont, malheureusement, un des thèmes les plus difficiles à synthétiser. Le principal problème réside certainement dans la rareté des ensembles publiés assez précisément pour pouvoir être utilisés. Ce genre d'approche nécessite, en effet, une présentation exhaustive du mobilier, au moins sous forme de tableaux ou de listes, indiquant la représentation de chaque type en NMI. Ce genre de présentation tend à s'imposer et des données exploitables existent aujourd'hui pour plusieurs sites comme Genève¹⁹³, Lousonna¹⁹⁴, Avenches¹⁹⁵ et Baden¹⁹⁶. Dans la plupart des cas, néanmoins, ces informations sont très ponctuelles et n'illustrent que le mobilier d'une seule « stratigraphie ». Il n'est pas possible de tirer des conclusions typo-chrono-quantitatives à partir d'un matériel dont la représentativité n'est pas assurée¹⁹⁷. Nous ne nous y risquons donc pas, mais cette approche doit être inscrite dans la liste des perspectives prioritaires pour préciser nos connaissances sur les imitations de sigillée (voir chapitre VII.4).

Si la comparaison entre sites ne peut encore être effectuée de manière satisfaisante, il est néanmoins intéressant de présenter un exemple d'associations et de proportions auquel d'autres ensembles pourront être comparés. La stratigraphie de référence des fouilles de Chavannes 11 (parcelle nord-ouest) présente deux avantages dans cette optique : sept horizons contemporains de la production des TSI et d'importantes quantités de mobilier. C'est donc sur une présentation de l'évolution des associations et des proportions des types TSI de ce site que nous concluons ce chapitre sur les formes, avant d'aborder la question des décors, des estampilles, des potiers, puis de synthétiser ces données dans des chapitres plus « historiques ».

190. Voir Lousonna 9, p. 35 et 62-63.

191. Voir Lousonna 9, p. 63.

192. Par rapport aux sigillées.

193. Matériel des fosses de l'Hôtel de Ville. Haldimann et Rossi 1994, p. 58.

194. Mobilier des horizons des fouilles de Chavannes 11. Lousonna 9, p. 63.

195. Différents ensembles dont, par exemple, ceux des quartiers nord-est. Meylan Krause 1995, p. 57.

196. Ensembles des fouilles de la Römerstrasse 1977. Schucany 1996, p. 411 et 413.

197. Le mobilier résiduel, dont la proportion est très variable d'un contexte à l'autre (faible, généralement, dans les fosses dépotoirs, plus forte dans des remblais), complique encore l'interprétation de ces données. Idéalement, seuls des ensembles « propres » et importants (quantitativement) devraient être intégrés dans ce genre de problématique.

Proportions des types TSI dans les horizons de Lousonna-Chavannes 11

Seuls les horizons 3 à 9, contemporains de la production des TSI, sont ici présentés. Les valeurs en pour-cent ont été arrondies à 0,5%, d'où de légers écarts par rapport à un 100% théorique. Données tirées de Lousonna 9, p. 63, 192-269.

Type	Appellation trad.	NMI	% (TSI)	Lousonna 9
40	Drack 21	2	50.0	663, 664
43	Drack 22	2	50.0	662

Fig. III.31 Horizon 3 (-20 à -10/1).

Type	Appellation trad.	NMI	% (TSI)	Lousonna 9
3	imit. Ha. 4b	1	6.5	709
20		1	6.5	710
43	Drack 22	13	87.0	771

Fig. III.32 Horizon 4 (-10/1 à 10/20).

Type	Appellation trad.	NMI	% (TSI)	Lousonna 9
1a	imit. Ha. 1b	7	4.5	784
1b	imit. Ha. 1c	9	6.0	786, 787
2	imit. Ha. 2/Drac. 17	33	21.0	789, 790
3	imit. Ha. 4b	3	2.0	
4	Drack 4	3	2.0	781, 782
5	Drack 5	4	2.5	779, 780
8		2	1.0	
16		1	0.5	
17		2	1.0	
19		2	1.0	
20		3	2.0	792
22	imit. Ha. 7b	1	0.5	794
23	imit. Ha. 8/Hof. 5	4	2.5	796
25	imit. Drac. 33	3	2.0	793
29	imit. Drac. 24/25	1	0.5	795
32		1	0.5	
39	Drack 20	4	2.5	801
40	Drack 21	39	25.0	803, 804
42		2	1.0	805
43	Drack 22	26	17.0	
50		6	4.0	800
55		1	0.5	806

Fig. III.33 Horizon 5 (10/20 à 40/50).

Type	Appellation trad.	NMI	% (TSI)	Lousonna 9
1a	imit. Ha. 1b	11	5.0	874
1b	imit. Ha. 1c	10	5.0	875
2	imit. Ha. 2/Drac. 17	21	10.0	878
4	Drack 4	3	1.5	
7	imit. Drac. 15/17	2	1.0	
8		2	1.0	
16		1	0.5	
17		2	1.0	879
19		2	1.0	
20		2	1.0	
22	imit. Ha. 7b	1	0.5	881
23	imit. Ha. 8/Hof. 5	1	0.5	
25	imit. Drac. 33	3	1.5	880
29	imit. Drac. 24/25	1	0.5	
39	Drack 20	2	1.0	
40	Drack 21	39	19.0	888, 889
42		1	0.5	
43	Drack 22	91	44.0	882, 883
50		8	4.0	886
52		2	1.0	887
54		1	0.5	890
57		1	0.5	891
60		1	0.5	

Fig. III.34 Horizon 6 (40/50 à 50/60 ?).

Fig. III.35 Horizon 7 (50/60 à 70/80).

Type	Appellation trad.	NMI	% (TSI)	Lousonna 9
1b	imit. Ha. 1c	3	2.0	
2	imit. Ha. 2/Drag. 17	22	16.0	939
4	Drack 4	1	1.0	938
7	imit. Drag. 15/17	12	9.0	936, 937
8		1	1.0	
16		1	1.0	
17		4	3.0	
19		1	1.0	
20		2	1.5	
22	imit. Ha. 7b	2	1.5	
23	imit. Ha. 8/Hof. 5	1	1.0	
24		1	1.0	941
25	imit. Drag. 33	1	1.0	
29	imit. Drag. 24/25	2	1.5	943
32		3	2.0	942
39	Drack 20	1	1.0	
40	Drack 21	37	27.0	947, 948
42		1	1.0	
43	Drack 22	27	20.0	944
45	imit. Drag. 37	2	1.5	
47		1	1.0	
49	imit. Hof. 12	6	4.5	945, 946
50		1	1.0	
54		2	1.5	949
57		1	1.0	

Fig. III.36 Horizon 8 (70/80 à 100/110).

Type	Appellation trad.	NMI	% (TSI)	Lousonna 9
2	imit. Ha. 2/Drag. 17	3	2.0	
3	imit. Ha. 4b	1	0.5	
4	Drack 4	6	4.0	1019
7	imit. Drag. 15/17	9	6.0	1018
17		2	1.0	
25	imit. Drag. 33	1	0.5	
32		1	0.5	
33	imit. c. serv. A	1	0.5	1020
34	imit. c. serv. B	1	0.5	1021
35	imit. c. serv. D	1	0.5	1022
40	Drack 21	117	75.0	1028, 1029
43	Drack 22	1	0.5	
45	imit. Drag. 37	3	2.0	1024
47		1	0.5	
49	imit. Hof. 12	1	0.5	
50		2	1.0	
51	imit. Drag. 30	2	1.0	1023
53		1	0.5	
54		2	1.0	1031

Fig. III.37 Horizon 9 (100/110 à 180/200).

Type	Appellation trad.	NMI	% (TSI)	Lousonna 9
1b	imit. Ha. 1c	1	1.5	
2	imit. Ha. 2/Drag. 17	4	6.5	
4	Drack 4	2	3.5	
7	imit. Drag. 15/17	1	1.5	
11	imit. Drag. 36	1	1.5	1103
29	imit. Drag. 24/25	1	1.5	
30	imit. Drag. 27	3	5.0	1104
39	Drack 20	3	5.0	
40	Drack 21	40	66.5	1106
43	Drack 22	1	1.5	
45	imit. Drag. 37	1	1.5	
47		1	1.5	
49	imit. Hof. 12	1	1.5	1105